

UNIVERSITE DE LAUSANNE  
FACULTE DES SCIENCES SOCIALES  
ET POLITIQUES

mai 2005

**L'EMERGENCE DU DISCOURS  
NEO-LIBERAL DANS LE TESSIN DES  
ANNEES 1990 ENTRE FACTEURS  
ECONOMIQUES ET POLITIQUES**

Mémoire de licence en Sciences politiques

présenté par

**ANDREA PILOTTI**

**Directeur** : André MACH

**Expert** : Oscar MAZZOLENI



*À la mémoire de mon père  
et de mon frère Curzio*

## **REMERCIEMENTS**

Je tiens à remercier chaleureusement André Mach, qui a accepté de diriger ce mémoire de licence, pour ses conseils et ses remarques dispensés tout le long de mon travail. Merci également à Oscar Mazzoleni qui a bien voulu remplir la tâche d'expert.

Je remercie Franco Genovese qui a amicalement accepté de relire mon mémoire. Merci infiniment aussi, pour sa relecture attentive et rigoureuse de ce travail, à Stéphane Kessler, dont j'ai énormément apprécié l'amitié au cours de ces années universitaires.

Je tiens aussi à remercier Giulio Mulattieri et Hélène Joly, documentaliste du Centre de documentation sur la vie politique suisse et romande (CDVR), qui m'a permis d'accéder aux nombreux documents du centre.

Merci à mon frère jumeau Matteo pour son aide précieuse dans le domaine informatique et pour avoir fait preuve de beaucoup d'empathie, en étant toujours à mon écoute pour toute sorte de problème. Je lui suis infiniment reconnaissant.

Enfin, je tiens à remercier ma mère pour m'avoir toujours soutenu et encouragé dans mon parcours de formation qui, de loin, n'a pas tenu seulement à la période scolaire. Je lui serai toujours redevable de m'avoir appris à affronter toutes les situations de la vie, les petites et les grandes, avec beaucoup de sérénité et d'optimisme. Un enseignement qui s'est révélé très utile également pour ce mémoire de licence.

Lausanne, avril 2005

# TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES ABREVIATIONS.....	7
LISTE DES TABLEAUX.....	8
<b>I. INTRODUCTION.....</b>	<b>9</b>
Question et hypothèses de recherche.....	10
Cadre théorique.....	12
Présentation du travail.....	13
<b>II. LE NEO-LIBERALISME ET LA SUISSE DANS LES ANNEES 90.....</b>	<b>15</b>
<b>1. Le paradigme néo-libéral.....</b>	<b>15</b>
<b>2. Mise en contexte : bref rappel de l'évolution économique des années 1990 en Suisse.....</b>	<b>17</b>
<b>III. LES LIVRES BLANCS SUISSE ET TESSINOIS : ELEMENTS DE CONVERGENCE ET DE DIVERGENCE.....</b>	<b>22</b>
<b>1. Le lancement des publications néo-libérales suisses.....</b>	<b>22</b>
1.1 Le livre blanc suisse de 1995 : <i>Ayons le courage d'un nouveau départ</i> .....	24
1.1.1 <i>Les propositions de De Pury et al.</i> .....	27
<b>2. Le livre blanc TICINO 2015.....</b>	<b>29</b>
2.1 Les acteurs promoteurs du livre blanc.....	31
2.2 La nouvelle économie globale et la transformation des facteurs de compétitivité.....	32
2.2.1 <i>Les effets de la globalisation</i> .....	34
2.3 La corrélation entre la crise du modèle suisse et celle du système tessinois.....	39
2.3.1 <i>Les quatre facteurs non compétitifs</i> .....	39
2.3.2 <i>Les spécificités du développement économique au Tessin</i> .....	43

2.3.3	<i>L'optimisation du système politique et culturel</i> .....	44
2.4	Le modèle <i>TICINO 2015</i> .....	46
2.4.1	<i>Les trois types de choix compétitifs</i> .....	47
2.4.2	<i>La stratégie pré-compétitive du Tessin</i> .....	51
<b>IV.</b>	<b>LES PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DE L'ECONOMIE TESSINOISE</b> .....	<b>54</b>
<b>1.</b>	<b>Le développement économique du Tessin</b> .....	<b>55</b>
1.1	Le concept d' « économie à la remorque ».....	59
1.1.1	<i>Les thèses de Angelo Rossi</i> .....	60
1.2	L'évolution de l'industrie tessinoise.....	64
1.2.1	<i>Les raisons d'une industrialisation tardive</i> .....	65
<b>2.</b>	<b>La place financière tessinoise</b> .....	<b>68</b>
2.1	Le système bancaire et financier : quelques remarques introductives.....	68
2.2	Le système bancaire tessinois.....	70
<b>3.</b>	<b>La crise des années 1990</b> .....	<b>75</b>
<b>4.</b>	<b>Conclusions intermédiaires</b> .....	<b>80</b>
<b>V.</b>	<b>LES ANNEES 90 ET LA TRANSFORMATION DU CONTEXTE POLITIQUE AU TESSIN</b> .....	<b>83</b>
<b>1.</b>	<b>Quelques éléments introductifs à propos du système politique tessinois</b> .....	<b>84</b>
<b>2.</b>	<b>La recomposition du paysage politique</b> .....	<b>85</b>
2.1	La montée de la Lega dei Ticinesi.....	86
2.1.1	<i>La LdT comme affirmation du « national-populisme »</i> .....	86
2.1.2	<i>Le contenu des revendications</i> .....	88
2.1.3	<i>Les similitudes avec le discours néo-libéral</i> .....	93
2.1.4	<i>Les succès électoraux</i> .....	95
2.2	Les deux courants du PLRT.....	97
2.2.1	<i>L'institutionnalisation des idées néo-libérales</i> .....	100

<b>3. L' « alliance » entre la frange libérale du PLRT et la LdT.....</b>	<b>102</b>
3.1 Les éléments d'affinité.....	102
3.2 Les facteurs d'ambiguïté.....	107
<b>VI. CONCLUSION.....</b>	<b>110</b>
Les spécificités du discours néo-libéral au Tessin.....	110
Hypothèse économique.....	112
Hypothèse politique.....	113
Le néo-libéralisme et les trois types de « faisabilité » .....	115
<b>ANNEXES.....</b>	<b>119</b>
<b>REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....</b>	<b>137</b>

## LISTE DES ABREVIATIONS

CdE	Conseil d'Etat
CST	Communauté des socialistes tessinois
DFE	Département des finances et de l'économie
GC	Grand Conseil
GT	Gazzetta Ticinese
LdT	Lega dei Ticinesi
OMC	Organisation mondiale du commerce
PIB	Produit intérieur brut
PLRT	Parti libéral-radical tessinois
PPD	Parti populaire démocratique
PSA	Parti socialiste autonome
PST	Parti socialiste tessinois
PSU	Parti socialiste unitaire
UDC	Union démocratique du centre
UE	Union européenne

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	<b>Evolution du chômage en Suisse (1990-2000)</b> .....	19
Tableau 2	<b>Evolution de la dette de la Confédération, des cantons et des communes (1990 – 2000)</b> .....	20
Tableau 3	<b>Population active au Tessin selon le secteur économique depuis 1950 (en valeurs absolues)</b> .....	56
Tableau 4	<b>Evolution des emplois dans le secteur bancaire entre 1945 et 1991 (banques et sociétés financières)</b> .....	71
Tableau 5	<b>Evolution du revenu individuel (en fr.) des 3 principales places financières suisses (1945 – 1985)</b> .....	73
Tableau 6	<b>Différence de revenu individuel de la place financière tessinoise en comparaison avec Zurich, Genève et la moyenne suisse (en %)</b> .....	74
Tableau 7	<b>Evolution du chômage au Tessin (1990 – 2000)</b> .....	76
Tableau 8	<b>Evolution de la dette cantonale (1990 – 2000) (en milliers de francs)</b> .....	76
Tableau 9	<b>Evolution de l'occupation au Tessin dans le secteur II et III (1985 – 1991 – 1995) (en %)</b> .....	77
Tableau 10	<b>Recettes fiscales de la place financière tessinoise (1990 – 2000)</b> .....	78
Tableau 11	<b>Bulletins de vote obtenus par les partis gouvernementaux (1971 – 1999) (en %)</b> .....	89
Tableau 12	<b>Résultats électoraux de la LdT (1991 – 1999) (en %)</b> .....	97
Tableau 13A	<b>Votes reçus par le PLRT de la gauche (en %)</b> .....	104
Tableau 13B	<b>Votes cédés par le PLRT à la gauche (en %)</b> .....	105
Tableau 14A	<b>Votes reçus par la LdT du PLRT (en %)</b> .....	106
Tableau 14B	<b>Votes cédés par la LdT au PLRT (en %)</b> .....	106



*« Juger est quelquefois un plaisir,  
comprendre en est toujours un »*

Henri de Regnier

## I

### INTRODUCTION

La crise économique de 1974-75 représente un tournant fondamental pour les pays occidentaux puisqu'elle correspond à la fin de la période de grande croissance, dite des « trente glorieuses » (1945-1975). Nous assistons à la remise en question du paradigme keynésien centré sur l'interventionnisme de l'Etat qui était censé assurer le bien-être à toute la population à travers une planification de l'économie. C'est dans ce nouveau contexte qu'émerge et s'affirme comme de plus en plus dominant le paradigme néo-libéral, qui influence l'action gouvernementale dans différents pays. Il prône notamment l'adoption de nouvelles mesures, telles que la réduction des dépenses étatiques et la privatisation de certains services qui sont du ressort de l'Etat.

Le référentiel néo-libéral dans la conduite des politiques publiques s'impose également en Suisse, notamment à partir des années 1990. Cette décennie se caractérise par l'émergence de trois phénomènes : une libéralisation accrue des échanges économiques à l'échelle mondiale ; une progression très significative du chômage ; enfin une détérioration des finances publiques rendant toujours plus difficile la couverture des dépenses, surtout dans le domaine social (Mach 1999 : 33 ss.). En même temps, nous constatons un changement dans la manière de concevoir certaines politiques économiques et sociales. Ce qui est influencé par l'évolution du contexte international mais aussi des pressions exercées par certains milieux patronaux et par des économistes, dans le but de libéraliser davantage l'économie suisse. C'est dans ce contexte que s'insèrent les deux livres blancs promouvant le discours néo-libéral à travers des propositions concrètes (Mach 2001 : 133 ss. ; Leutwiler et al. 1991 ; De Pury, Hauser et Schmid 1996).

Le néo-libéralisme devient ainsi une revendication politique constituant un véritable « cadre de référence à la fois normatif et cognitif et dans lequel les différents acteurs vont pouvoir mobiliser des ressources et nouer des relations d'alliance ou de conflit » (Burkhalter et al. 1999 : 52). Le discours néo-libéral acquiert de plus en plus d'importance et il devient un des référentiels privilégiés de l'action étatique. En Suisse, les partisans de ce discours visent à influencer le référentiel global de l'action publique en imposant leur propre vision du monde au sein du champ de l'Etat. Celui-ci comprend notamment tous les acteurs impliqués dans la prise de décision. Autour de la revendication néo-libérale en Suisse, nous observons des logiques de réinvestissement du champ par un ensemble d'acteurs issus du champ scientifique et entrepreneurial. Ces différents acteurs réussissent à réinvestir les capitaux propres à leurs champs dans celui étatique ; ils parviennent à les faire reconnaître légitimes et, de cette manière, ils revêtent leurs argumentations d'une certaine scientificité (Burkhalter et al. 1999 : 51 ss.).

En ce qui concerne le Tessin, nous constatons que le discours prônant un rôle moins interventionniste de l'Etat émerge déjà dans les années 1980 (Rossi 1984 : 101 ss.). Néanmoins, ce n'est qu'à partir des années 1990 que le discours néo-libéral devient dominant. C'est justement dans cette période que s'insère le livre blanc *TICINO 2015* sur le développement économique cantonal dans le cadre de la globalisation. Il a été rédigé par l'économiste Carlo Pelanda, en collaboration avec un groupe informel, sous requête de la directrice du Département des finances et de l'économie (DFE), Marina Masoni. Le but visé par le livre blanc est de vérifier et améliorer les possibilités d'« insertion compétitive » du Tessin dans les tendances découlant du processus de la mondialisation économique. Pour réaliser cela, comme le souligne Masoni dans la préface du livre, il faut savoir remettre en question tout ce qui semblait – jusqu'à hier – définitivement acquis. Faute de quoi, le canton restera aux marges de la globalisation sans en pouvoir tirer des bénéfices (Pelanda 1998 : 9-10).

La publication du DFE est parue lors d'une période critique pour le canton, exactement comme pour la Confédération. L'augmentation du taux de chômage et du déficit public sont des phénomènes que nous retrouvons au Tessin, mais également dans d'autres cantons et à l'échelon national. Par exemple, on peut observer la même évolution dans les cantons de Genève, Vaud, Valais, Neuchâtel et Jura, où le taux de chômage en 1997 a atteint le niveau le plus élevé des années 1990<sup>1</sup>. Or, dans les cantons romands, il n'y pas eu de mobilisation d'acteurs économiques ayant débouché sur la publication d'un livre blanc, comme a été le cas au niveau suisse avec Fritz Leutwiler et David de Pury.

Bien qu'il possède des caractéristiques semblables aux cantons que nous venons de citer (cantons de frontière, situation économique et financière), le canton du Tessin semble donc être le seul où une coalition d'acteurs a su se mettre en place. De plus, les revendications avancées par la coalition nationale d'acteurs néo-libéraux semblent parfois aller à l'encontre de certains intérêts des régions périphériques, dont le Tessin, comme par exemple la réalisation d'un équilibre budgétaire passant par la réduction des subsides fédéraux. Le fait qu'une telle coalition puisse se mettre en place aussi au niveau cantonal et pas seulement au niveau national peut paraître surprenant. Ces considérations montrent, selon nous, l'intérêt d'analyser plus attentivement la réalité tessinoise, afin de dégager les raisons d'une évolution si particulière et distincte par rapport aux autres cantons.

### Question et hypothèses de recherche

Ces remarques nous conduisent à formuler notre question de recherche dans les termes suivants : *quels sont les facteurs expliquant la mise en place au Tessin d'une coalition néo-libérale et en quoi le discours qu'elle défend présente des analogies et des différences avec les revendications faites au niveau national ?* De cette question découle la nécessité de s'interroger sur le contexte favorisant l'émergence et la diffusion des idées néo-libérales au détriment des autres.

---

<sup>1</sup> CH : 5,2% ; GE et TI : 7,8% ; VD : 7,2% ; VS : 6,9% ; JU : 6,6% ; NE : 6,3% (OFS 2004 : 202).

Le Tessin est caractérisé par une forte tertiarisation : plus des 2/3 de la population active du canton (68,6%) travaille en 1998 dans le secteur tertiaire (59,1% en 1985) (OFS 2004 : 196). De plus, en 1998 (année de parution du livre blanc tessinois) le canton du Tessin compte le plus haut nombre de succursales d'entreprises étrangères. D'après le Registre du commerce, elles étaient 1'020 le 31 décembre 1998, tandis que le canton se situant au deuxième rang (Zurich) ne comptait que 393 succursales (OFS 1999 : 117)<sup>2</sup>. Ces chiffres montrent à eux seuls assez bien la dépendance de l'économie tessinoise envers les investissements étrangers et son important degré d'ouverture.

Cela dit, nous pouvons émettre une première hypothèse d'après laquelle *la mise en place d'une coalition d'acteurs néo-libéraux découle du fait que le Tessin a été fortement touché par la crise économique des années 1990, avec une augmentation significative du chômage et de l'endettement public. Ces événements ont contribué à créer les conditions favorables à l'émergence d'un discours néo-libéral. À cela, il faut également ajouter le caractère « extraverti » de l'économie tessinoise qui renforce les acteurs économiques tournés vers l'extérieur, et particulièrement sensibles à l'évolution du contexte international (banques et sociétés financières).*

Toutefois, il ne suffit pas de considérer l'évolution économique (chômage, endettement public) ou le degré d'ouverture et la forte dépendance envers l'extérieur de l'économie cantonale pour expliquer l'existence d'une coalition néo-libérale. En effet, en 1998, dans les cantons de Genève, Zurich et Vaud, plus du 70% de la population active travaille dans le tertiaire. De plus, malgré le fait que ces trois cantons comptent, après le Tessin, le nombre le plus élevé de succursales d'entreprises étrangères, aucun livre blanc n'a été publié. En bref, ces éléments ne conduisent pas forcément à l'émergence d'un véritable groupe d'acteurs partisans du néo-libéralisme. Or, il faut rappeler qu'« une période de crise économique comme celle des années 1990 [...] est riche en incertitudes politiques et propice à la recomposition des alliances politiques et à la redéfinition des rapports de pouvoir » (Mach 1999 : 440). Cela nous permet d'insister sur l'imbrication existant entre les sphères économique et politique. Elles apparaissent comme interdépendantes ; pour cette raison, nous pensons que l'avancée néo-libérale au Tessin dans les années 1990 s'explique par la combinaison de ces deux sphères.

Cette observation nous renvoie à la nécessité de considérer aussi l'évolution du contexte politique tessinois. Plus précisément, l'analyse du discours politique au Tessin nous permet de constater l'émergence de nouvelles priorités, comme par exemple la nécessité de réduire les dépenses étatiques et d'alléger la charge fiscale pour les personnes physiques et morales, afin de rendre le canton plus attractif. Autour de ces revendications, se met en place une alliance d'acteurs politiques. Ainsi, nous pouvons formuler une deuxième hypothèse, supposée fournir des éléments de réponse à notre question de recherche: *la situation politique au Tessin, au cours des années 1990, est marquée par l'émergence d'une alliance assez étroite entre l'aile droite du Parti libéral-radical tessinois (PLRT) et la Lega dei Ticinesi (LdT).*

---

<sup>2</sup> Au Tessin, les succursales d'entreprises étrangères ne cessent de croître pendant les années 90. Il suffit mentionner qu'en 1993 il y en avait 294, alors qu'en 2000 leur nombre s'est multiplié par quatre (1'304) (OFS, *Cantons et villes suisses*, plusieurs années).

Il faut préciser qu'au sein du PLRT il existe deux « âmes » dont les façons de concevoir la politique cantonale et la gestion du parti diffèrent : l'aile radicale et l'aile libérale (Arigoni et Urio 1986). Nous supposons que le « tournant néo-libéral » au Tessin découle aussi de la montée de la Lega dei Ticinesi qui a montré une certaine affinité avec le courant libéral luganais rattaché à la place financière de Lugano, la troisième de la Suisse après Zurich et Genève. Les représentants libéraux, après avoir été minoritaires au sein du PLRT, ont réussi à s'imposer dans la direction du parti sur le courant radical, notamment avec l'élection au Conseil d'Etat en 1995 de Marina Masoni (Bohrer 1993 ; Mazzoleni 1999).

Les évolutions extérieures, notamment la globalisation économique, affectent en Suisse les préférences politiques et les relations de pouvoir entre acteurs tout comme le choix des options à adopter en matière économique et sociale (Mach 1999 : 419 ss.). En ce qui concerne le Tessin, nous constatons l'émergence de nouveaux acteurs et une transformation des relations de pouvoir entre les différents acteurs du champ politique. Tout cela s'accompagne – comme au niveau national – d'un contournement des médiations traditionnelles institutionnalisées. Ce qui semble traduire une méfiance – propre au discours néo-libéral – envers le système politique reposant sur le compromis. Ainsi, nous observons par exemple la mise en place d'un groupe informel – chargé de la rédaction du livre blanc – qui ne comprend aucun représentant syndical ou des partis politiques.

### Cadre théorique

Notre travail essaie de s'inscrire dans un cadre d'analyse théorique combinant trois différentes variables. Celles-ci devraient nous fournir un apport précieux pour répondre à notre question de recherche et pour l'évaluation de la validité de nos deux hypothèses. Plus précisément, « si les facteurs externes “pèsent” de plus en plus sur les processus politiques internes et les options politiques choisies à l'échelon national, cela ne signifie pas pour autant qu'il y ait une relation de causalité directe entre évolution du contexte économique international et politiques économiques décidées à l'échelon national. Il est encore indispensable de prendre en compte les facteurs internes, conceptualisés comme *filtres* ou des *médiations* entre l'environnement extérieur et la vie politique interne » (Mach 1999 : 423-424). Pour le cas tessinois, à l'instar de ce qui a été fait par Mach pour la Suisse, nous pouvons distinguer trois de ces variables (ou filtres) internes : les ressources de pouvoir et les coalitions des acteurs politiques, les institutions et l'idéologie (1999 : 437).

La première variable part du constat que, comme on vient de le dire, l'évolution du contexte international depuis les années 1970-1980 a un impact sur les relations de pouvoir entre acteurs politiques et économiques et les ressources dont ceux-ci disposent. Dans l'économie tessinoise, les secteurs économiques les plus internationalisés, comme les banques et les sociétés financières, jouent le rôle de pivot. Or, avec l'avènement de la globalisation économique, ces secteurs et leurs représentants ont acquis une plus grande influence ; ils disposent de davantage de pouvoir. De cette manière, ils peuvent plus facilement défendre

leurs revendications, ces dernières étant également partagées par une partie de la classe politique tessinoise, notamment par l'aile libérale du PLRT et par la LdT en ce qui concerne la fiscalité et les finances. Le deuxième facteur censé déterminer les politiques économiques et sociales cantonales renvoie aux institutions, notamment de la démocratie directe. À ce propos, nous observons que, à la différence de ce qui a été supposé pour la période récente au niveau national (Mach 1999 : 445), le recours à des outils tels que le référendum ou l'initiative populaire en matière de réformes économiques et sociales ne révèle pas exclusivement de la gauche et des syndicats. Au Tessin l'initiative a été utilisée par la Lega dei Ticinesi pour promouvoir des allègements fiscaux. Autrement dit, les instruments de la démocratie directe ne sont pas utilisés seulement par ceux qui essaient de s'opposer au tournant néo-libéral. Ils constituent aussi un instrument pour une force politique qui – de par son alliance avec le courant libéral du PLRT – vise à favoriser ce tournant<sup>3</sup>. À notre avis, la particularité du cas tessinois réside dans le fait que cette institution est normalement perçue comme un « frein » aux possibles réformes. Au contraire, au Tessin, elle a même joué le rôle d'« accélérateur » des réformes d'inspiration néo-libérale.

Enfin, l'idéologie représente le troisième facteur qui filtre les pressions provenant de l'extérieur. Comme l'ont montré plusieurs analyses, « l'impact des nouvelles idées ne se déploie pleinement que quand celles-ci s'institutionnalisent dans les procédures opératoires standards des organisations clés et s'intègrent aux visions du monde de ceux qui les gèrent » (Hall 2000 : 70). Cela nous permet de mieux préciser et formuler notre deuxième hypothèse concernant l'évolution du contexte politique tessinois. Nous estimons ainsi que *l'arrivée au gouvernement du représentant de la LdT Marco Borradori, mais surtout de la libérale Masoni, a permis l'institutionnalisation des idées néo-libérales au Tessin, renforcée au Parlement par l'alliance – surtout en matière de politique fiscale et financière – entre les groupes parlementaires du PLRT et de la LdT*. Ces idées ont réussi à accroître leur légitimité en se répandant au sein de l'exécutif et du législatif et cela grâce également à la publication du livre blanc de Pelanda que – si l'on peut dire – les a revêtues d'une plus grande scientificité.

### Présentation du travail

Dans notre travail, nous envisageons tout d'abord de réfléchir brièvement sur le concept de néo-libéralisme et sur le passage, qui a lieu à la moitié des années 70, du paradigme keynésien à celui néo-libéral. Ensuite, nous aborderons l'évolution du contexte économique en Suisse dans les années 90, ceci dans le but de rendre compte

---

<sup>3</sup> Récemment le Conseil d'Etat tessinois a présenté des mesures visant la réduction du déficit cantonal pour l'année 2005. Elles prévoient, d'une part, la réduction des dépenses dans tous les domaines (mesures d'épargne) et, d'autre part, l'accroissement des recettes à travers aussi l'augmentation de 0,5% des impôts pour les personnes morales. Cette dernière proposition, par ailleurs transitoire et valable seulement pour 2-3 ans, a contrarié – du moins dans un premier temps – la Chambre du commerce, de l'industrie et de l'artisanat du Tessin. Contre ce compromis gouvernemental a été lancée une initiative populaire par le Mouvement pour le socialisme (MPS) qui vise à augmenter de 4% l'imposition fiscale pour les personnes morales. Par contre, les groupes parlementaires de la Lega dei Ticinesi et de l'UDC ont proposé un contreprojet demandant, au contraire, une ultérieure diminution de la charge fiscale. Ce dernier pourrait recueillir un soutien important auprès des milieux économiques du canton et les représentants de la droite libérale du PLRT.

du contexte où s'insèrent les publications néo-libérales.

Dans la deuxième partie du travail, nous allons nous pencher sur les livres blancs publiés en 1991 et surtout en 1995 en Suisse, afin de retenir les principales revendications qui en découlent. Ensuite, en analysant le contenu de l'ouvrage tessinois, nous essaierons de répondre au moins à une partie de notre question de recherche, en mettant en évidence des particularités que l'on peut retenir dans l'ouvrage de Pelanda et qu'on ne retrouve pas dans celui de De Pury, Hauser et Schmid. Autrement dit, nous essaierons d'analyser le discours promu par le livre blanc *TICINO 2015* et d'en dégager les éléments de convergence et de divergence avec les livres suisses et plus particulièrement avec *Ayons le courage d'un nouveau départ*. Nous n'oublierons cependant pas de nous intéresser aux acteurs qui tiennent et défendent le discours néo-libéral au Tessin.

Par la suite, dans le but de confirmer ou infirmer notre hypothèse économique, nous essaierons de mettre en évidence de manière générale les principales caractéristiques de l'économie cantonale. Parmi celles-ci, nous retrouvons sa dépendance de l'extérieur – qui a conduit Angelo Rossi à la définir comme une « économie à la remorque » (Rossi 1985 ; 1986) – et les limites liées au développement du secteur industriel. Une partie sera consacrée à la place financière tessinoise et aux particularités de son développement. Nous croyons qu'une telle analyse pourra nous permettre de mieux rendre compte de l'émergence au Tessin du discours néo-libéral qui, par ailleurs – si l'on considère la composition du groupe informel de travail du livre blanc tessinois –, est promu par des acteurs provenant en bonne partie, justement, du milieu bancaire et financier. Enfin, nous envisageons de présenter les principales conséquences de la récession économique des années 90 pour le Tessin, notamment en termes de chômage et de détérioration des finances publiques.

Dans la quatrième partie, qui vise à vérifier la pertinence de l'hypothèse politique, notre réflexion portera sur la transformation du contexte politique, marqué par la montée de la Lega dei Ticinesi. À ce propos, il s'agira de retracer l'histoire de la LdT en l'insérant dans l'évolution – lors des années 1990 – du « national-populisme » suisse (Mazzoleni 1999 ; 2003a ; 2003b). Deuxièmement, nous rendrons compte de l'affrontement, au sein du PLRT, entre l'aile radicale et l'aile libérale. Cette dernière, dans les années quatre-vingt-dix, a réussi à s'affirmer en faisant élire Marina Masoni au Conseil d'Etat. Enfin, nous tenterons de réfléchir sur les affinités que l'on peut relever, à plusieurs niveaux, entre la droite libérale et la LdT. Cependant, outre des éléments de convergence il existe aussi des facteurs de divergence. Ce qui nous permettra de faire ressortir tous les aspects, même ceux contradictoires, de l'« alliance » qui se met en place entre la frange libérale du PLRT et la LdT.

## II

### LE NEO-LIBERALISME ET LA SUISSE DANS LES ANNEES 90

Deux aspects seront traités dans ce bref chapitre introductif. Le premier concerne une courte réflexion sur le néo-libéralisme – étant donné qu’il constitue la notion centrale de notre travail – et les principes généraux qui sont rattachés à ce concept. Deuxièmement, nous rappellerons sommairement l’évolution économique de la Suisse pendant les années 90 et les principaux phénomènes qui surgissent et se développent lors de cette période. Ce qui nous permettra de rendre compte ainsi du contexte dans lequel s’insèrent les publications néo-libérales.

#### 1. *Le paradigme néo-libéral*

Parmi les partisans du néo-libéralisme, il existe des divergences en ce qui concerne certains aspects, comme par exemple l’étendue des prérogatives étatiques ou la valorisation de la liberté individuelle : des auteurs estiment qu’il est possible la réconcilier avec le principe d’égalité au nom de la justice, tandis que d’autres les jugent comme incompatibles. En Europe les gouvernements s’inspirent au nouveau paradigme néo-libéral en tenant compte de la spécificité du parcours national. Ils puisent dans ce « répertoire » de manière diversifiée (Jobert 1994). Ces éléments montrent ainsi clairement que le néo-libéralisme ne peut pas être appréhendé comme un concept homogène, ce dernier étant lui-même composé de différents courants. Il n’y a donc pas une seule manière de l’interpréter. Néanmoins, cela n’empêche pas d’en dégager des postulats généraux qui sont partagés et acceptés par tous les tenants néo-libéraux.

Plus précisément, le concept de néo-libéralisme nous renvoie – comme l’écrit François Houle – aux auteurs contemporains qui veulent « purifier » le libéralisme, en éliminant ses emprunts au collectivisme supposés miner les valeurs de l’idéologie libérale. Ces auteurs reprennent le combat mené au XIX<sup>ème</sup> siècle déjà par Herbert Spencer. Celui-ci critiquait ouvertement, dans son ouvrage *The Man Versus the State* (1884), l’importance accrue conférée au principe d’égalité qui – à son avis – entravait la liberté. En bref, « pour Spencer, le véritable libéralisme est celui qui tente d’étendre au maximum la sphère de la liberté des individus face au pouvoir de l’Etat et non le contraire » (Houle 1987 : 39). On perçoit une valorisation de l’individualisme et la revendication que chaque individu puisse faire valoir et exercer ses droits. Dans ce courant de pensée nous retrouvons au XX<sup>ème</sup> siècle Friedrich von Hayek et Milton Friedman qui considèrent la concurrence comme le principe fondamental d’organisation sociale. Par conséquent, le rôle de l’Etat dans l’économie doit être selon eux soumis à la liberté du marché.

Avant de devenir hégémonique, la pensée néo-libérale connaît – si l’on peut dire – une assez longue phase de gestation pendant laquelle il y a une « lutte » d’idées entre différents acteurs, chacun voulant parvenir à imposer comme légitime sa propre vision du monde. Cela nous conduit à mettre l’accent sur le rôle des idées que – comme le souligne pertinemment Peter Hall – nous ne pouvons pas omettre dans une réflexion portant sur les politiques économiques. Cependant, il ne suffit pas d’en reconnaître l’importance. Nous devons réfléchir au contexte qui est censé favoriser le

succès de certaines idées et non pas d'autres : « if we want to accord ideas an explanatory role in analyses of policy making, we need to know much more about the conditions that lend force to one set of ideas rather than another in a particular historical setting » (Hall 1989 : 362).

La vision des acteurs néo-libéraux a pu ainsi se répandre grâce aussi à l'évolution « favorable » du contexte économique. En effet, les années 1970 sont marquées par l'éclosion de la grande crise économique en 1974 qui entraîne un climat de désenchantement face aux discours et aux pratiques qui étaient à la base de l'action des gouvernements occidentaux. Ce climat profite aux partisans du néo-libéralisme qui essaient d'imposer leur vision du monde. Ainsi, dans une situation marquée par l'émergence d'un nouveau phénomène combinant un taux de croissance bas et un taux d'inflation élevé (stagflation), leurs idées gagnent de plus en plus du terrain. Nous observons un véritable changement de paradigme : du paradigme keynésien, on passe à celui néo-libéral.

Lucille Beaudry et Lizette Jalbert mettent en avant deux paramètres de la conjoncture dont profite le néo-libéralisme. Le premier renvoie à l'effondrement de l'hégémonie keynésienne. L'approche néo-libérale remet en cause la vision d'un capitalisme organisé reposant notamment sur la concertation, l'organisation et la planification. Ceux-ci sont censés être des « outils pouvant permettre au capitalisme de se dépasser lui-même, à savoir, d'endiguer les crises et les antagonismes sociaux » (Jalbert et Beaudry 1987 : 10). Les politiques économiques d'inspiration keynésiennes dépendent de l'investissement public et de la redistribution des revenus, ce qui – d'après les néo-libéraux – constitue une erreur qui a entraîné de nombreux échecs ayant conduit à la crise de 1974-1975. Ces politiques seraient ainsi une entrave à la prospérité et au bon fonctionnement de l'économie. De plus, elles empêcheraient l'épanouissement de l'initiative et de la responsabilité individuelles.

De manière générale, toute crise semble ressortir de la politique, ce qui explique le sentiment de méfiance nourri à son égard par les partisans du néo-libéralisme. Ces derniers attaquent ouvertement l'interventionnisme étatique et l'Etat-providence qui constituent des « piliers » du keynésianisme (voir aussi Anderson 1996). On assiste ainsi, même si c'est à des degrés différents selon les pays, à un plaidoyer pour le rétablissement d'un libéralisme de principe, c'est-à-dire de la primauté des règles du marché et d'un Etat moins interventionniste.

Le deuxième paramètre, qui explique le succès du discours néo-libéral, renvoie à la disqualification du mouvement des idées exprimé par les différents courants de la gauche (marxisme, tiers-mondisme, social-démocratie). Plusieurs situations contribuent à discréditer de plus en plus les revendications sociales et à accroître le ressentiment face à l'interventionnisme étatique. Par exemple, il nous suffit de penser à la difficulté des Etats-providence de prévenir ou d'endiguer les crises. Nous observons que « la dénonciation des effets pervers des interventions de l'Etat-providence – développement de mentalités d'assistés – et de tracasseries bureaucratiques l'emporte plus souvent qu'autrement sur la reconnaissance des bienfaits que pourraient procurer aux personnes démunies les prestations versées » (Jalbert et Beaudry 1987 : 14). Cela rend donc toujours moins crédibles



revendications avancées par la gauche<sup>4</sup>.

Ces deux paramètres conduisent ainsi au retour de l'économisme, grâce à l'avènement des nouveaux économistes qui se veulent les héritiers du libéralisme classique énoncé par Adam Smith. Ce dernier prônait notamment l'émancipation de l'économie par rapport au politique. Donc, pour les néo-libéraux, il s'agit d'assurer une autonomisation de l'économie, qui s'exprime par la théorie du laisser-faire et la soumission du politique. Plus précisément, il s'agit d'adopter un principe néo-libéral fondamental : la généralisation de l'approche économique à l'ensemble des comportements humains. Ce qui signifie qu'il faut appliquer le raisonnement économique, non seulement pour les relations marchandes, mais pour toutes les relations sociales<sup>5</sup>.

### **1. Mise en contexte : bref rappel de l'évolution économique des années 1990 en Suisse**

À partir des années 1990, la Suisse doit faire face à quatre différentes évolutions. La première concerne les rapports qu'elle entretient avec son environnement extérieur qui vont se modifier suite aux phénomènes liés à l'internationalisation des échanges économiques. Cette évolution, comme le souligne André Mach, a entraîné deux conséquences majeures. D'une part, « elle a favorisé la mise en place d'institutions internationales à composante supranationale que ce soit au niveau mondial avec l'OMC ou régional avec l'UE ; d'autre part, le renforcement de l'intégration économique mondiale et européenne a accentué la concurrence entre entreprises et entre places économiques nationales » (1999 : 34). La Suisse a mené – jusqu'à la fin des années 1980 – une « politique d'intégration pragmatique et bilatérale ». Ce qui lui a permis de préserver les particularités propres du système politique helvétique – telles que la neutralité, la démocratie directe et le fédéralisme – mais en même temps d'avantager l'expansion des principales industries d'exportation. Tout cela s'est fait en assurant aussi une protection aux secteurs économiques tournés essentiellement vers le marché intérieur.

Or, étant donné le succès et l'influence accrue du libre-échange et de l'intégration européenne au début des années 1990, la politique extérieure conduite jusque là par la Suisse révèle toutes ses limites. La Confédération helvétique conclue des négociations multilatérales : le cycle de l'Uruguay du GATT avec la création de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et l'Accord sur l'Espace économique européen (EEE) avec l'Union Européenne (UE). L'aboutissement de ces négociations entraîne une plus grande intégration de la Suisse à l'économie mondiale et, en même temps, l'obligation de se soumettre à des règles contraignantes qui ont des

---

<sup>4</sup> De même, Pierre Rosanvallon observe qu'« avec la faillite du modèle keynésien comme mode central et unique de régulation, c'est l'idée social-démocrate ou socialiste qui se trouve interrogée dans ses fondements. C'est la principale marque de l'affaiblissement de la perspective social-démocrate : elle ne sait plus se penser que dans une optique défensive » (1981 : 134).

<sup>5</sup> Silvano Toppi dresse même un décalogue de préceptes dominants dans la politique économique contemporaine qui découlent justement de la pensée néo-libérale, certains desquels – très éloquentes – méritent d'être retenus : 1.) le marché c'est la vérité ; 2.) l'Etat ne doit pas se mêler de l'économie ; 3.) l'économie doit prévaloir sur la politique ; 4.) les déficits publics représentent la gangrène de l'économie moderne ; 5.) les impôts doivent être baissés ; 6.) la flexibilité dans le travail est la condition indispensable pour la croissance (Toppi 2004 : 339 ss.).

répercussions sur le plan interne. La participation à un marché global implique l'acceptation de nouvelles règles du jeu affectant inévitablement l'ordre politique et économique interne.

En effet, la libéralisation des échanges économiques entraîne trois effets principaux. D'abord, le changement des préférences politiques des intérêts économiques organisés ; ensuite la transformation du rapport de pouvoir entre les représentants du capital mobile, les syndicats et les entreprises. Enfin, les Etats-nation voient leur marge de manœuvre réduite, surtout dans le domaine des politiques macro-économiques (Mach 2001 : 113).

Les négociations entamées à partir du milieu des années 1980 représentent sûrement, par leur ambition et leur ampleur, une innovation considérable si l'on tient compte de la politique économique extérieure traditionnelle de la Suisse. À l'ère de la globalisation économique, comme nous l'avons déjà dit, cette politique extérieure montre toutes ses faiblesses. Les compensations internes prévues pour les secteurs économiques soustraits à la concurrence internationale sont toujours plus remises en question. Les réformes dans ces domaines sont à l'ordre du jour pendant la décennie 1990-2000. Il nous suffit de penser à ce qui a été fait pour la politique agricole, la législation sur les cartels, les marchés publics et les monopoles publics nationaux<sup>6</sup>.

Ainsi, dans le nouveau contexte de la globalisation, la concurrence entre entreprises et entre places économiques nationales devient plus forte et aguerrie. L'internationalisation des échanges économiques conduit à remettre en cause les fondements sur lesquels a reposé le développement économique pendant la période des « trente glorieuses » (1945-1975). Une période marquée par une augmentation de l'interventionnisme étatique dans le domaine social et dans le domaine des infrastructures publiques et par l'institutionnalisation du rapport salarial entre associations patronales et organisations syndicales (compromis « fordiste »). Or, ce type de capitalisme organisé est remis en question. Cela nous renvoie au changement de paradigme, dont nous avons parlé précédemment, qui a lieu au milieu des années 1970 : du paradigme keynésien, centré sur l'investissement public et la redistribution des revenus, on passe au paradigme néo-libéral, fondé en revanche sur la primauté des règles du marché et un Etat minimum (voir aussi Ayrton 2002 : 79 ss.).

---

<sup>6</sup> Pascal Sciarini dans son ouvrage *La Suisse face à la Communauté européenne et au GATT. Le cas test de la politique agricole* aborde justement la question de l'intégration européenne et des négociations de l'Uruguay Round et les conséquences que celles-ci comportent pour la politique agricole suisse. Par contre, dans son travail de thèse *La Suisse entre internationalisation et changements politiques internes. La législation sur les cartels et les relations industrielles dans les années 1990*, André Mach s'interroge sur les origines des nombreux changements et des processus politiques déclenchés pour réaliser les réformes qui affectent la Suisse dès le début des années 90. Plus précisément, l'auteur se penche sur deux domaines : la révision de la loi sur les cartels et les modifications des réglementations du marché du travail et du fonctionnement des relations industrielles. En revanche, Serge Pravato dans son travail *Influence du contexte international sur le fonctionnement du système politique suisse et sa capacité d'adaptation : Le cas de la libéralisation des marchés suisses* essaie de rendre compte des conséquences pour le système politique suisse découlant du phénomène de la globalisation économique en se concentrant, plus particulièrement, sur le secteur des marchés publics.

Après l'internationalisation des échanges économiques, la deuxième évolution qui affecte la Suisse à partir des années 90 est la forte progression du taux de chômage. À celle-ci s'ajoute également la troisième évolution, à savoir la détérioration des finances publiques et surtout de celles de la sécurité sociale. Ces deux phénomènes sont par ailleurs interdépendants. En fait, « l'accroissement des besoins sociaux combiné à la diminution des recettes fiscales en raison de la récession se répercutent directement sur la situation financière des collectivités publiques » (Mach 1999 : 42). Ce qui paraît comme inédit, c'est l'ampleur des deux événements. La crise économique des années 1990 a été moins brutale mais plus durable que celle qui s'est déclenchée en 1974-1975. Cette dernière n'avait pas engendré, à vrai dire, une forte augmentation du chômage en termes statistiques. Ce qui s'explique notamment par la présence de nombreux travailleurs étrangers qui bénéficiaient d'un permis de travail temporaire et que la Confédération a décidé de ne leur plus octroyer. À cela, il fallait aussi ajouter le retrait du marché du travail d'un nombre considérable de femmes et l'absence d'une assurance chômage obligatoire.

Comme l'observe Mach, face à la crise de la dernière décennie du XX<sup>ème</sup> siècle, les recettes traditionnelles ne permettent plus à la Suisse d'être épargnée par le chômage. Ainsi, dès 1990 le nombre de chômeurs en Suisse n'a cessé de croître – sauf en 1995 où il a baissé – pour atteindre en 1997 un taux jamais connu depuis la crise des années 1930. Dès 1998, il baisse mais reste toujours loin de celui de 1990 et 1991 (Tableau 1). Bref, « l'évolution dans les années 90 a constitué une sorte de "normalisation" du cas suisse par rapport aux autres pays européens en matière de politique de l'emploi » (Mach 2001 : 124). Les mesures de compensation interne, autrefois utilisées, ne peuvent pas être très efficaces face à l'émergence d'un chômage et d'un endettement public structurels.

**Tableau 1 : Evolution du chômage en Suisse (1990 – 2000)**

	<b>Nombre</b>	<b>Taux (%)</b>
<b>1990</b>	18'133	0,5
<b>1991</b>	39'222	1,1
<b>1992</b>	92'308	2,5
<b>1993</b>	163'135	4,5
<b>1994</b>	171'038	4,7
<b>1995</b>	153'316	4,2
<b>1996</b>	168'630	4,7
<b>1997</b>	188'304	5,2
<b>1998</b>	139'660	3,9
<b>1999</b>	98'602	2,7
<b>2000</b>	71'987	2,5

**Source :** *Annuaire statistique de la Suisse 1998/2004.*

Face à la détérioration des finances publiques (Tableau 2), on constate la volonté de la part des milieux patronaux d'élaborer des programmes d'austérité budgétaire. La présence d'un déficit structurel signifie, comme affirment Paolo Urio et Véronique Mercks, que les dépenses augmentent plus rapidement par rapport aux recettes et cela pour des causes dépendant non pas de la conjoncture mais d'une inadéquation entre la structure fiscale et les tâches de l'Etat. Or, cette inadéquation se manifeste ouvertement pendant les années 1990, accentuant ainsi les affrontements politiques entre, d'un côté, les défenseurs de l'Etat social et, de l'autre côté, les partisans néo-libéraux. On y retrouve donc la droite qui « démontre un Etat tentaculaire » et qui « propose de recourir à des réductions drastiques des dépenses publiques ainsi qu'à la privatisation d'un certain nombre de services aujourd'hui du ressort de l'Etat ». Par contre, la gauche essaie de défendre les prestations déjà existantes et assurer ainsi aux citoyens une protection minimale face aux facteurs d'imprévisibilité liés au marché (Urio et Mercks 1996 : 13).

**Tableau 2 : Evolution de la dette de la Confédération, des cantons et des communes (1990 – 2000)**

	<b>Dette (total en millions de francs)</b>	<b>Dette (en % du PIB)</b>
<b>1990</b>	98'044	30,9
<b>1991</b>	109'898	33,2
<b>1992</b>	129'805	37,9
<b>1993</b>	147'941	42,3
<b>1994</b>	160'918	45,0
<b>1995</b>	170'372	46,9
<b>1996</b>	180'328	49,3
<b>1997</b>	191'260	51,5
<b>1998</b>	207'075	54,4
<b>1999</b>	199'768	51,4
<b>2000</b>	207'500	51,2

**Source :** *Finances publiques en Suisse 2001.*

Enfin, la quatrième évolution nous renvoie à l'avancée néo-libérale promue notamment par les représentants des secteurs économiques tournés vers l'extérieur. Nous pouvons même dire que les trois premiers processus qui se déclenchent au début des années 90 – et dont nous venons de parler – semblent être à la base de la radicalisation du discours néo-libéral en Suisse. Celui-ci se développe déjà à partir des années 1970<sup>7</sup>, mais ce n'est qu'avec l'évolution

<sup>7</sup> Le PRD gagne en effet les élections fédérales dans l'automne 1979 avec le slogan « Moins d'Etat, plus de liberté » (Rossi 1984 : 101).

favorable du contexte économique que le néo-libéralisme a pu s'imposer comme un référentiel dominant de l'action étatique. Cela signifie qu'il parvient à convaincre et à rassembler plusieurs acteurs économiques et politiques dès le moment que les finances des collectivités publiques tombent toujours davantage dans les chiffres rouges, que les coûts dans le domaine social n'arrêtent pas d'augmenter et que la concurrence internationale s'endurcit. Les années 1990 voient ainsi l'émergence au niveau national d'une coalition néo-libérale qui opère en faveur « d'une plus grande libéralisation et déréglementation de l'économie suisse, pour une réduction des charges pesant sur les entreprises et en faveur d'un retrait de l'interventionnisme étatique » (Mach 2001 : 131). Cette coalition d'acteurs essaie donc d'améliorer la compétitivité de l'économie suisse en promouvant des publications à travers lesquelles elle exprime ses idées.

### III

## LES LIVRES BLANCS SUISSE ET TESSINOIS : ELEMENTS DE CONVERGENCE ET DE DIVERGENCE

Dans ce chapitre, nous nous pencherons de manière générale sur les ouvrages néo-libéraux suisses et plus particulièrement sur le livre blanc publié en 1995 dans le but d'en ressortir les principaux éléments. Par la suite, nous analyserons la publication tessinoise de 1998 en en présentant tout d'abord les promoteurs avant de tenter d'en faire ressortir les similitudes et les différences avec la publication nationale au niveau du contenu proprement dit, c'est-à-dire des revendications. Notre intention est donc de fournir les premiers éléments de réponse à la question de recherche qui est à la base de ce travail.

### **1. Le lancement des publications néo-libérales suisses**

Autour des revendications pour une plus grande libéralisation et pour un assouplissement fiscal et bureaucratique surgit une alliance d'acteurs économiques et scientifiques, visant à établir un ordre économique plus libéral. Ce qui, d'ailleurs, traduit parfaitement un des principes fondamentaux du néo-libéralisme: le rétablissement d'un libéralisme de principe. Ce groupe d'acteurs se fait promoteur de toute une série de publications dès le début des années 1990. Les requêtes promues par cette coalition néo-libérale jouissent d'une importante légitimité de par la composition même de la coalition. Celle-ci étant notamment constituée par des professeurs universitaires et des directeurs d'entreprise. En effet, « le discours néo-libéral est né dans les universités, il est le fruit d'élaborations théoriques conçues par des professeurs, dans des instituts renommés, à l'image de la Haute Ecole de St.Gall (Hochschule St.Gallen) » (Burkhalter et al. 1999 : 65). L'alliance entre la connaissance théorique des sphères académiques et la connaissance pratique relevant de la sphère entrepreneuriale permet de légitimer davantage les propositions qui ressortent de la coalition néo-libérale<sup>8</sup>.

---

<sup>8</sup> L'ouvrage collectif *Le tournant néo-libéral en Europe* dirigé par Bruno Jobert prend en considération l'avancée du néo-libéralisme dans quatre pays (Allemagne, France, Grande-Bretagne, Italie) et dans la Communauté Economique Européenne pendant la décennie 1980-1990. En guise d'introduction, Jobert observe que dans la plupart des cas étudiés ce sont les forums scientifiques des économistes qui, à partir des années 1970, se sont montrés les plus réceptifs au programme néo-libéral. À cet égard, la Suisse semble donc ne pas faire exception. Cela ne doit pas étonner beaucoup puisque « dans une communauté scientifique internationale largement dominée par sa branche américaine, la course aux prestiges et aux honneurs passe logiquement par la recherche de l'excellence à l'intérieur du paradigme dominant. Aussi bien, après avoir doctement instruit la théorie des échecs du marché dans les décennies précédentes, les économistes européens qui voulaient briller sur la scène internationale, voire aspirer au Nobel, se découvrirent une ferveur nouvelle pour construire la théorie des défaillances de l'action publique. On aura garde cependant de distinguer dans le groupe des économistes ceux qui opèrent d'abord sur la scène scientifique (et qui sont par là plus sensibles aux variations paradigmatiques de la discipline) de ceux qui agissent d'abord comme conseillers des gouvernements et qui doivent alors faire entrer d'autres variables dans leurs discours et leurs stratégies » (Jobert 1994 : 12).

Les premières revendications sont lancées en 1991 à travers la publication du premier livre blanc intitulé *La politique économique de la Suisse face à la concurrence internationale. Programme pour un ordre plus libéral*, cosigné par dix-sept personnes. Ce programme repose sur cinq constats. Tout d'abord, les auteurs dénoncent l'affaiblissement en Suisse d'un ordre économique permettant l'épanouissement de la liberté individuelle. Deuxièmement, ils critiquent ouvertement la dilapidation des ressources financières à cause d'un interventionnisme étatique excessif et mal ciblé. En matière d'environnement, les signataires de ce premier livre estiment que l'Etat n'agit pas de la bonne manière : il mène une action qui est trop dispendieuse et qui n'atteint même pas les résultats escomptés. Une autre critique porte sur le rôle joué par les groupes d'intérêt qui entravent les processus de réforme nécessaires au pays. Ils disposent d'un pouvoir de décision et d'influence jugé comme excessif. Enfin, la dernière constatation renvoie à la perte des avantages comparatifs, ou de moins à leur affaiblissement, de l'économie suisse sur le plan international.

Ainsi, étant donné la situation esquissée, les promoteurs du programme présentent des propositions visant un changement structurel du cadre politique et économique de la Suisse. Selon eux, le changement doit se faire en profondeur et doit reposer sur cinq points fondamentaux : ouverture et libéralisation du marché intérieur ; abandon des monopoles étatiques ; favoriser la concurrence entre les cantons ; délimitation des compétences relevant de l'Etat et réduction des dépenses étatiques (Leutwiler et al. 1991 : 32 ss.).

La publication du premier livre blanc est complétée par un ouvrage plus approfondi rédigé par un des signataires du programme pour un ordre plus libéral, à savoir Peter Moser, sous le titre de *Schweizerische Wirtschaftspolitik im internationalen Wettbewerb. Eine ordnungspolitische Analyse*. Toujours en 1991, le Conseil fédéral charge David de Pury – ancien délégué du gouvernement au GATT et co-directeur du groupe Asea Brown Boveri – de rédiger un rapport indiquant les voies à parcourir pour mettre en oeuvre des réformes économiques. De Pury coordonne un groupe de travail informel qui rend public en 1992 son programme de « revitalisation » de l'économie helvétique. Les mesures prônées par cette publication seront partiellement reprises par le Conseil fédéral après le rejet populaire de l'Accord sur l'EEE, le 6 décembre 1992.

En décembre 1995, en revanche est publié le deuxième livre blanc, *Ayons le courage d'un nouveau départ. Un programme pour la relance de la politique économique de la Suisse*. Cette fois trois noms sont mis en avant : David de Pury, Heinz Hauser et Beat Schmid. Un aspect à noter est que les deux livres blancs paraissent au début des deux législatures (1991-1995 et 1995-1999), ce qui semble montrer la volonté de leurs promoteurs d'influencer de plus près l'action des parlementaires, notamment de droite.

Les deux principales publications néo-libérales (1991 et 1995), au niveau de la structure, s'articulent plus ou moins explicitement autour de trois éléments principaux : la présence d'un projet universel de société ; la présentation d'un bilan de la situation économique et politique de la Suisse ; enfin la proposition de mesures à introduire dans l'action étatique (Burkhalter et al. 1999 : 82 ss.). En ce qui concerne l'analyse du discours, nous aimerions réfléchir plus attentivement sur le contenu de

l'ouvrage publié à la fin de 1995. Ce choix se justifie de par le fait que, premièrement, le livre blanc de 1995 reprend des éléments déjà présents dans celui de 1991. Deuxièmement, cet ouvrage est le plus proche, d'un point de vue temporel, du livre blanc tessinois qui sera l'objet de l'analyse principale de ce chapitre. En effet, le Département tessinois des finances et de l'économie a justement chargé, le 9 octobre 1996, l'économiste italien Carlo Pelanda de rédiger un rapport pour la relance économique du canton qui a débouché sur la publication en 1998 du livre blanc *TICINO 2015*.

### 1.1 Le livre blanc suisse de 1995 : *Ayons le courage d'un nouveau départ*

Dans l'avant-propos du livre, les auteurs mettent en avant la nécessité de remettre en question les positions acquises face à l'évolution du contexte international notamment. La Suisse peut bénéficier d'une position de départ sûrement favorable, mais cela ne suffit pas puisqu'elle est en train de perdre ses avantages comparatifs. Nous observons l'adoption d'un discours assez alarmiste qui est censé justifier le besoin d'agir rapidement à travers la mise en œuvre de réformes concrètes en matière économique, financière et sociale.

De ces premières pages du livre ressort déjà un des principes du néo-libéralisme que nous avons évoqué auparavant (II.1) : la soumission du politique à l'économie. Celle-ci devrait « guider » le politique, elle devrait en définir les priorités : « contrairement à l'économie, l'Etat est enfermé dans ses frontières géographiques et politiques, ce qui ne facilite pas son ouverture sur l'extérieur. D'où le rôle décisif que doit jouer l'économie en soutenant activement les programmes de réforme des pouvoirs publics. Elle le peut d'une part en se montrant elle-même fidèle aux principes libéraux et en relevant efficacement les défis de la concurrence, et d'autre part en signalant au monde politique les moyens de renouer avec ces principes » (De Pury, Hauser et Schmid 1996 : 8).

L'ouvrage est divisé en trois chapitres. Le premier dresse un état de la situation en Suisse. Plus précisément, on y retrouve une mise en contexte de la Suisse dans le cadre de la révolution structurelle qui affecte l'économie mondiale. Les auteurs mettent en évidence le caractère fulgurant, qui est absolument nouveau, de cette révolution. Les facteurs explicatifs avancés sont nombreux et reliés entre eux : le progrès technologique qui a aussi engendré une baisse des coûts commerciaux, avec la réduction des obstacles tarifaires et non tarifaires ; la transformation des conditions-cadre grâce surtout au rôle joué par la Banque mondiale (BM), le Fonds monétaire international (FMI) et l'Organisation mondiale du commerce (OMC, ex GATT).

À ces deux facteurs principaux, De Pury et al. ajoutent également la vague de libéralisation découlant de l'effondrement du communisme, de la création du marché commun européen, des processus de démocratisation et d'ouverture économique des pays en voie de développement d'Asie et de l'Amérique du Sud. En résumé, tous ces facteurs sont supposés rendre compte de l'expansion rapide des marchés dans le monde entier. Or, cela signifierait une augmentation du nombre de clients potentiels et notamment le développement de nouveaux marchés se situant en dehors de l'espace de l'OCDE.



Cette évolution entraînerait ainsi l'effritement de la domination économique mondiale de la « triade » UE – USA – Japon. Nous assistons à l'émergence d'un premier et véritable marché mondial. Les auteurs de ce deuxième livre blanc affirment que l'économie suisse est déjà largement adaptée à cette nouvelle situation. Elle devrait tout de même être en mesure de tirer le maximum d'opportunités que lui offrent les nouvelles technologies. En effet, ces dernières permettraient de faire disparaître les problèmes de distance et sanctionneraient le passage d'une société industrielle à une société mondiale de l'information qui réduirait le rôle des spécificités locales. À cet égard, l'avènement d'Internet constitue la première concrétisation d'une autoroute de l'information. La Suisse doit donc faire face à l'émergence d'une nouvelle ère de la concurrence. Plus précisément, « la prospérité de notre pays repose principalement sur la capacité des entreprises suisses à s'intégrer dans l'économie mondiale et à mettre sur le marché international des produits, des services et des systèmes concurrentiels » (De Pury, Hauser et Schmid 1996 : 21). Les procédés et les produits à forte valeur ajoutée seraient à cet égard très concurrentiels et compétitifs.

Un aspect qui est également crucial pour la Suisse renvoie à la compétitivité en matière d'innovation, même si les auteurs du livre constatent avec préoccupation que les entreprises helvétiques dépensent plus d'argent pour financer des recherches à l'étranger qu'en Suisse. Pour cette raison, il serait nécessaire de favoriser un climat davantage propice à la recherche et à l'innovation, capable d'attirer des équipes de recherche scientifique étrangères. Or, pour réaliser cela il faudrait fournir un cadre légal et social assurant une grande liberté aux entreprises pour exploiter des nouveaux domaines d'activité. Ainsi, les promoteurs néo-libéraux souhaitent le renforcement et l'amélioration de la coopération entre le monde universitaire et les milieux économiques privés.

En guise de conclusion du premier chapitre, De Pury, Hauser et Schmid dénoncent l'affaiblissement de l'attractivité de la Suisse, mettant en évidence la nécessité de réviser la politique sociale et économique afin de faire face à la concurrence accrue entre places nationales. Les auteurs s'accordent sur le fait que la Suisse détient encore des nombreux atouts. Toutefois, d'autres pays adoptent des réformes encore plus libérales (Asie du Sud-Est, Amérique latine et Europe centrale). Par conséquent, on constate l'absence d'un dynamisme économique qui se traduirait notamment par une progression du PIB en valeur réelle qui, dans notre pays – depuis plusieurs années – serait inférieure à la moyenne des autres pays industrialisés<sup>9</sup>. De plus, le taux de la fiscalité ne tendrait pas à diminuer ; il existerait une surréglementation des marchés intérieurs et une lente adaptation aux changements due au système politique. Ce qui engendre un sentiment de méfiance envers le politique qu'on retrouve souvent dans la rhétorique néo-libérale. Cela dit, « si la Suisse entend remporter des succès dans cette situation nouvelle, l'heure est venue pour elle de changer profondément

---

<sup>9</sup> Le livre blanc suisse de 1995 reprend des chiffres tirés de l'Institut de recherches conjoncturelles de Bâle d'après lesquels la croissance annuelle en % du PIB réel en Suisse dans la période 1983-1992 (1,7) a été inférieure de celle de la « Triade » (USA, Japon, Allemagne, France, Italie et Grande-Bretagne : 2,7) (De Pury, Hauser et Schmid 1996 : 26).

d'état d'esprit, de ne plus réfléchir exclusivement en termes de conservation des acquis et de retrouver l'esprit d'entreprise » (De Pury, Hauser et Schmid 1996 : 27).

Le deuxième chapitre est consacré à un bilan critique des mesures de « revitalisation » de l'économie adoptées depuis la parution du premier livre blanc en 1991. Les auteurs donnent leur avis sur les progrès en matière de politique structurelle. À ce propos, ils apprécient la révision totale de la loi sur les cartels qui aurait permis de renforcer la concurrence en Suisse et de baisser les prix. Ou encore, l'introduction de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) qui a été accompagnée par la suppression de la taxe occulte sur les investissements. La nouvelle loi sur les entraves techniques au commerce, qui aurait éliminé les barrières pour les échanges transfrontaliers de marchandises, constitue une autre réforme approuvée par les auteurs. La nouvelle loi sur le marché intérieur est également encouragée, étant donné qu'elle permettrait d'abolir en bonne partie les barrières commerciales entre les cantons.

Or, malgré ces quelques progrès, il existe – à en croire les partisans néolibéraux – encore des obstacles qui limiteraient la portée des mesures adoptées. Tel serait le cas de l'emploi dans la fonction publique et l'enseignement qui n'est pas inclus dans la loi sur le marché intérieur. En outre, il s'agirait également d'accélérer l'ouverture du marché en appliquant de façon systématique les dispositions contractuelles prévues suite à l'entrée de la Suisse dans l'OMC. Pour les promoteurs du livre blanc une autre étape cruciale serait constituée par le processus d'adhésion à l'Union Européenne.

En matière de déréglementation du marché du travail, la révision de la loi sur le travail présente sûrement des aspects positifs quoiqu'elle soit encore réduite dans sa portée. Il faudrait aller plus loin et au-delà de tout compromis, au nom d'une plus grande flexibilité des horaires. Il en va de la compétitivité de la Suisse. De Pury, Hauser et Schmid constatent également des progrès dans le domaine de la politique monétaire centrée sur la stabilité des prix, laquelle aurait permis – d'après eux – de baisser l'inflation de presque 4% (de 6% en 1991 à 2% en été 1995). L'ouverture des marchés de la communication est jugée comme novatrice et bienvenue, notamment avec la révision de la loi sur les télécommunications qui prévoit la séparation complète entre la Poste et les Télécoms.

De même, la nouvelle loi sur les Hautes Ecoles spécialisées (HES) est censée donner un élan considérable au renforcement de la place économique suisse puisqu'elle permet d'améliorer la collaboration entre centres de formation et entreprises. Enfin, pour les Chemins de fer fédéraux (CFF) la bonne voie a été prise avec le nouveau concept directeur prévoyant trois unités distinctes : l'infrastructure, le transport voyageurs et le transport marchandises. Ce qui, selon les vœux des néolibéraux, devrait finalement déclencher le processus de privatisation par étapes des CFF.

En résumé, la principale critique concerne le degré de réalisation des projets de réforme prônés par Leutwiler et al. en 1991 qui est jugé comme insatisfaisant. Les auteurs du livre blanc estiment que les réformes qui ont été accomplies sont affaiblies par les nombreux compromis dictés par le système politique suisse et

leur mise en œuvre jugée trop lente en comparaison des autres pays. Cela aurait détérioré inévitablement l'attractivité de la place économique helvétique.

Par la suite, après avoir discuté des pas entrepris vers la libéralisation, un sous-chapitre est dédié aux lacunes qui existent encore et pèsent sur l'instauration d'un ordre plus libéral. Les réformes de la politique financière et fiscale seraient inadéquates. Les néo-libéraux craignent la paralysie financière de l'Etat qui risque de ne plus avoir des moyens suffisants à investir, par exemple, dans la recherche. Ils jugent excessive la charge fiscale en Suisse qui entrave la formation de capital-risque et constitue une limitation importante à la création d'entreprises et d'emplois. D'autres lacunes sont relevées en matière de politique des étrangers (coûts très élevés des procédures d'autorisation) et de politique sociale. Cette dernière devrait en particulier être ciblée sur les personnes véritablement nécessiteuses et favoriser le sens de la responsabilité individuelle. De plus, il faudrait éliminer les rigidités qui caractérisent la politique sociale suisse et qui contribuent à accroître les coûts salariaux. Ce qui, par conséquent, représente un facteur affaiblissant la compétitivité de la place économique helvétique.

D'importantes limites sont également dénoncées au niveau de la politique de la recherche et de la formation. Il s'agirait aussi d'améliorer la formation, puisque jusqu'à maintenant ont été privilégiées « des solutions minimalistes qui seront insuffisantes pour la poursuite de certaines formations plus exigeantes. L'avenir de la place économique suisse dépend de la qualité intellectuelle de la formation dispensée pour l'essentiel dans les établissements gymnasiaux de notre pays » (De Pury, Hauser et Schmid 1996 : 41). Une réforme en profondeur du système universitaire est fortement souhaitée. Enfin, d'autres lacunes se manifesteraient encore, d'une part, dans la politique du logement et de la construction et, d'autre part, en matière de politique énergétique avec un interventionnisme trop poussé de l'Etat.

### *1.1.1 Les propositions de De Pury et al.*

Le troisième chapitre du livre blanc de 1995 contient des propositions concrètes pour la relance économique de la Suisse. Compte tenu de la situation esquissée dans les chapitres précédents, les auteurs formulent toute une série de mesures à adopter.

La première concerne la fixation des conditions-cadre libérales à travers l'ouverture des marchés et la privatisation des services publics dans le but d'en améliorer l'efficacité. À cela il faudrait ajouter la limitation des tâches de l'Etat et de ses dépenses en faveur d'un équilibre des finances publiques. Autre aspect à développer : favoriser la création d'entreprises notamment les petites et moyennes (PME) qui sont les piliers de l'économie suisse. Pour cette raison, le grand défi pour la Suisse consisterait justement à créer un environnement propice aux PME en favorisant l'innovation et en allégeant les réglementations.

La deuxième proposition renvoie à la nécessité de disposer d'infrastructures efficaces. À ce propos, l'initiative privée est présentée comme la panacée de tous les « maux » engendrés par la concurrence accrue liée à la globalisation. Autrement dit, « les entrepreneurs du secteur privé, habitués à prendre des risques et à affronter la concurrence, savent mieux que l'Etat développer et exploiter avec créativité des innovations efficaces autant sur le plan économique qu'écologique » (De Pury,

Hauser et Schmid 1996 : 47). Cela pousse les acteurs de la coalition néo-libérale à envisager une privatisation et une libéralisation du secteur des télécommunications qui favoriserait l'implantation de processus de production à forte valeur ajoutée et d'emplois hautement qualifiés. Cette réforme impliquerait aussi la privatisation de la Poste et des Télécoms. Deux autres secteurs devraient être soumis à une déréglementation : les transports, avec la privatisation des CFF, et l'énergie, avec la libéralisation du marché de l'électricité.

La troisième proposition concerne la garantie de finances publiques saines et d'un système fiscal favorisant la croissance. Pour réaliser cela, l'Etat devrait limiter l'augmentation de ses dépenses, diminuer la dette, réduire les subventions fédérales et réformer l'administration pour la rendre plus souple et plus efficace. Sur le plan de la fiscalité, il s'agirait de restructurer la charge fiscale en diminuant notamment le taux de l'imposition directe. En supprimant l'impôt fédéral direct, on est censé stimuler les investissements, la croissance et l'emploi en Suisse. Par contre, l'abaissement de la fiscalité directe entraînerait l'augmentation de la fiscalité indirecte (augmentation de l'imposition sur la consommation).

La quatrième mesure est consacrée à une politique sociale ciblée, c'est-à-dire adaptée aux besoins réels. Ce qui passerait par le renforcement de la responsabilité individuelle, par la lutte contre le développement d'une mentalité d'assisté. En ce qui concerne la prévoyance-vieillesse, on retrouve un discours alarmiste qui vise à mettre en évidence le besoin urgent de renoncer au système de répartition. La prévoyance-vieillesse devrait donc reposer sur une assurance de base couvrant les besoins d'existence qui pourrait être complétée par des prestations supplémentaires individuelles.

La cinquième proposition aborde le thème de la politique de la formation et de la recherche. Les auteurs insistent sur trois priorités : favoriser la formation continue ; déréglementer la formation universitaire et l'orienter en fonction des besoins de l'économie. En d'autres termes, pour De Pury et al. « la suppression du monopole d'Etat sur les universités devrait avoir pour effets d'accroître l'efficacité de la formation universitaire, de mieux orienter son contenu sur les besoins d'une économie confrontée à la concurrence internationale, et enfin d'assurer une collaboration plus étroite entre les universités et les milieux économiques » (1996 : 67). La troisième priorité concerne en revanche la nécessité de miser sur la qualité de la recherche en créant les meilleures conditions pour favoriser un échange continu de connaissances entre l'économie et les différentes disciplines scientifiques spécialisées. Cet échange pourrait se traduire aussi par le financement privé de chaires d'enseignement.

La sixième mesure prônée est celle de la réforme du marché de l'emploi : il faudrait inciter l'arrivée en Suisse d'une main-d'œuvre hautement qualifiée. Pour accroître l'attractivité de la place économique suisse, les auteurs du livre blanc demandent des contrats et des horaires de travail plus flexibles. Un autre aspect mis en évidence est celui de la nécessité absolue de réformer l'assurance-chômage, en s'inspirant de trois objectifs : assurer le financement à long terme ; limiter les prestations pour la couverture des besoins d'existence et encourager la responsabilité individuelle.

La dernière proposition avancée par la coalition néo-libérale soutient l'ouverture du marché à l'intérieur – par le truchement de l'élimination des entraves à l'activité des entreprises privées – et sur l'extérieur. Il faudrait laisser finalement épanouir la performance et le goût du risque. Pour cela, les auteurs du livre *Ayons le courage d'un nouveau départ* insistent sur la fonction qui doit être remplie par les entrepreneurs, les travailleurs, les politiciens et les citoyens qui sont appelés à collaborer entre eux afin de favoriser la mise en œuvre des réformes nécessaires. Chaque groupe devrait apporter sa contribution à l'économie suisse et à sa relance.

## 2. Le livre blanc TICINO 2015

La réflexion esquissée dans les deux livres blancs suisses de 1991 et surtout de 1995 nous conduit à nous pencher attentivement sur la publication en 1998 de l'ouvrage de Carlo Pelanda *TICINO 2015. Libro bianco sullo sviluppo economico cantonale nello scenario della globalizzazione*. La parution de ce livre blanc tessinois s'insère dans le même contexte économique caractérisant ceux publiés à l'échelon national. Plus précisément, à l'instar de ce qui a été observé pour la Suisse à partir du début des années 1990, le Tessin est aussi concerné par une internationalisation accrue des échanges économiques, par la radicalisation du discours néo-libéral et – de manière même plus accentuée par rapport au niveau suisse – par une augmentation du taux de chômage qui s'accompagne de la détérioration des finances publiques<sup>10</sup>.

En ce qui concerne l'avancée des revendications néo-libérales, au Tessin elles ont été promues par une coalition d'acteurs locaux, ce qui est assez inédit. En effet, pendant les années 90, dans les autres cantons nous constatons l'émergence de revendications ciblées sur des thèmes précis de la politique sociale, économique ou financière qui ne relèvent pas vraiment d'un groupe organisé rassemblant une pluralité d'acteurs. En revanche, au Tessin nous assistons au développement d'un discours général s'inspirant des principes néo-libéraux (réduire l'interventionnisme étatique, redimensionner l'Etat social, miser sur la responsabilité individuelle, retour de l'économisme) et touchant l'ensemble des aspects de l'économie, de la fiscalité, de la socialité, de la politique des transports et de la formation. Ce discours est notamment promu par le livre blanc de Pelanda, dont la publication a été encouragée par le Département tessinois des finances et de l'économie (DFE) dirigé par la libérale Marina Masoni.

Il s'agit à présent de réfléchir au contenu de l'ouvrage *TICINO 2015*, dans le but de mettre en évidence les éléments de convergence et de divergence existant entre le livre blanc *Ayons le courage d'un nouveau départ* et celui tessinois. Cela devrait nous permettre de répondre à la deuxième partie de notre question de recherche, concernant les analogies et les différences au niveau des revendications avancées en Suisse et au Tessin par les coalitions néo-libérales (voir p. 10). Notre intention est de retenir les éléments principaux de chaque chapitre.

Tout d'abord, il faut noter que le livre de Pelanda – au contraire de celui publié par De Pury, Hauser et Schmid – présente déjà dans le titre une vision temporelle à long

---

<sup>10</sup> L'évolution du taux de chômage en Suisse connaît un léger fléchissement entre 1994 et 1995, alors qu'au Tessin le nombre de chômeurs croît sans arrêt entre 1990 et 1997 lorsqu'il atteint son taux maximum. Pour plus de détails, voir IV.3.

terme (2015) qui sous-tend tout le discours. Cela constitue une importante première différence avec le livre blanc suisse qui, en revanche, établit, en guise de conclusion, des priorités pour la législature 1995-1999. Autrement dit, la publication néo-libérale de 1998 au Tessin présente une réflexion de longue haleine. Elle ne se contente pas de fournir des indications générales pour résoudre la crise économique qui frappe le canton mais elle les approfondit par des réflexions inédites en comparaison du contenu de la publication nationale. L'analyse est développée à partir d'une situation conjoncturelle mais les solutions proposées vont beaucoup plus loin, ce qui explique la présence de nombreux éléments qu'on ne retrouve absolument pas dans le livre suisse de 1995. Ce dernier, qui se présente comme moins détaillé, nous semble plutôt avoir le but d'influencer de manière générale le débat, afin de créer un climat propice aux réformes.

En revanche, la publication tessinoise, d'ailleurs beaucoup plus volumineuse (environ 270 pages avec les annexes statistiques par rapport aux 80 pages de celle suisse), vise véritablement à guider l'action gouvernementale et plus précisément du Département tessinois des finances et de l'économie. Elle constitue un document de référence, tant et si bien qu'en 2003 a été publié un rapport sous le titre *Per un Ticino equo e competitivo* qui rend compte du degré de réalisation des mesures prônées en 1998. Par contre, au niveau fédéral nous n'avons pas connaissance d'une pareille publication promue par le Conseil fédéral ou par quelque département, dans le but d'évaluer la portée des réformes mises en œuvre à partir du livre blanc de De Pury et al. de 1995.

Une autre différence que nous constatons entre les deux ouvrages, et qui est à notre avis également fondamentale, renvoie aux promoteurs mêmes de ces publications. Au Tessin l'« input » – pour utiliser un concept systémique – provient directement de la directrice d'un des départements les plus influents, si ce n'est le plus influent. Par contre, au niveau national, l'initiative a été lancée par des acteurs économiques et scientifiques. De ce fait, dans l'ouvrage *Ayons le courage d'un nouveau départ* il n'y a pas de préface du conseiller fédéral responsable à l'époque des finances, à savoir d'Otto Stich (de 1984 à 1995) ou de Kaspar Villiger (dès 1995). Les revendications proviennent du milieu économique et académique et elles s'adressent au monde politique, afin de le convaincre de la nécessité d'opérer des réformes structurelles en Suisse.

Cela n'empêche de supposer qu'au sein du Conseil fédéral, cette nécessité ait été ressentie parmi certains membres. D'ailleurs, c'est justement l'exécutif fédéral – comme nous l'avons écrit précédemment – qui a chargé en 1991 un groupe de travail présidé par David de Pury de présenter des mesures visant à réaliser des réformes économiques indispensables. Néanmoins, aucun membre du gouvernement n'apparaît parmi les co-signataires des deux livres blancs de 1991 et 1995. En revanche, Marina Masoni se présente ouvertement, avec son département et des acteurs économiques, comme la promotrice d'un discours en faveur de l'instauration d'un ordre plus libéral dans le canton du Tessin.

## 2.1 Les acteurs promoteurs du livre blanc

Le 26 avril 1996, le Département des finances et de l'économie dirigé par Masoni publie et met en consultation le document de travail *Strategia e misure puntuali di sostegno al rilancio economico in Ticino* (Stratégie et mesures ponctuelles de soutien pour la relance économique au Tessin). Ce document, dit aussi des 101 mesures, estime « indispensable solliciter une contribution analytiques [...] (“Livre blanc”) d'un groupe restreint d'économistes et d'opérateurs économiques qui soient capables d'identifier les secteurs dans lesquels le Tessin pourra s'insérer avec succès dans l'avenir » (Pelanda 1998 : 11). Le 9 octobre 1996 le DFE décide de mettre en place le groupe de travail sous la guide de l'économiste italien Carlo Pelanda. Le but envisagé par la direction du département est de parvenir ainsi à l'élaboration d'une vision à long terme pour le canton et à la formulation d'une stratégie pouvant permettre la réalisation concrète du modèle *TICINO 2015*.

L'accomplissement de ces deux objectifs est confié à Pelanda – défini comme un véritable expert dans le domaine du re-développement économique de systèmes dits à « développement mûr » – qui est appelé à interagir avec le groupe informel. Entre autres, il est intéressant d'observer que celui-ci est composé exclusivement par des représentants des milieux économiques et par des hauts fonctionnaires et la directrice du DFE. Par contre, nous n'y trouvons aucun représentant des partis politiques ou des organisations syndicales. Même si à vrai dire au début du livre blanc on précise que, dans un premier temps, l'auteur « a consulté un vaste cercle de milieux économiques, syndicales et politiques du Canton du Tessin (enquête sur le terrain), dans le but de situer le degré de réponse compétitive que le Tessin pouvait offrir en lien avec les dynamiques du processus de globalisation » (Pelanda 1998 : 12).

À partir de cette consultation a été rédigé un rapport qui ensuite (dès mai 1997) a constitué la base de discussion entre Pelanda et le groupe de travail débouchant enfin sur la publication du livre blanc (mars 1998). Il nous semble que le choix dans la composition de ce groupe de travail reflète un des principes fondamentaux du néo-libéralisme que nous avons mentionné précédemment (voir II.1, p. 17), à savoir le retour à l'économisme. En d'autres termes, la composition du groupe informel paraît laisser transparaître la volonté d'émanciper finalement l'économie du politique. Ce qui, dans la perspective des partisans néo-libéraux tessinois, constitue une condition indispensable afin de mettre en œuvre les réformes nécessaires pour la relance économique du canton. Celles-ci ne doivent pas être ralenties excessivement par des compromis.

L'auteur du livre :

**Carlo Pelanda**, économiste italien, professeur de « International Futures » et « Political Ecology » auprès du Département de Science politique de l'« University of Georgia » aux Etats-Unis. Il a également enseigné et effectué des recherches en matière de politique et économie internationale dans des universités américaines et italiennes. Entre 1988 et 1990, Pelanda a été conseiller scientifique du Secrétaire général de l'ONU Perez De Cuellar dans le domaine des politiques de sécurité environnementale globale. Ensuite, il a été conseiller de la Banque mondiale (1992) et de l'Union Européenne (1993-1994). En 1994, il a été également collaborateur du ministre des finances Tremonti (gouvernement Berlusconi). Depuis 1996, il est

membre du comité scientifique de la plus grande association patronale italienne (Confindustria).

Le groupe informel de travail est composé par :

**Marina Masoni**, cheffe du Département des finances et de l'économie depuis son élection au Conseil d'Etat en 1995. Elle a effectué ses études en droit à l'Université de Zurich. Fille de Franco Masoni, influent avocat de Lugano et représentant historique – depuis les années 1960 – de l'aile libérale luganaise élu, pendant plusieurs législatures (1975-1979/1983-1991), au Conseil des Etats à Berne dont il a été même président.

**Franco Ambrosetti**, président de la Chambre du commerce, de l'industrie et de l'artisanat du Tessin (CCIA). Il est membre du Conseil d'administration de *Swisscom* et de l'entreprise *Ambrosetti ruote*, productrice de roues d'automobiles pour le marché international. Depuis 2000, il est également membre de la société *Brainpower*.

**Renato Boldini**, en 1998 était directeur de la *Société de Banque Suisse (SBS)*. Aujourd'hui il est responsable pour le Tessin de la clientèle privée et d'entreprise au sein de l'*Union des Banques Suisses (UBS)*.

**Paul Haener**, conseiller d'entreprise qui a ensuite collaboré au Tessin avec les *Chemins de fer fédéraux (CFF)*.

**Mauro Martinoni**, haut fonctionnaire qui dirige l'Office des études universitaires du Département de l'éducation, de la culture et du sport (DECS).

**Sergio Morisoli**, économiste et haut fonctionnaire du DFE. Il est chef de la division des ressources et étroit collaborateur de la directrice du département, Masoni.

**Rocco Pellegrinelli**, président administrateur délégué de la société de consultation financière *Brainpower*. Parmi ses clients l'on trouve Crédit Suisse, Deutsche Bank, Merrill Lynch et BNP Paribas.

**Gian Andrea Rimoldi**, en 1998 il était directeur de la Banque cantonale. Aujourd'hui il est directeur de la *BPVi (Suisse) Bank SA*.

Dans ce groupe de travail, on trouve parmi les acteurs économiques – comme à l'échelon suisse – le clivage entre les milieux internationalisés et les milieux tournés vers le marché intérieur. Seulement, les premiers ont participé à la rédaction du livre blanc. Au niveau politique, la présence de Masoni et de Morisoli témoigne de l'implication directe d'une partie des dirigeants du PLRT – notamment du courant libéral – dans la diffusion du discours néo-libéral. Alors qu'au niveau suisse, tout en étant David de Pury un ancien membre, le PRD a été moins engagé.

## 2.2 La nouvelle économie globale et la transformation des facteurs de compétitivité

Dans la préface du livre, Masoni fait une référence explicite à la crise économique qui touche le Tessin, ce qui permet en même temps d'insérer la publication dans un contexte précis et d'en justifier la parution. La directrice du



DFE met aussi en avant son caractère novateur : « le Livre blanc sur le développement économique cantonal dans le cadre de la globalisation que le professeur Carlo Pelanda [...] présente au début de la huitième année de la récession/stagnation qui a frappé l'économie tessinoise, a choisi une forme et une méthode nouvelles » (Pelanda 1998 : 9)<sup>11</sup>.

Un point commun qu'on retrouve dans l'ouvrage publié par De Pury, Hauser et Schmid renvoie à la mise en avant de la nécessité de remettre en cause tout ce qui semblait acquis définitivement. Il s'agit d'une sorte d'exhortation, au début des deux livres, à encourager toutes les transformations qu'il faut envisager face à la révolution structurelle de l'économie mondiale entraînée par la globalisation. En d'autres termes, c'est la condition *sine qua non* à remplir pour réaliser pleinement les réformes du système économique (respectivement suisse et tessinois).

En guise d'introduction, Carlo Pelanda rend brièvement compte de l'évolution du contexte économique tessinois, en insistant sur l'augmentation du chômage, la diminution du revenu cantonal par habitant et du PIB. Il dénonce également, comme il a été fait au niveau national, les rigidités du « modèle suisse » et sa perte de compétitivité. Ces aspects sont repris par l'auteur de manière plus approfondie dans le deuxième chapitre de son ouvrage. Cela dit, le principal élément introductif qui vaut la peine d'être retenu est la présence d'un discours assez alarmiste – autre facteur de convergence avec le livre suisse de 1995 – concernant la situation du Tessin, qui se trouverait à un carrefour : choisir entre une décadence contrôlée ou une relance compétitive. La première option ne prévoit pas de grands changements, mais condamnerait le canton à rester dans une situation de stagnation endémique. En effet, « puisque l'économie actuelle du territoire est tributaire du grand développement du passé, c'est naturel qu'une contraction, même si lente, conduirait de toute façon à une situation marquée par l'augmentation du chômage et à la réduction des opportunités économiques locales » (Pelanda 1998 : 22-23).

Par contre, la seconde option exige des réformes en profondeur du système tessinois qui ne sont pas simples à mettre en œuvre. À ce propos, Pelanda met en évidence trois types de problèmes. Premièrement, au niveau régional, il ne suffit pas d'avoir la volonté de réaliser des transformations structurelles. Dans une réalité fédéraliste comme la Suisse, le canton – même s'il jouit d'une assez large autonomie – ne dispose pas du contrôle direct de certains instruments nécessaires pour des réformes visant une meilleure compétitivité, comme par exemple la politique monétaire ou la politique étrangère.

La deuxième difficulté qui pourrait entraver les réformes est liée à la remise en question du statu quo existant et des avantages dont bénéficient certaines catégories d'individus. Ce qui d'après Pelanda est un problème propre à tout système riche qui – à la différence des pays sous-développés – ne s'aperçoit pas assez rapidement de la nécessité d'effectuer des changements, puisqu'il est occupé à défendre ses acquis.

Enfin, la troisième complication qui surgit en cas de réforme renvoie à la capacité objective du canton de déclencher la reprise économique. Est-il possible – s'interroge l'auteur – de réaliser un développement semblable à celui que le canton du Tessin a

---

<sup>11</sup> Nous traduirons de l'italien toutes les citations tirées du livre blanc tessinois, en restant les plus fidèles possible au texte original.

connu lors des « trente glorieuses » ? Il existe inévitablement des doutes à cet égard, compte tenu de la conjoncture historique et de l'externalité dont a bénéficié la grande croissance économique lors de la période 1945-1975. Pour dépasser ces incertitudes, le canton devrait être cependant conscient de sa « potentialité compétitive » très élevée qui, pour être exploitée, requiert des choix forts et indispensables pouvant parfois effrayer la population.

Ces deux derniers problèmes mis en avant par l'auteur du livre blanc tessinois, à la différence du premier, se posent également au niveau suisse. De Pury, Hauser et Schmid dénoncent eux aussi la lenteur dans la réalisation des réformes, due aux difficultés qui surgissent lorsqu'il s'agit de remettre en cause des positions acquises depuis longtemps. De plus, ils souhaitent, comme l'exhorte Pelanda, des modifications radicales et courageuses de la structure économique.

Cela dit, l'hypothèse de départ sur laquelle repose l'ouvrage *TICINO 2015* suppose que « dans l'avenir seulement les territoires capables de faire des choix « forts » réussiront à prospérer dans la nouvelle économie globale, en reprenant et en [renforçant] les niveaux de développement acquis dans le passé récent ». Par contre, les territoires qui préféreront des choix « faibles » au niveau de la compétitivité seront sélectionnés négativement. Cela signifie, qu'ils perdront d'attractivité suite à la présence de facteurs faiblement compétitifs (Pelanda 1998 : 24). À partir de cette hypothèse, le livre blanc définit une vision et une stratégie de relance compétitive dans le long et moyen terme. Ainsi, l'ouvrage vise à identifier les piliers sur lesquels le Tessin devrait s'appuyer, afin d'améliorer ses possibilités d'« insertion compétitive » dans le cadre de la mondialisation économique et de sortir du contexte actuel marqué par une « décadence contrôlée ». La publication du DFE tessinois se divise en cinq chapitres, dont les trois premiers sont consacrés à l'analyse de la situation mondiale, suisse et cantonale (base analytique). Les deux autres définissent en revanche le modèle *TICINO 2015* et les outils censés permettre sa réalisation.

### 2.2.1 Les effets de la globalisation

Le premier chapitre du livre blanc tessinois vise à rendre compte, de manière assez détaillée, de l'avènement du phénomène de la globalisation et des conséquences majeures qui en découlent. Il est consacré à l'analyse de la situation mondiale et il dresse un compte-rendu détaillé des évolutions extérieures à la Suisse et au Tessin, mais qui néanmoins les concernent directement.

Plus précisément, nous observons l'émergence d'une nouvelle souveraineté, celle du capital. Celui-ci – dans le cadre d'une économie globalisée – peut choisir librement où aller, et cela en fonction de critères de rentabilité. Cette situation s'est concrétisée notamment à partir du début des années 1990, lorsque les Etats ont perdu une bonne partie de leur souveraineté économique au profit du capital qui est devenu toujours plus mobile. Jusqu'aux années 80, la politique pouvait soumettre à ses exigences les systèmes économiques nationaux et les flux de capitaux. À l'heure actuelle, en revanche, c'est le nouveau système mondialisé du capital qui choisit la politique des Etats selon ses propres critères. C'est justement une des conséquences de la libéralisation des échanges économiques mises en

avant déjà par Mach, lorsqu'il parle d'une marge de manœuvre réduite des Etats-nation, surtout en ce qui concerne les politiques macro-économiques<sup>12</sup> ; celles-ci sont dictées par les marchés financiers. Par conséquent, la « nouvelle mission » des gouvernements est d'adapter leurs politiques au nouveau contexte, dans le but d'attirer ou de maintenir davantage de capitaux sur leur territoire.

Un autre effet lié à la globalisation – déjà mis en évidence par le livre blanc suisse de 1995 – est l'expansion rapide des marchés mondiaux qui entraînerait une augmentation des clients potentiels (pays ancien bloc soviétique, Chine, pays asiatiques et de l'Amérique du Sud). Cette évolution permet à Pelanda de mettre en avant un autre élément, à savoir l'« asiatisation » de l'économie mondiale qui engendrerait l'émergence d'un nouveau rapport s'établissant entre la société et l'économie. Elle favorise des coûts très bas des garanties sociales, ce qui rendrait moins concurrentiels les pays occidentaux liés à un système de garanties trop lourd. Les Etats-Unis et l'Angleterre, à la différence des nations ayant un Etat social consociatif, se montrent beaucoup plus flexibles<sup>13</sup>. Ce qui leur a permis de s'adapter plus facilement à la nouvelle économie.

L'excessif protectionnisme social et l'illusion que la richesse pouvait croître à l'infini ont pesé sur l'efficacité économique et auraient constitué un véritable facteur structurel de régression pour les pays, surtout de l'Europe continentale. On retrouve ici une dénonciation explicite des « effets pervers » engendrés par une forte socialisation de l'économie qui ralentit le changement et l'innovation au sein de ces pays. Ce qui nous conduit à un des principes fondamentaux de la pensée néo-libérale : la remise en cause de l'interventionnisme étatique qui passe par la réforme radicale de l'Etat-providence.

À propos de ce dernier, l'ouvrage tessinois propose le changement de la mission de l'Etat, avec le passage de l'Etat social (*Welfare State*) à l'Etat de la croissance (*Growth State*) qui devrait reposer sur deux conditions. D'une part, la qualification compétitive des individus (cf. formation) et, d'autre part, un environnement économique libéralisé assurant de nombreuses opportunités. Ce passage ne se fera pas sans engendrer des coûts sociaux importants. L'Etat devrait se limiter à garantir le contexte le plus performant possible, en assurant des « garanties compétitives » qui n'entravent pas la croissance économique<sup>14</sup>.

<sup>12</sup> À ce propos, voir II.2, p. 18. Nous nous référons à Mach 2001 : 113 ss.

<sup>13</sup> Pelanda insiste sur le succès compétitif du modèle libériste anglo-saxon, le seul qui apparaît soutenable de nos jours et auquel devraient s'inspirer les pays européens reposant sur un modèle de capitalisme social. L'auteur, tout étant conscient des coûts sociaux entraînés par l'adoption du nouveau modèle dans ces pays (qu'il estime en tout cas comme transitoires), se montre très confiant pour les nombreux effets positifs qui en découlent. De plus, il prône la recherche, comme aux Etats-Unis, d'un modèle libériste socialement efficace capable de combiner positivement l'efficacité économique et l'efficacité sociale (Pelanda 1998 : 73-77).

<sup>14</sup> Plus précisément, selon l'auteur le passage à l'Etat de la croissance « ne signifie pas que l'Etat ne donne plus de garanties. Tout simplement, cela signifie qu'il doit donner des nouvelles garanties ciblées, dans le but de rendre compétitif chaque individu et le territoire. En d'autres termes, l'Etat ne doit pas nécessairement perdre sa propre "socialité" pour conquérir une nouvelle efficacité. Au contraire, il doit transformer la "socialité" en une garantie pour les habitants d'un territoire d'avoir les meilleures conditions d'accès à la compétitivité économique (plus de compétences individuelles et davantage d'opportunités au niveau du système) » (Pelanda 1998 : 79-80).

Le fonctionnement de ce nouveau type d'Etat requiert un très fort engagement des autorités politiques pour attirer de nouvelles entreprises. Cela permettrait ainsi d'assurer une croissance continue qui rendrait moins importants les problèmes d'assistance publique. Les mesures prônées à cet égard sont la diminution ciblée de la pression fiscale, la réduction de la bureaucratie et la flexibilisation du marché du travail. En résumé, le mot d'ordre dans le cadre d'une économie compétitive serait celui d'un Etat moins extensif et plus intensif. Il faudrait réduire le dirigisme bureaucratique de l'économie et les mesures protectionnistes, et améliorer la capacité de la politique à soutenir des opérations incisives pour la promotion économique, à travers, par exemple, la mise en place de politiques de soutien direct aux entreprises.

L'auteur met aussi en évidence le besoin de transformer les processus décisionnels par le truchement d'un renforcement et d'une extension du pouvoir de décision et de la marge de manœuvre de l'exécutif. On insiste également sur les problèmes qui surgissent dans un système reposant sur le consociativisme et qui vise la médiation des intérêts. Ce système ralentirait inévitablement les prises de décision au détriment de l'efficacité économique<sup>15</sup>. Pour cette raison, il s'agirait de mettre en place des nouvelles procédures pour la création du consensus qui seraient cependant difficilement conciliables avec les règles démocratiques des systèmes occidentaux en vigueur à l'heure actuelle. Ce qui renvoie à l'émergence d'un nouveau type de démocratie, dont le terme a été forgé par le président de la Bundesbank Tietmeyer : la *démocratie financière*.

Comme l'observe Pelanda, dans une telle démocratie, les systèmes politiques insérés dans « la nouvelle économie compétitive, n'ont pas de souveraineté économique suffisante pour faire des choix contraires au marché. S'ils les font, le marché est suffisamment autonome pour les punir en retirant les capitaux ». Cela montre que « dans le futur l'autonomie du capital sera toujours plus forte par rapport à la souveraineté des Etats. Ceux-ci seront progressivement contraints à éliminer les anciennes garanties et, pour survivre, à en trouver de nouvelles et compétitives » (1998 : 85-86).

Les rigidités poseraient donc problèmes aux pays occidentaux habitués à mener des politiques protectionnistes. Ces derniers, que l'auteur du livre blanc définit comme des « sociétés à développement mûr », ont rencontrés des grosses difficultés face à la globalisation, puisqu'ils présentent un coût du travail élevé, une fiscalité trop lourde et des réglementations excessives. Tous ces aspects compromettraient inévitablement la rentabilité du capital qui préfère se déplacer vers des systèmes moins réglementés comme celui des Etats-Unis, d'Angleterre,

---

<sup>15</sup> On retrouve souvent cette critique dans le discours néo-libéral. Celui-ci, comme nous avons écrit auparavant (II.1, p. 16), tend à remettre en cause le capitalisme organisé reposant sur la concertation, l'organisation et la planification des activités économiques opérée entre différents intérêts. À cet égard, la citation suivante nous semble encore plus explicite : « Un gouvernement (national ou local) qui doit faire des choix "compétitifs" rapides, techniquement toujours plus audacieux et politiquement flexibles, souffre les excès du parlementarisme et du système des partis (lenteur, conflit, nouvelle élaboration politique des qualités techniques, etc.) [...] Certainement, l'émergence de la nouvelle compétitivité entre les territoires pour attirer plus de capital représente un phénomène qui rend complètement inefficace le consociativisme comme "règle standard" de la politique » (Pelanda 1998 : 85).

ou encore vers les sociétés en voie de développement. Le grand atout des nations émergentes résiderait dans leur faible imposition fiscale et leur coût inférieur de la main-d'œuvre. Ces marchés se révéleraient beaucoup plus compétitifs et capables de satisfaire les exigences de la nouvelle économie mondiale.

La globalisation en elle-même ne serait pas négative. Pelanda affirme que les impacts « destructeurs » qu'elle peut entraîner sont liés à l'incapacité des territoires à réformer leurs systèmes<sup>16</sup>. On serait en train d'assister à une véritable révolution compétitive, dont la vitesse oblige les différents acteurs économiques à réorienter leurs attitudes. Or, la portée du changement requis, tout comme le temps limité à disposition pour l'effectuer, pourrait créer une sélection négative ou positive de ces acteurs (entreprises et territoires).

Compte tenu du rôle prépondérant joué par les éléments aléatoires du marché, il s'agirait d'être prêt à tout changement soudain. Si, à l'heure actuelle, les pays en voie de développement bénéficient d'une croissance économique considérable, il serait possible qu'une fois conclue cette première phase d'expansion, ces mêmes pays connaissent une situation de forte instabilité politique. Celle-ci sera notamment liée aux pressions exercées par des mouvements sociaux, dans le but de rééquilibrer les différences engendrées par la croissance accélérée. De ce fait, face à l'explosion des tensions sociales dans les pays émergents, la stabilité assurée par les pays « évolués » constituerait un atout dont ces derniers devront profiter. Pour cette raison, il faudrait développer des stratégies de « marketing territorial » pour promouvoir les avantages d'une région, y compris en termes de sécurité et de stabilité politique et sociale<sup>17</sup>.

Or, le but d'une telle politique de promotion territoriale serait d'attirer les industries de nouvelle génération. Celles-ci s'appuient notamment sur les technologies les plus récentes et sont capables d'assurer une production très flexible qui pourrait conduire à la création de produits presque individualisés. Ce type d'industrie devrait constituer un nouveau facteur de sélection compétitive puisqu'elle serait censée choisir les territoires offrant une main-d'œuvre hautement qualifiée et un système de formation de très haute qualité.

Un autre secteur émergent est celui des biotechnologies qui dans le futur représentera un nouveau facteur de compétitivité à forte valeur ajoutée. Il s'agirait par conséquent de promouvoir une réglementation législative permettant l'installation sur son propre territoire des entreprises actives dans ce secteur et d'investir dans la construction d'instituts de recherche. Cela revient à mettre l'accent sur une des revendications principales des deux livres blancs, suisse et tessinois : le renforcement et l'amélioration de la collaboration entre la sphère scientifique et la sphère

---

<sup>16</sup> De ce discours semble ressortir une approche fortement volontariste de la globalisation, selon laquelle tout le monde peut réussir à en tirer des bénéfices. Il suffit de le vouloir et de réaliser les conditions nécessaires pour profiter des avantages offerts par le nouveau marché mondial.

<sup>17</sup> Cette citation nous semble encore plus parlante : « En général, l'évolution des facteurs de compétitivité tend, dans le présent, à récompenser les pays émergents et à punir ceux développés. Il faut noter que cela concerne seulement une phase de l'économie mondiale. Celle-ci terminera lorsque les pays émergents auront obtenu la première capitalisation de masse suite à l'énorme croissance initiale. Lorsque cela aura lieu, il y aura certainement un phénomène de "retour" où les traditions cumulées dans les pays ayant un développement ancien, surtout sur le plan – réel et symbolique – de la sécurité et stabilité, se transformera dans un "nouveau avantage" compétitif » (Pelanda 1998 : 49).

entrepreneuriale.

Dans les dernières pages du premier chapitre, Pelanda estime que les pays européens changeront forcément face à l'évolution du contexte économique, mais ils risquent de le faire avec des rythmes et des pratiques socialement coûteux. L'auteur dénonce de nouveau la lenteur dans la prise de décision due à la nécessité de trouver un consensus. Ce qui condamnera inévitablement les territoires à accumuler un retard compétitif qui sera difficile à rattraper dans le court terme. Par conséquent, il serait raisonnable de supposer qu'une telle situation puisse pousser des territoires sub-nationaux – faisant partie de nations « retardataires » – à rechercher une plus grande autonomie, dans le but d'accroître leur compétitivité.

À notre avis, Pelanda pousse le Tessin à agir rapidement, sans forcément attendre qu'il se passe quelque chose à l'échelon fédéral. Autrement dit, il vaudrait mieux profiter de l'autonomie dont bénéficie déjà le canton en matière – par exemple – d'économie, de fiscalité, de socialité et d'éducation, pour mettre en œuvre des réformes qui viseraient à améliorer son attractivité. Cela justifie la rédaction du livre blanc *TICINO 2015* qui veut permettre d'atteindre ces objectifs. Dans l'ouvrage, on précise que « la différenciation territoriale sert à augmenter la variété des options compétitives en produisant des modèles locaux de capitalisme compétitif qui interprètent mieux les spécificités concurrentielles de chaque territoire ». Cela signifie que « chaque unité territoriale locale devra réinterpréter sa propre spécificité afin d'en tirer une plus grande compétitivité potentielle » (Pelanda 1998 : 92-93). De ce point de vue les cantons suisses, insérés dans un système fédéraliste, seraient indéniablement avantagés. Même si le fait de disposer d'une autonomie formelle ne suffit pas, ils doivent la réaliser avec des mesures concrètes.

Selon nous, ces remarques semblent être – plus ou moins explicitement – un véritable plaidoyer en faveur d'une plus grande concurrence entre les cantons que nous ne retrouvons pas si explicitement dans le livre blanc suisse de 1995<sup>18</sup> (sauf dans celui de 1991). Ce constat nous permet de mettre en avant une autre divergence fondamentale entre les deux publications, à savoir la différente perspective à partir de laquelle ont été rédigés les livres blancs *Ayons le courage d'un nouveau départ* et *TICINO 2015*. Le premier réfléchit à un niveau national, tandis que le second analyse les besoins d'une région périphérique. Par conséquent, certains problèmes rencontrés par cette dernière peuvent ne pas se poser au niveau suisse.

En dépit d'un angle d'observation différent (Confédération vs Tessin), nous constatons une prise de conscience commune du phénomène de la globalisation et de ses conséquences. Toutefois, il existe des différences sur certaines mesures à adopter pour faire face aux effets d'une économie mondiale. En d'autres termes, si au niveau suisse et tessinois le point de départ de la réflexion est le même, à savoir l'avènement d'une économie globalisée, les outils préconisés pour tirer des

---

<sup>18</sup> Dans l'ouvrage, les auteurs se limitent à encourager l'adoption d'une nouvelle loi sur le marché intérieur qui permettrait d'éliminer nombreuses barrières commerciales existant entre les cantons (De Pury, Hauser et Schmid 1996 : 32).

bénéfices de ce nouveau phénomène sont parfois différents.

### 2.3 La corrélation entre la crise du modèle suisse et celle du système tessinois

Alors que le premier chapitre du livre blanc tessinois est consacré – à l’instar de celui suisse – à la révolution structurelle qui affecte l’économie mondiale, le deuxième est dédié à la crise économique du Tessin qui serait en partie influencé par la crise suisse. On y trouve une mise en évidence de l’interdépendance entre le système économique helvétique et le système tessinois. Par ailleurs, ce chapitre nous fournit des éléments qui peuvent se révéler pertinents pour notre hypothèse liée à l’évolution économique du canton (voir p. 11)<sup>19</sup>.

À l’aide d’une analyse minutieuse, Pelanda essaie de montrer la perte de compétitivité réelle du modèle suisse. En effet, « la Suisse démontre un potentiel de compétitivité théorique élevé dans plusieurs domaines, mais il ne se traduit (plus) en prestations de croissance et de diffusion de la richesse analogues aux potentialités. Il y a une divergence entre la réalité potentielle, hautement compétitive, et la réalité (économique) actuelle qui ne l’est pas » (Pelanda 1998 : 96). L’auteur met en avant au moins quatre facteurs explicatifs pour rendre compte de l’écart existant entre compétitivité potentielle et compétitivité réelle. Ceux-ci auraient des répercussions directes sur les cantons, étant donné la relation d’interdépendance que ceux-ci établissent avec l’échelon fédéral.

#### 2.3.1 Les quatre facteurs non compétitifs

Le premier facteur nous renvoie au niveau des prix qui serait trop élevé<sup>20</sup>. De même, les revenus sont aussi élevés, ce qui pose des problèmes de compétitivité dans le cadre de la globalisation et de la concurrence accrue qui en découle. Les niveaux des prix et des salaires varient de manière diversifiée par rapport aux pressions exercées par le nouveau contexte économique. Par exemple, les salaires se révèlent beaucoup plus flexibles. Ainsi, on assiste, lors des années 90, à une diminution du pouvoir d’achat et/ou des revenus disponibles pour chaque économie domestique, tandis que les prix ne cessent de croître. Cela conduirait au constat de l’existence en Suisse d’une faible dynamique concurrentielle, due notamment à la présence de cartels. Cette situation est largement dénoncée dans la publication de De Pury, Hauser et Schmid qui souhaitent, comme nous l’avons écrit plus en haut, une véritable ouverture du marché à l’intérieur et sur l’extérieur.

Malgré les réformes mises en oeuvre dans ce domaine<sup>21</sup>, la structure des prix de l’économie suisse serait trop rigide et faiblement compétitive pour le marché global. Pelanda prône l’adoption d’une politique de relance centrée sur une « déflation programmée » qui aurait des effets sur la demande intérieure et – dans le moyen et

---

<sup>19</sup> En effet, le deuxième chapitre du livre blanc tessinois vise à établir un lien entre l’évolution du contexte économique et la légitimité des mesures dont il prône l’adoption.

<sup>20</sup> Pelanda, en se référant aux chiffres de l’Office fédéral de la statistique, affirme qu’en 1995 le niveau des prix en Suisse était supérieur de 40% au niveau moyen des prix dans les pays de l’UE et de l’AELE (index CH : 143,3 points ; moyenne : 100) (1998 : 97).

<sup>21</sup> Cf. nouvelle loi sur le marché intérieur en 1994 ; révision totale de la loi sur les cartels en 1995.

long terme – sur la compétitivité extérieure. Cette politique suppose une interventions sur les salaires qui pèsent excessivement sur le coût du travail. Cependant, la présence de salaires élevés, dans le cadre d'un système de formation plus performant, favorisant le développement d'une main-d'œuvre hautement qualifiée, pourrait également constituer pour un territoire un facteur d'attraction<sup>22</sup>.

Or, compte tenu du rôle « contradictoire » joué par les salaires en termes de compétitivité de la place économique suisse, il serait possible d'accepter voire même d'exacerber la dynamique des rémunérations à deux vitesses, c'est-à-dire très élevées pour les professions « fortes » et à la baisse pour les autres. Toutefois, une telle politique n'irait pas sans poser problèmes, puisqu'elle ne concernerait pas seulement l'économie mais toucherait également la sphère politique et sociale. D'après l'auteur, elle comporterait de hauts risques liés à des possibles mouvements de protestations qui pourraient remettre en question la stabilité sociale. De plus, même s'il existe une volonté d'adopter une politique déflationniste, Pelanda observe que, pour le Tessin, les possibilités d'agir de façon autonome sur le niveau des prix seraient limitées. (Pelanda 1998 : 100-101).

Le même discours peut se faire pour le deuxième facteur : la monnaie<sup>23</sup>. À ce propos, dans la publication néo-libérale éditée par le DFE de Marina Masoni, on affirme que le cours des devises du passé récent aurait fortement pénalisé la Confédération mais de manière encore plus accentuée le Tessin, étant donné sa dépendance des trafics transfrontaliers. Ce qui témoignerait, en d'autres termes, du caractère extraverti de l'économie cantonale que nous avons mentionné dans notre introduction.

La politique monétaire étant définie à l'échelon fédéral et non pas des cantons, il faudrait envisager une relation plus compétitive du franc suisse avec les autres monnaies, à l'instar de ce qui a été fait par l'Allemagne à travers le recours au « levier monétaire »<sup>24</sup>. Cependant, l'adoption d'une telle mesure ne permettrait vraisemblablement pas de déclencher une reprise durable ; elle constituerait une simple impulsion transitoire. Plus précisément, « l'usage du levier monétaire pour sortir de situations dépressives tend à être efficace comme soupapes d'urgence, mais pas pour permettre des croissances élevées et continues »

---

<sup>22</sup> Dans l'ouvrage suisse de 1995, les auteurs insistent sur la nécessité, d'une part, d'orienter la formation en fonction des exigences de l'économie. D'autre part, de renforcer la collaboration entre les scientifiques et les entrepreneurs afin de mettre en pratique le plus rapidement possible, au profit de l'économie helvétique, les nouveaux résultats de la recherche. C'est donc dans l'intérêt de la Suisse de s'assurer les meilleurs chercheurs à travers aussi des salaires qui puissent convaincre ceux-ci à s'établir dans notre pays (De Pury, Hauser et Schmid 1995: 65-70). Un discours semblable, comme nous avons

déjà évoqué, est fait par Pelanda dans le premier chapitre de son livre et de manière plus détaillée dans le quatrième chapitre (Pelanda 1998: 49-57; 175-185 ).

<sup>23</sup> Cela nous renvoie à ce que nous avons écrit au début de la partie III.2.2 à propos des difficultés rencontrées par un canton dans la mise en œuvre des réformes (voir notamment le premier problème, p. 33).

<sup>24</sup> À cet égard, Pelanda observe comment l'Allemagne a su utiliser cet instrument en 1996 pour faire face à la faible flexibilité du marché du travail et à la lourde charge fiscale qui entravaient les secteurs économiques fortement dépendant des exportations (1998: 103-104).



(Pelanda 1998 : 104). Bref, il s'agirait d'un palliatif, même si pour la Suisse il pourrait entraîner des bénéfices majeures et plus précisément pour une région frontalière comme le Tessin, dont l'économie est fortement dépendante de l'extérieur.

Le modèle fédéral est le troisième facteur mis en avant par Pelanda, dans le but de rendre compte du décalage entre les potentialités de l'économie suisse et son évolution réelle. L'auteur s'attarde sur le système fiscal suisse qui assure une grande autonomie aux cantons, ce qui constituerait théoriquement un facteur favorisant la compétitivité. Cependant, cet important potentiel ne serait pas suffisamment exploité. En outre, comme dans la publication de 1995, le livre blanc tessinois est très critique envers la charge fiscale qui en Suisse serait trop élevée, en affaiblissant l'attractivité du pays. Ainsi, face à la mobilité internationale des capitaux, une fiscalité lourde ne permettrait pas d'attirer et de favoriser les investissements. Le modèle institutionnel est un autre aspect pris en considération et dénoncé comme excessivement bureaucratique et pesant sur la compétitivité de la place économique helvétique.

Or, le Tessin devrait utiliser concrètement l'autonomie dont il jouit pour essayer de se distinguer par sa capacité innovatrice et devenir ainsi une véritable « communauté compétitive ». Cela signifie que les autorités cantonales devraient déployer tous les instruments pour promouvoir les intérêts économiques du canton auprès des autres cantons et des pays étrangers. Jusqu'à la première moitié des années 1990 au moins peu aurait été fait pour aller dans cette direction et cela pour deux raisons. Plus précisément, « le croisement entre l'inertie locale (en tout cas provoquée) et la lourdeur du modèle fédéral [a représenté] un facteur de retard pour la marche de la communauté tessinoise vers les adaptations nécessaires en vue d'une compétitivité attractive du territoire par rapport au capital d'investissement » (Pelanda 1998 : 111).

L'Etat social consociatif suisse fait aussi l'objet d'une critique, puisqu'il limiterait fortement les potentiels de variétés et de flexibilité du système helvétique. Il constituerait un frein pour les réformes qu'il faut réaliser face à l'avènement d'une économie globale qui ne connaît plus de frontières. Cela se rattache à ce qui a déjà été mentionné précédemment à propos des limites des Etats-providence, notamment des pays de l'Europe continentale (voir III.2.2.1, p. 35). Or, le modèle d'Etat social helvétique dispose sans doute d'une flexibilité plus importante par rapport à ces derniers. Cependant, malgré cela, il présente – à en croire Pelanda – le même défaut, à savoir qu'il exercerait un effet négatif sur l'efficacité économique du pays. À ce propos, le livre évoque le protectionnisme des régions de montagne et de l'agriculture non compétitive qui représenteraient des rigidités entravant la quête d'une meilleure efficacité.

En ce qui concerne le Tessin, le livre blanc constate que le canton ne s'est pas limité à « importer » tel quel le modèle d'Etat social suisse, il en aurait parfois anticipé l'évolution (assurance sociale contre les maladies, allocations familiales). En bref, on reproche au canton d'être allé trop loin dans le développement de sa politique sociale. De manière générale, la conclusion à laquelle parvient l'auteur de *TICINO 2015*, c'est que toute la politique sociale suisse devrait être réorganisée et à plus forte raison celle tessinoise qui a souvent été à l'avant-garde. Cela serait une nécessité absolue, puisque « la réalisation manquée du but (bien-être diffus) rend [...] toujours moins soutenables les moyens (de l'Etat social) à cause de leur coût croissant »

(Pelanda 1998 : 112)

Le modèle d'Etat social suisse engendrerait trop de coûts et, de plus, il ne parviendrait pas à résoudre les deux grands problèmes engendrés par la globalisation : le chômage et l'appauvrissement de la population<sup>25</sup>.

Ces observations conduisent au constat que « la Suisse aussi souffre de la maladie qui s'appelle "étatisme" et ses cantons (surtout en Suisse romande et en Suisse italienne) en sont contaminés, en diminuant l'importance, sur le plan de la compétitivité, de leur autonomie formelle. L'affaiblissement économique dû à la maladie étatiste augmentera dans le temps au fur et à mesure que la globalisation deviendra le standard sélectif entre systèmes économiques nationaux et locaux » (1998 : 113). Les systèmes sociaux excessivement chargés seront donc inévitablement pénalisés par les nouvelles règles du marché global qui exigent des structures plus performantes. Pour cette raison, il faudrait envisager une restructuration de l'Etat-providence – sans remettre en cause la cohésion et la stabilité sociale – pour le transformer, non pas en un obstacle à la compétitivité du territoire, mais dans un facteur qui en accroît l'attractivité<sup>26</sup>.

Enfin, le quatrième facteur, qui permet de rendre compte du décalage entre compétitivité potentielle et réelle du modèle suisse, est celui relevant de l'Etat structurel de l'économie suisse. On y retrouve la dénonciation du mauvais fonctionnement du marché intérieur qui présenterait encore trop d'obstacles à la concurrence. Cette situation se répercuterait négativement, comme nous l'avons écrit précédemment, sur la structure des prix. De nouveau, le système se révélerait trop rigide dans un contexte marqué par une concurrence accrue et sollicitant une plus grande flexibilité. Le système économique en Suisse est défini comme un « modèle industriel concentré » qui se caractérise toujours davantage par la cohabitation entre un nombre restreint de groupes internationalisés de niveau mondial (cf. banques, assurances, industries pharmaceutiques, chimiques et alimentaires) et de petites et moyennes entreprises, dont la majorité sont essentiellement tournées vers le marché intérieur.

Ces dernières ne seraient pas habituées à rivaliser sur le plan international ; elles seraient soumises à un double risque. D'une part, elles sont pénalisées par la diminution des consommations intérieures et, d'autre part, elles se démontrent très vulnérables à la concurrence extérieure. Ces éléments aggravent ainsi les défauts structurels du système helvétique. Bref, comme le dénoncent déjà dans leur ouvrage De Pury, Hauser et Schmid, la Suisse serait en train de perdre ses avantages comparatifs.

Le problème de la relance économique du pays serait d'ordre culturel et non pas technique. Autrement dit, ce ne seraient pas les compétences et les infrastructures qui manquent mais plutôt une mentalité concurrentielle permettant

---

<sup>25</sup> Cette citation nous renvoie aux deux paramètres de la conjoncture, mis en avant par Beaudry et Jalbert, pour expliquer la diffusion du discours néo-libéral. Le deuxième concernait la disqualification des idées promues par les différents courants de la gauche qui serait tributaire de plusieurs situations, parmi lesquelles justement la difficulté des Etats-providence à faire face aux récessions économiques (voir p. 16).

<sup>26</sup> Cette affirmation permet à Pelanda d'insister sur la nécessité d'abandonner l'inadéquat Etat social au profit du nouveau Etat de la croissance.

de mieux exploiter les premières. Il s'agirait par conséquent de changer les habitudes, les coutumes qui empêchent à l'heure actuelle de laisser s'épanouir la liberté entrepreneuriale sans aucune obligation bureaucratique et politique. On retrouve là une des principales revendications des partisans néo-libéraux qui est déjà énoncée dans le livre blanc *Ayons le courage d'un nouveau départ*, à savoir l'autonomisation de l'économie par rapport au politique.

Dans le cas spécifique du Tessin, les facteurs expliquant la différence entre compétitivité potentielle et réelle (les prix, la monnaie, le modèle fédéral et l'état structurel de l'économie helvétique) impliqueraient des conséquences importantes pour l'économie du canton puisqu'ils pourraient retarder sa relance, voire même la compromettre. Il risque de rester « prisonnier » de la lenteur avec laquelle sont appliquées les réformes jugées comme nécessaires. Cependant, la crise du système tessinois ne serait pas simplement due à celle qui a frappé le système suisse. Il y aurait une combinaison entre facteurs exogènes (crise du modèle suisse) et endogènes (crise du modèle tessinois). Il existe des particularités, des trajectoires spécifiques du canton qui expliquent la récession.

### 2.3.2 Les spécificités du développement économique au Tessin

Le développement économique tessinois, qui a duré de 1960 à 1990, a reposé sur des secteurs qui au début des années 90 ont rencontré de grosses difficultés.

C'est notamment ce qui ressort de l'évaluation spécifique sur la compétitivité de chaque secteur réalisée par le livre blanc<sup>27</sup>. De manière générale, on observe que tous les secteurs seraient plus ou moins adaptés à une demande rigide mais qu'ils rencontreraient des problèmes à partir du moment où celle-ci devient flexible. Dans cette situation « le Tessin est en train de se transformer progressivement d'une économie productive en une économie de la rente publique et financière, la seconde étant beaucoup plus lente et plate que la première. C'est l'image typique d'un système stagnant » (Pelanda 1998 : 124). Les secteurs de pointe ont modifié leurs stratégies et le canton ne parviendrait plus à maintenir sur son territoire certaines entreprises, ce qui engendrerait par voie de conséquences une perte importante d'emplois. De plus, ces pertes ne seraient pas remplacées par l'arrivée d'entreprises opérant dans de nouveaux secteurs. Ainsi, le « solde » de l'économie réelle tessinoise serait de plus en plus passif, et le réseau de protection sociale serait davantage sollicité, produisant des coûts supplémentaires.

---

<sup>27</sup> Pelanda distingue cinq « moteurs » de la croissance économique au Tessin : le tourisme, les investissements dans les infrastructures réalisés par l'Etat (Confédération, Canton, Communes), les investissements immobiliers et le « boom » dans la construction de logements entre 1950 et la moitié des années 70 (qui a attribué au secteur du bâtiment le rôle de secteur de pointe de l'économie cantonale), les investissements dans le secteur industriel (caractérisé par une production essentiellement à faible valeur ajoutée et dans lequel les entreprises ont utilisé surtout une main-d'œuvre étrangère) et enfin le secteur des services financiers (qui a largement bénéficié de l'arrivée des capitaux italiens). La période 1960-1990 est marquée également par l'expansion des appareils publics dictée par la volonté de planifier le développement économique. Toutefois, le « regonflement » de l'appareil étatique n'a pas atteint son but mais au contraire, d'après l'auteur, s'est transformé dans un simple outil de redistribution, indéfendable dans le nouveau contexte de la globalisation (Pelanda 1998 : 124-127).

Des pages de l'ouvrage édité par le Département dirigé par Masoni ressort donc une image assez critique de l'économie tessinoise. Elle aurait été incapable, lors de son essor, de développer un propre moteur économique, surtout dans l'industrie. En effet, la population est passée presque directement d'une économie rurale-artisanale au guichet de la banque. Pour cette raison, elle serait dépourvue de traditions industrielles solides; elle n'aurait pas dans sa culture la « génétique » de l'entreprise. En bref, il existe – selon les tenants néo-libéraux – une culture en majorité « tertiarisée » et logiquement il ne peut pas surgir de fortes vocations industrielles. Ne disposant pas de ressources suffisantes, compte tenu aussi de sa taille trop petite, l'économie cantonale serait condamnée à dépendre fortement de l'extérieur.

Ces remarques – qui mettent en évidence la forte dépendance du Tessin de facteurs exogènes – semblent nous fournir des éléments permettant de confirmer, par ailleurs, la première de nos hypothèses. Celle qui suppose que la mise en place au Tessin d'une coalition néo-libérale dépend, au moins partiellement, du caractère « extraverti » de l'économie tessinoise. Cette caractéristique paraît permettre à Pelandà de justifier son discours et la nécessité, la pertinence des mesures dont il encourage l'adoption.

Les possibilités de relance économique passent également, selon l'auteur, par des stratégies de marketing direct afin d'attirer de l'extérieur de nouvelles entreprises. Ceci dans le but de réaliser la forte vocation industrielle qui manque au canton. Or, malgré l'interdépendance avec le niveau fédéral, rien n'empêche qu'un canton comme le Tessin puisse s'appliquer pour ne pas rester marginalisé ; il devrait prendre l'initiative lui-même là où il le peut, sans forcément attendre quelque impulsion de l'échelon national. Cela peut justement se faire à travers l'optimisation des facteurs compétitifs du Tessin, qui ne relèvent pas seulement de l'économie mais aussi, et surtout, de la politique et de la culture.

### *2.3.3 L'optimisation du système politique et culturel*

Le système politique se présenterait comme trop complexe et il ne permettrait pas de faire des choix forts puisqu'il pousse à trouver toujours des compromis avec beaucoup d'intérêts fragmentés (voir critique du consociativisme, III.2.2.1, p. 36). De plus, l'appareil administratif serait trop lourd et coûteux pour une région de 300'000 habitants. De manière générale, le canton devrait chercher à créer des « différentiels forts » pour attirer les capitaux. Ce qui doit conduire à faire un usage optimal de l'autonomie cantonale dans tous les domaines possibles (social, finances, fiscalité, économie, formation), ceci dans le but de créer une « communauté compétitive ». Il faudrait réduire le décalage existant entre l'autonomie formelle et l'autonomie réelle, tout en étant conscient des entraves.

À ce propos, Pelandà observe que les rapports entre le Tessin et Berne sont nettement défavorables au premier puisque « la Suisse italienne est traditionnellement considérée une zone mineure dans le cadre de la dominance suisse-allemande et elle est considérée avec beaucoup de détachement par la région romande. En résumé, la politique fédérale ne démontre pas un soutien pour les exigences spécifiques du territoire tessinois, tout en ayant une attitude "débonnaire". Mais justement, cette "marginalisation" relative du Tessin n'est

certainement pas positive pour le développement de sa compétitivité. Au lieu de rétablir les relations politiques avec Berne, le canton devrait accroître son autonomie pour faire chez soi ce qu'il n'obtient pas de l'extérieur » (Pelanda 1998 : 142).

Le discours développé dans le livre blanc met en évidence la condition précaire dans laquelle se trouve le canton. On y trouve, tout comme dans le livre blanc suisse, un certain alarmisme dont le but semble être celui de persuader les gens de la nécessité d'entreprendre des réformes d'inspiration néo-libérale. Ce qui est à notre avis surprenant, dans cet extrait de la publication tessinoise, est le ton utilisé qui ressemble à une revendication se rapprochant fortement du discours régionaliste de la Lega dei Ticinesi.

En effet, dans la citation, on met en avant l'idée du Tessin oublié par la Suisse, laquelle ne chercherait pas à en comprendre les besoins spécifiques. Nous allons revenir, par la suite, sur les similitudes que l'on peut relever entre les revendications léguistes et le discours néo-libéral (voir V.2.1.3).

L'optimisation des facteurs compétitifs concerne également le domaine culturel. Depuis les dernières décennies, on constate la formation d'une forte « identité tessinoise » encouragée par le développement économique du canton. Cela aurait permis aux habitants du Tessin de disposer d'une grande capacité de s'identifier à leur territoire, ce qui constituerait un précurseur de la formation de la « communauté compétitive ». Pelanda met même en avant des caractéristiques anthropologiques du Tessinois étant supposées faciliter la relance économique du canton. Celui-ci serait en effet doué d'une forte tendance à l'activisme et au dynamisme compétitif, comme l'ont montré les expériences et les succès obtenus par des Tessinois à l'étranger.

De ce raisonnement semblent ressortir plusieurs éléments, combinés entre eux, empruntés à l'individualisme, au régionalisme et à l'ethnocentrisme. L'idée avancée est celle du Tessinois doué, de par son appartenance à une communauté unie et orgueilleuse, de qualités qui en font un « individu compétitif », capable de s'adapter à toute évolution. Nous pouvons dire que l'argumentation de nature culturelle avancée dans le livre blanc vise à exalter la figure de l'individu tessinois qui présenterait de nombreuses potentialités. Pour les exploiter pleinement, il devrait se trouver dans des conditions favorables. Voilà donc une nouvelle légitimation des mesures néo-libérales promues par la publication du DFE de 1998, qui sont supposées permettre la réalisation de ces conditions idéales.

Par ailleurs, cette mise en avant de particularités régionales et la tentative d'en célébrer les valeurs ne doit pas nous étonner. Il suffit de se rappeler toujours de l'angle d'observation à partir duquel a été écrit l'ouvrage et qui est rendu explicite déjà dans le titre, à savoir le Tessin. À notre avis, la parution du livre *TICINO 2015* exprime la volonté de ne pas rester marginalisés par l'avènement de la globalisation. Par contre, ce qui est vraiment surprenant, c'est que cette volonté semble contredire ce qui a été affirmé dans la publication *Ayons le courage d'un nouveau départ*. Dans celle-ci, il est soutenu qu'avec la naissance d'une société mondiale de l'information, le rôle des spécificités locales se réduirait considérablement (De Pury, Hauser et Schmid 1996 : 17).

Implicitement, nous estimons que, d'après De Pury et al., ce discours est davantage valable pour les territoires sub-nationaux. En effet, dans leur ouvrage nous ne trouvons aucune référence à des mesures applicables pour le développement différencié des cantons. Or, la publication de Pelanda vise à démentir cette affirmation, en démontrant qu'une région périphérique au sein d'une nation peut profiter des bénéfices découlant du processus de la globalisation. À condition qu'elle soit capable de renouveler toute seule sa compétitivité, étant donné l'impossibilité d'être entraînée par l'économie nationale, qui montrerait une excessive lenteur dans la mise en œuvre des réformes.

#### 2.4 Le modèle *TICINO 2015*

Dans le premier chapitre l'auteur a pris en considération l'évolution du contexte international ; dans le deuxième il a rendu compte de la corrélation entre la Suisse et le Tessin et des transformations qui affectent leurs modèles socio-économiques respectifs. Par contre, dans le troisième chapitre, l'analyse est plus ciblée sur la réalité tessinoise. On y reprend les principes généraux énoncés dans la première partie et on les applique au Tessin.

De nos jours, la très grande mobilité du capital pousse les territoires à rechercher des « différentiels compétitifs » sur une échelle globale capables de les attirer. Le cas échéant, « les sujets qui n'ont pas ces capacités, qui essaieront d'offrir les mêmes services ou produits à une échelle ou à une qualité mineures pour une clientèle locale, soit disparaîtront, soit se transformeront en guichets ou points de vente des sujets plus grands, avec par conséquent un potentiel inférieur de générer une valeur ajoutée en leur faveur » (Pelanda 1998 : 152).

Le canton devrait tout faire pour mettre en œuvre des points forts pouvant se profiler comme de véritables « différentiels compétitifs absolus » ; il devrait se spécialiser dans quelques domaines. À cela il faudrait également ajouter la nécessité de développer des centres de production de la connaissance. Pelanda insiste sur le rôle fondamental du capital cognitif qui devrait être amélioré et accru pour rendre concurrentiel le territoire. Ce qui devrait se faire, par exemple, à travers l'interaction continue entre la recherche et les applications empiriques, dont l'importance a déjà été mise en avant, y compris par le livre blanc suisse de 1995.

La relance économique du Tessin passerait aussi par la résolution du « problème démographique », c'est-à-dire le vieillissement de la population qui, d'une part, engendrerait des problèmes de financement des assurances sociales. D'autre part, il impliquerait aussi des conséquences en ce qui concerne le dynamisme culturel et économique de la région. Pour faire face à une telle évolution, le territoire tessinois devrait se montrer prompt à présenter aux jeunes compétents des opportunités pouvant les attirer. Cela devrait obliger les autorités cantonales à prendre des décisions stratégiques en matière de politique démographique et d'immigration.

Plus précisément, il faudrait « favoriser des immigrations qualifiées qui augmentent [la capacité] productive de la population, tandis qu'aujourd'hui,

comme dans toute l'Europe, a lieu une immigration massive peu qualifiée (et d'intégration problématique, pour la diversité culturelle et des mœurs) alourdissant les sollicitations envers l'Etat social » (Pelanda 1998 : 158). Le message qui ressort du livre blanc apparaît comme assez explicite en ce qui concerne les immigrations. À nouveau, nous constatons une similitude avec le discours fait par la Lega dei Ticinesi, qui promeut souvent une vision très critique sur les étrangers.

Enfin, un autre aspect à considérer renvoie à un élargissement des opportunités géopolitiques qui passerait par l'Italie (zone de référence primaire) et les relations bilatérales avec l'Union Européenne. L'ouvrage tessinois se montre attentif aux secteurs économiques peu ouverts à la concurrence et est conscient des risques encourus pour eux d'une ouverture radicale sur l'extérieur. Pour cette raison, les accords bilatéraux sont actuellement perçus comme la meilleure formule pour se rapprocher de l'UE<sup>28</sup>.

#### 2.4.1 Les trois types de choix compétitifs

Toutes ces considérations constituent une introduction générale qui, avec les deux premiers chapitres, représentent la base analytique de l'ouvrage. Elles permettent à Carlo Pelanda d'esquisser, finalement, dans le quatrième chapitre de son livre, les caractéristiques essentielles du modèle *TICINO 2015* pour la relance compétitive du canton. Plus simplement, pour reprendre les paroles de l'auteur, l'objectif est de définir une vision centrée sur le long terme (2015) « fondée sur l'interprétation des potentiels locaux en lien avec l'évolution du marché global, sur laquelle orienter de façon stratégique les mesures dans le court et moyen terme » (Pelanda 1998 : 175).

Au Tessin aussi l'Etat devrait changer sa mission, en effectuant le passage de l'Etat social à celui de la croissance qui repose essentiellement sur deux nouvelles garanties. La première renvoie à la qualification compétitive des individus, tandis que la deuxième concerne un environnement économique libéralisé. À propos de la qualification compétitive des individus, deux conditions préliminaires fondamentales, représentant elles-mêmes des différentiels absolus, sont mises en avant : **a) le développement d'un système universitaire réputé qui puisse permettre au Tessin de devenir un « Canton campus » ; b) la diversification compétitive des services du « tertiaire avancé » offerts par et sur le territoire.**

La première condition serait cruciale pour permettre l'interaction continue entre la recherche avancée et les activités économiques qui se déroulent sur le territoire ou que l'on veut attirer. La hiérarchie entre les centres universitaires sera toujours plus déterminée par le degré d'internationalisation du corps enseignant, de recherche et étudiant. De plus, chaque université devrait se spécialiser dans un ou plusieurs secteurs et il lui faudrait permettre d'agir également comme une unité entrepreneuriale, avec des critères marchands. La création d'un « Canton campus » serait un objectif primordial tout comme la formation continue (cf. aussi De Pury, Hauser et Schmid 1996 : 66-67). Cette dernière présuppose que chaque individu est capable, dans le cadre de la compétition globale, d'accéder continuellement aux

---

<sup>28</sup> Cette attitude est dictée probablement par la situation de région périphérique vécue par le Tessin où l'on est davantage sensible aux risques liés à une libéralisation poussée en termes de circulation des marchandises ou des personnes (par ex. dumping salarial).

ressources éducatives. Cela signifie que « sa formation ne se termine pas à un certain moment de la vie, mais doit continuer tout le long de cette vie. Beaucoup plus que le diplôme obtenu c'est cette possibilité qui rend l'individu "instruit" et donc doué d'une valeur marchande » (Pelandra 1998 : 184).

Par contre, la diversification des services dans le tertiaire n'exigerait pas une remise en cause radicale des structures fondamentales du système économique tessinois. Celui-ci dispose déjà de grands avantages compétitifs. La vocation du canton devrait être de développer davantage sa spécialisation dans le « tertiaire avancé » (secteur des services de nouvelle génération) et de l'intégrer aux secteurs forts du secondaire. À cet égard, une grande importance est accordée au secret bancaire qui constitue un des éléments attractifs majeurs pour les capitaux et les personnes de la Suisse et du Tessin.

La réalisation de ces deux conditions permettrait au canton de parcourir finalement les « autoroutes de la relance » qui reposent sur trois catégories de choix compétitifs.

Premièrement, les *choix de fonction*, c'est-à-dire les activités spécialisées que le territoire offre aux investisseurs, aux commerçants et aux producteurs du marché global. Dans cette perspective, un système d'arbitrages internationaux devrait être élaboré, étant donné que la globalisation engendre encore une vaste espace d'indétermination et d'incertitude légale. Or, les potentialités du Tessin à cet égard seraient nombreuses. Il présente, par exemple, une forte tradition d'indépendance et d'impartialité, de par son appartenance à un Etat neutre comme la Suisse, qu'il pourrait et devrait mettre en avant<sup>29</sup>. En outre, étant la troisième place financière helvétique, le canton pour bénéficier de conditions privilégiées pour développer une telle activité d'arbitrages. Il pourrait aussi profiter de la proximité d'un des « poumons économiques » de l'Europe, à savoir la Lombardie et, de manière plus générale, l'Italie septentrionale, ainsi que du fait de se situer au carrefour entre le Sud et le Nord du continent européen.

Un autre choix de fonction serait celui d'un réseau de guichets pour les grands marchés consistant à informer les entreprises sur les possibilités offertes par le Tessin. Il s'agirait, en d'autres termes, de se distinguer davantage, de mieux se profiler comme un territoire hautement compétitif et attractif pour les entreprises étrangères et de renforcer le caractère extraverti de son économie. En bref, le canton pourrait devenir le relais européen privilégié à partir duquel des entreprises gèrent leurs opérations sur tout le continent. Ces mesures s'inscrivent dans une logique de forte concurrence devant s'établir entre les différentes régions suisses pour attirer des capitaux.

Un autre aspect à considérer serait la création d'une zone franche permettant un traitement douanier et fiscal avantageux. À l'heure actuelle, la législation fédérale ne la prévoit pas, mais les autorités cantonales devraient intervenir pour pouvoir bénéficier d'un tel outil, déjà utilisé en Europe et dans le monde entier par des régions se trouvant, comme le Tessin, sur des axes de transit à proximité des frontières.

---

<sup>29</sup> Cela constitue un exemple pertinent de ce que Pelandra définit le « marketing territorial » qu'une région comme le Tessin doit promouvoir.



Pelanda observe également une faible prédisposition de la sphère entrepreneuriale à prendre des risques. Cela lui permet de mettre l'accent sur l'importance vitale, dans un processus de relance économique, du capital-risque<sup>30</sup>. Plus précisément, il n'existe pas « un mécanisme essentiel pour la diffusion du capital-risque : la possibilité, pour celui qui investit, de se désengager au moment voulu, en vendant sa quote-part de participation à l'entreprise lancée et donc de retirer un profit proportionné au risque assumé initialement » (Pelanda 1998 : 199). Cette possibilité est seulement proposée par une bourse pour les PME et les nouvelles entreprises<sup>31</sup>. En Suisse, elle n'existe pas même si, depuis quelques années, un projet inspiré du Nasdaq américain a été mis en place à Bâle (Swiss Venture Capital Center et Venture Capital Stock Exchange).

Or, il existerait dans notre pays, y compris bien évidemment au Tessin, des sociétés de capital-risque ou de services spécifiques auprès d'instituts de crédits. Toutefois, à la différence de ce qui se passe aux Etats-Unis, elles ne financent jamais la phase la plus risquée dans la création d'une entreprise, à savoir celle de sa naissance. Elles préfèrent plutôt soutenir la phase d'expansion, lorsque l'entreprise est déjà consolidée et qu'elle n'a pas de problèmes en termes de réussite et de fiabilité. Une place financière capable de proposer un service de haute qualité pour le capital-risque pourrait obtenir un différentiel absolu d'attractivité. À ce propos, le territoire tessinois devrait se montrer réceptif à toute évolution concernant ce domaine, pour renforcer le secteur du « tertiaire avancé ».

La deuxième catégorie de choix compétitifs renvoie aux *choix de produit* qui impliquent des activités productives de biens et/ou services sur place mais capables de s'imposer et d'entrer en compétition au niveau mondial. La relance économique ne devrait pas se faire seulement dans le secteur des services. Il faudrait donc éviter la spécialisation mono-sectorielle et relancer aussi le secteur secondaire à travers des « sentiers attractifs ». À ce propos, revêtent une grande importance les incitations classiques telles qu'une défiscalisation spéciale ou des réductions pour les coûts d'implantation des industries.

En outre, Pelanda identifie les secteurs du secondaire performants qu'il faudrait soutenir : les industries biotechnologiques et pharmaceutiques ; les industries spécialisées dans les technologies de la communication et celles spécialisées dans la production de nouveaux matériaux (industries à forte valeur ajoutée). Cela devrait se faire en interaction avec les deux conditions préliminaires mentionnées auparavant : un système universitaire de recherche et des services de consultation et de financement de qualité. Cela dans le but de combler finalement la lacune dont souffre le canton, c'est-à-dire l'absence de fortes vocations industrielles que nous avons évoquée plus en haut (voir III.2.3.2).

En ce qui concerne les ressources hydroélectriques, la région tessinoise en possède de nombreuses et a su en profiter pour son développement dans l'après-guerre. Néanmoins, leur exploitation serait restée limitée par rapport à leur potentiel. Le secteur de la production, de la distribution et de la commercialisation de l'énergie électrique serait entravé par des facteurs endogènes liés à des raisons historiques et

---

<sup>30</sup> De Pury, Hauser et Schmid font brièvement référence dans leur livre aux entraves de nature fiscale existant en Suisse qui empêchent la formation du capital-risque (1996 : 38-39).

<sup>31</sup> Pelanda cite les exemples du *Nasdaq* aux Etats-Unis, du *Nouveau Marché* en France, du *Neuer Markt* en Allemagne et de l'*Alternative Investment Market (AIM)* en Angleterre.

politiques du canton, mais aussi par des facteurs exogènes. À cet égard, le livre blanc dénonce les rigidités du système national (faible concurrence intérieure, trop d'intermédiaires entre producteur et client). De plus, les entreprises doivent payer plus chère l'électricité que le citoyen usager, ce qui constitue un élément qui affaiblit la compétitivité du territoire. Ces considérations conduisent, de manière plus ou moins explicite, à revendiquer, exactement comme au niveau suisse avec David de Pury et al., une libéralisation du marché de l'électricité qui profiterait grandement au Tessin.

Enfin, la relance économique passerait aussi par des *choix de service*, c'est-à-dire par la réalisation d'infrastructures visant à rendre le territoire cantonal fonctionnel et attractif. Plus précisément, pour reprendre les propos de l'auteur, « la fonctionnalité et l'esthétique territoriales sont deux éléments importants pour orienter les flux du capital humain et monétaire » (Pelanda 1998 : 209). Cela supposerait l'élaboration d'un nouvel environnement tessinois (naturel et construit). Le but serait de transformer le territoire en une grande zone riche en infrastructures accessibles au grand public. Autrement dit, il s'agirait de transformer des lieux de paysage naturel et urbain en pôles d'attraction (« Canton jardin »). Par ailleurs, dans l'ouvrage du DFE, on estime que l'attractivité qui en découlerait permettrait de résoudre durablement le problème du chômage dans le secteur du bâtiment. De plus, elle donnerait la possibilité de développer une spécialisation accrue des entreprises de construction.

Au niveau des infrastructures proprement dites, il y aurait quatre priorités à réaliser. Tout d'abord, la première serait celle liée à l'aéroport de Lugano-Agno dans lequel il faudrait investir des capitaux pour en augmenter les capacités. De même, il s'agirait absolument d'assurer des liens avec l'aéroport international de Milan-Malpensa, qui représenterait un pivot fondamental pour la réalisation du modèle *TICINO 2015*. Deuxièmement, le canton devrait assurer sa liaison au réseau ferroviaire de haute vitesse qui est en train de se réaliser en Europe. La troisième priorité concernerait la connexion aux réseaux internationaux de communication et la participation des entreprises aux « autoroutes de l'information » (*information superhighways*) constituant le futur du secteur secondaire<sup>32</sup>.

Ce discours serait d'autant plus valable pour les petites et moyennes entreprises qui, pour être compétitives dans le cadre du marché global, devraient pouvoir accéder aux flux d'informations qui proviennent de ces autoroutes. Le Tessin pourrait, de ce fait, installer sur son territoire des infrastructures de recherche, de développement et de production de technologies informatiques. D'ailleurs, il dispose déjà de certains instituts qui opèrent dans ce sens, comme par exemple le Centre national de calcul scientifique, relié à l'École polytechnique fédérale de Zurich (EPFZ), ou le Département d'informatique de l'École universitaire professionnelle de la Suisse italienne (SUPSI)<sup>33</sup>. Enfin, la

---

<sup>32</sup> Le livre blanc suisse de 1995 aborde également la question de l'émergence d'une première « autoroute de l'information » avec le World Wide Web (WWW) qui élargit de manière spectaculaire la concurrence (De Pury, Hauser et Schmid 1996 : 18-21).

<sup>33</sup> En outre, dès l'année académique 2004/05 à Lugano ont commencé les premiers cours au sein de la nouvelle faculté d'informatique de l'Université de la Suisse italienne (USI).

dernière infrastructure dont il faudrait envisager la construction est celle du « parc technologique » inspiré du modèle anglo-saxon. Toutes les zones industrialisées plus novatrices et compétitives devraient avoir un pôle scientifique qui permettrait d'attirer un nombre important d'entreprises.

L'offre, en termes d'industrie culturelle, devrait également être améliorée. Il s'agirait plus particulièrement de créer des « networks » d'événements et de produits culturels promus à l'aide d'une coopération entre secteur public et privé. Dans ce cadre, la Faculté des Sciences de la communication de l'Université de la Suisse italienne est censée jouer un rôle incontournable. La nouvelle organisation de la culture passerait par le financement de nouvelles manifestations à caractère international ou le soutien à des manifestations déjà existantes (Festival du Film de Locarno) dans le domaine musical, des arts figuratifs ou du théâtre.

Il faudrait aussi renouveler l'offre dans le domaine de l'industrie du bien-être, par le développement de structures hospitalières de pointe rattachées à des centres de recherche internationaux et la réalisation de structures orientées vers le tourisme « wellness ». L'encouragement de ce type de tourisme permettrait, d'après Pelanda, d'attirer des patients aisés dans les structures sanitaires tessinoises et de résoudre – au moins en partie – le problème des coûts qu'elles engendrent et que la population résidente ne parvient plus à couvrir entièrement.

#### 2.4.2 La stratégie pré-compétitive du Tessin

L'exécution du modèle *TICINO 2015* suppose néanmoins la définition préalable de « choix pré-compétitifs » (faisant l'objet du cinquième et dernier chapitre du livre blanc), sans lesquels toutes les mesures proposées ne pourraient être appliquées. Il s'agirait, en d'autres termes, de faire des choix « de nature fondamentalement politique et culturelle, qui par la suite aideront l'évolution des nouveaux véritables facteurs compétitifs, ces derniers étant définis par les forces du marché et certainement pas par les pouvoirs publics » (Pelanda 1998 : 225).

Tout d'abord, le canton du Tessin devrait faire des choix forts pour son futur afin d'éviter une « décadence contrôlée » qui le condamnerait à être encore plus marginalisé<sup>34</sup>. Par conséquent, il faudrait de grands changements puisqu'il ne suffirait pas de maintenir ou d'essayer d'améliorer les conditions déjà existantes. Or, une partie des acteurs économiques seraient prêts, d'après Pelanda, à tenter le « saut compétitif ». Par contre, il resterait à vérifier quel est le degré de consensus politique et culturel de la majorité de la population tessinoise par rapport à ce saut. Tout changement entraînerait la perte des anciennes habitudes auxquelles les individus étaient liés, ce qui constitue un important obstacle d'ordre politique.

Le livre blanc tessinois insiste sur l'importance d'un « pacte de communauté » qui devrait se mettre en place pour réaliser concrètement la relance compétitive du canton avec le soutien de tous les acteurs impliqués. L'exhortation à la constitution d'un tel pacte nous paraît très semblable à celle contenue dans la conclusion du livre blanc suisse en faveur d'une collaboration entre entrepreneurs, travailleurs, politiciens et

---

<sup>34</sup> Cela nous renvoie à ce qui a été écrit par Pelanda en guise d'introduction du livre blanc à propos du carrefour face auquel se trouve le Tessin : « décadence contrôlée » ou « relance compétitive » (voir III.2.2, p. 33).

citoyens (De Pury, Hauser et Schmid 1996 : 78-79).

Le deuxième choix pré-compétitif à réaliser renvoie au nouveau rôle attribué à la politique. Le problème se poserait avec urgence, étant donné l'interventionnisme étatique exagéré qui affaiblit la compétitivité de la région. L'Etat devrait se limiter à fixer un cadre réglementaire et à intervenir seulement pour essayer d'attirer des capitaux sur le territoire, par le truchement d'actions contingentes et spécifiques. Il ne faudrait pas de confusion entre ce qui relève de la politique et ce qui est du ressort du marché. De ces affirmations nous percevons une forte méfiance à l'égard de la politique – propre à la rhétorique néo-libérale – jugée comme incapable, à cause de la lourdeur bureaucratique des institutions, de mener toute seule un véritable projet de relance économique. Il s'agit donc, selon la publication du DFE, de parvenir à une relation optimale entre politique et marché ; la première devrait assurer les conditions-cadre à l'épanouissement du second.

Le pacte de communauté et la révision du rôle de la politique devrait déboucher finalement sur la réalisation d'une « communauté compétitive » (3<sup>ème</sup> choix pré-compétitif), à savoir une structure de règles et d'instituts informels regroupant les acteurs plus influents du canton<sup>35</sup>. Cependant, comme tient à le préciser Pelanda, cela n'aurait absolument rien à voir avec le consociativisme ou la méthode de la concertation.

En effet, ces mécanismes « "obligent" les parties à trouver un accord. Ce qui implique souvent le sacrifice, en échange du consensus, de qualités techniques et opérationnelles utiles à la compétitivité économique. La compétition globale, qui impose une recherche effrénée de l'efficacité à tous les niveaux possibles, ne peut admettre le recours à de telles procédures qui sont coûteuses pour l'efficacité elle-même » (Pelanda 1998 : 228-229). D'ailleurs, il faudrait également éviter une conflictualité excessive au sein de la société. Pour cette raison, le but au sein de la communauté serait de trouver un accord préventif de base censé réduire par la suite l'usage de négociations détaillées et conflictuelles sur chaque point. Bref, le livre blanc envisage la rédaction d'un programme (« manifeste pour la compétitivité ») qui puisse recueillir le consensus préalable de tous les acteurs impliqués, dans le but de diminuer les conflits politiques et syndicaux.

Dans le cadre de la communauté compétitive, les associations et les fondations privées joueraient le rôle d'acteurs-clé pour la reprise économique. Elles auraient le mérite de diriger et d'utiliser les capitaux privés vers des investissements rentables et de ne pas gaspiller inutilement l'argent. Cela renvoie plus ou moins ouvertement à l'exaltation de tout ce qui relève de l'initiative privée, comme dans le cas de la publication de De Pury, Hauser et Schmid en 1995 (voir III.1.1.1, p. 27). Ainsi, la politique est encouragée à favoriser la création de ces associations et fondations à travers par exemple des incitations fiscales. De plus, les fondations pourraient aussi se charger de soutenir l'assistance publique par une

---

<sup>35</sup> La formation d'une telle communauté passe par le renforcement du pouvoir exécutif et la spécialisation de celui législatif dans une fonction de contrôle et d'orientation. Les deux organes devraient même être élus séparément. De ce fait, le premier pourrait bénéficier d'une large autonomie

gestion privatisée de la solidarité qui assurerait indiscutablement des gains en termes d'efficacité, par rapport à une gestion bureaucratique.

Cette considération conduit enfin l'auteur de l'ouvrage *TICINO 2015* à mettre en avant le quatrième choix pré-compétitif : la transformation de la socialité avec l'avènement de l'« Etat social du 2000 ». Plus précisément, à l'heure actuelle la politique sociale reposant sur le protectionnisme, la redistribution et la réglementation représenterait une entrave insupportable pour la réforme compétitive du territoire. En résumé, « l'Etat ne doit pas perdre sa "socialité", mais il doit la transformer afin qu'elle puisse être une aide et non pas un obstacle au marché, comme c'est le cas aujourd'hui » (Pelanda 1998 : 232)<sup>36</sup>.

Dans ce troisième chapitre, nous avons essayé de rendre compte brièvement de l'évolution économique des années 1990, qui a été plus ou moins semblable pour la Suisse et le Tessin. Elle s'est caractérisée notamment par quatre phénomènes : l'internationalisation accrue des échanges économiques ; la forte progression du chômage ; la détérioration des finances publiques et surtout de celles de la sécurité sociale ; la radicalisation du discours néo-libéral.

La quatrième évolution nous a interrogé plus particulièrement lors de ce chapitre III. Notre intérêt a été d'analyser le contenu des deux livres blancs, suisse et tessinois. Le but était de répondre au moins à la deuxième partie de notre question de recherche, à savoir en quoi le discours de la coalition néo-libérale au Tessin présentait des analogies et des différences avec les revendications faites au niveau national. Cette question a guidé notre réflexion et de manière générale, en ce qui concerne les éléments de divergence, nous pouvons retenir essentiellement trois aspects.

Tout d'abord, la perspective, à partir de laquelle est mené le discours, diffère d'un ouvrage à l'autre (national VS cantonal/régional). Ce qui explique, par exemple, la contradiction relative au rôle des spécificités locales dans le cadre de la globalisation. Deuxièmement, les promoteurs des deux livres sont aussi différents. Dans le cas tessinois l'initiative relève d'abord d'acteurs institutionnels, c'est-à-dire la cheffe du DFE Marina Mazoni et des hauts fonctionnaires du canton. Troisièmement, l'usage que l'on fait des publications est différent. En effet, le fait qu'au Tessin l'impulsion a été avant-tout donné par le Département des finances et de l'économie peut expliquer, selon nous, l'utilisation de l'ouvrage de Pelanda en tant que véritable instrument pour diriger le département. Celui de De Pury, Hauser et Schmid paraît plutôt avoir l'intention d'influencer l'action gouvernementale et parlementaire<sup>37</sup>.

---

décisionnelle sans être influencé excessivement par les partis et les groupes de pression. Ainsi, selon Pelanda, le processus politique sera simplifié et les décisions seront prises de façon plus rapide. Ce qui est justement requis dans le cadre de la globalisation.

<sup>36</sup> Il s'agit de réaliser ce qui été prédit dans le premier chapitre du livre blanc *TICINO 2015*, c'est-à-dire le passage de l'Etat social (*Welfare State*) à l'Etat de la croissance (*Growth State*) (voir III.2.2.1, p. 35).

<sup>37</sup> Cette notre impression semble être confirmée, entre autres, par les affirmations de l'un des auteurs du livre blanc suisse de 1995, Heinz Hauser. Celui-ci a récemment déclaré, à propos des recommandations contenues dans l'ouvrage, qu'il n'y avait pas « l'ambition de les voir reprises telles quelles par les autorités. Nous présentons un programme général susceptible de lancer le débat » (*Le Temps*, 18.3.2005 : 14).

## IV

### LES PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DE L'ECONOMIE TESSINOISE

Dans le chapitre précédent, nous avons mis en avant des éléments pouvant répondre partiellement à notre question de recherche. Nous avons notamment essayé de mettre en évidence les analogies et les différences qui peuvent être relevées entre le livre blanc suisse de 1995 et la publication néo-libérale de 1998 du Tessin. Il s'agit maintenant de s'interroger sur les facteurs qui, de manière générale, expliquent la mise en place au Tessin d'une coalition d'acteurs néo-libéraux (voir la première partie de la question de recherche, p. 10). En d'autres termes, il nous faut savoir quels peuvent être les éléments déterminant l'émergence d'une telle alliance promotrice de toute une série de revendications exprimées par l'ouvrage *TICINO 2015*.

Dans notre introduction nous avons formulé deux hypothèses. La première, de nature économique, a été énoncée dans les termes suivants : *la mise en place d'une coalition d'acteurs néo-libéraux découle du fait que le Tessin a été fortement touché par la crise économique des années 1990, avec une augmentation significative du chômage et de l'endettement public. Ces événements ont contribué à créer les conditions favorables à l'émergence d'un discours néo-libéral. À cela, il faut également ajouter le caractère « extraverti » de l'économie tessinoise qui renforce les acteurs économiques tournés vers l'extérieur, et particulièrement sensibles à l'évolution du contexte international (banques et sociétés financières).*

Dans ce chapitre nous envisageons de vérifier la pertinence d'une telle hypothèse, tandis que dans le suivant (V) nous essaierons de faire de même pour la deuxième hypothèse de nature politique. De notre part, il s'agira, dans un premier temps, de rendre compte du développement économique du Tessin, ce qui nous conduira entre autres à réfléchir brièvement sur l'évolution du secteur industriel.

Par la suite, nous tenterons de présenter les caractéristiques du développement de la place financière tessinoise. Cela devrait nous permettre de montrer l'existence d'une corrélation entre l'évolution de ce secteur et la promotion des revendications néo-libérales au Tessin. Une telle relation semble d'ailleurs exister si l'on prend en considération la composition du groupe informel qui a travaillé pour la rédaction du livre blanc *TICINO 2015*, et qui est aussi composé par des représentants du milieu bancaire et financier.

Enfin, nous nous pencherons de nouveau sur la crise économique des années 1990, dont nous avons exposé précédemment les effets principaux qui en découlent pour la Suisse (II.2). Cependant, cette fois, nous aimerions réfléchir plus attentivement sur les conséquences que cette récession entraîne pour le canton du Tessin, notamment en termes de chômage et de détérioration des finances publiques. Ce sont des phénomènes qu'on retrouve bien évidemment

aussi à l'échelon fédéral, mais nous voudrions quand même mettre en évidence l'ampleur majeure qu'ils acquièrent dans la réalité tessinoise.

### **1. Le développement économique du Tessin**

Le canton du Tessin a connu, depuis la Seconde Guerre mondiale jusqu'à la moitié des années 1970, un essor économique qui s'est accompagné d'un développement démographique aussi important (voir Rossi 1984 : 21 ss.). D'une part, le revenu cantonal croît sensiblement, d'autre part, la population augmente de 175'000 à 248'000 habitants (début 1970) avec un taux de croissance annuel de 1,8%<sup>38</sup>. De plus, étant donné que l'augmentation du revenu cantonal a été supérieure à celle de la population, le revenu par habitant a aussi augmenté. Ce qui constitue un indicateur reflétant le bien-être de la population tessinoise, qui s'est donc considérablement amélioré (Rossi 1985 : 13).

Le journaliste et économiste Silvano Toppi met en évidence trois disparités que le Tessin a essayé depuis cinquante ans d'éliminer avec obstination. La première concerne le revenu cantonal, toujours inférieur à celui de la Suisse. La deuxième renvoie à l'existence d'une barrière physique, représentée par le massif des Alpes, qui a toujours été ressentie comme un obstacle pour une pleine et véritable intégration politique et économique avec le reste de la Confédération. Enfin, le troisième problème renvoie à ce que l'auteur définit comme un « empêchement politique » qui au Sud du Gothard conditionne fortement le canton en matière de trafics, de commerce, de main-d'œuvre ou encore dans le domaine des questions transfrontalières.

Ces difficultés font du Tessin un canton « particulier » dépendant à plusieurs égards de Berne. Cela notamment du fait que la Confédération est, d'une part, « protagoniste et coresponsable dans la formation du revenu par personne (agriculture, investissements dans les régions de montagne, communications, tarifs ferroviaires, formation, services publics et commandes fédérales, occupation, péréquation financière, politique sociale) ». D'autre part, elle est « la seule à pouvoir décider des œuvres fondamentales comme le tunnel du Saint-Gothard, le réseau autoroutier et ferroviaire »<sup>39</sup>. En outre, il ne faut pas oublier que la politique étrangère est toujours du ressort de la Confédération (Toppi 2003 : 214).

---

<sup>38</sup> Comme l'observe Angelo Rossi, le taux de croissance de la population, dans la période 1950-1970, est tout à fait extraordinaire aussi pour la Suisse même si la population est augmentée avec un taux annuel de 1,4%, inférieur à celui tessinois. Un seul chiffre suffit pour témoigner de l'explosion démographique connue par le canton : entre 1900 et 1941 la population avait augmenté « seulement » de 23'244 unités, tandis que dans les trente ans suivants elle croît de 86'218 unités (Rossi 1985 : 13 ; 36).

<sup>39</sup> Dans le domaine des grands travaux publics, le Tessin à lui seul ne peut pas faire grande chose sans l'apport financier assuré par Berne. Il suffit par exemple de penser à la construction du réseau autoroutier pour lequel le canton a pu bénéficier d'une participation de la Confédération aux coûts totaux dans la mesure de 92%. De 1962 à la fin de l'année 1986, 3 milliards et 800 millions de francs suisses ont été investis pour la réalisation de l'autoroute. Il faut néanmoins préciser que la contribution aux coûts du Tessin dans la mesure de 8% a représenté quand même un effort considérable, étant donné que cela a signifié une dépense annuelle moyenne de 20-25 millions de francs (Toppi 2000a : 613-614).

De manière générale, dans les premières années après la Seconde Guerre mondiale, l'économie tessinoise présente une multiplicité de problèmes concernant, par exemple, l'isolement ou le déséquilibre entre la population active et les possibilités d'occupation. Ce qui pousse de nombreux Tessinois à émigrer vers d'autres cantons ou à l'étranger. En 1945, l'économie du canton assure un travail à 75'000 personnes, dont presque 25% sont actives dans l'agriculture et la sylviculture, un peu moins dans l'industrie et l'artisanat et environ 12% dans le commerce et le tourisme. En cinq ans le secteur primaire connaît un fléchissement assez sensible en n'occupant environ que le 20% de la population active en 1950. En même temps, on observe la croissance des agglomérats urbains tributaire de l'exode rural. Il est intéressant de noter qu'à cette époque le secteur bancaire et financier est encore très marginal (1%), alors que le secteur public (administration étatique, chemins de fer, poste) est déjà bien développé en accueillant le 12% de la population active (Toppi 2000a : 593-594).

**Tableau 3 : Population active au Tessin selon le secteur économique depuis 1950 (en valeurs absolues)<sup>40</sup>**

	Population active (1)	I	II	III	Secteur indéterminé (2)
<b>1950</b>	82'088	14'783	34'386	32'446	-
<b>1960</b>	90'949	9'531	39'352	41'822	-
<b>1970</b>	108'252	5'258	42'591	59'903	35
<b>1980</b>	114'858	3'693	36'100	72'533	469
<b>1990</b>	140'134	2'274	33'751	97'824	2'388
<b>2000</b>	148'509	2'409	24'286	92'008	22'158

**Source :** *Annuario statistico ticinese 2003 – Cantone.*

(1) De 1950 jusqu'à 1990 a été appliquée la définition d'actifs occupés de 1980 : une personne qui consacre au moins six heures par semaine à une activité productive. Par contre, pour 1990 et 2000 on a utilisée la définition d'actifs occupés de 1990, c'est-à-dire une personne occupée au moins une heure par semaine dans une activité productive.

(2) Sans aucune indication.

L'isolement étant l'un des problèmes que le canton doit résoudre pour assurer un développement durable, l'amélioration des voies de communication représente une priorité absolue pour le gouvernement. Il veut dépasser les barrières physiques, imposées par la nature, qui empêchent à l'économie tessinoise de se rattacher pleinement à l'espace économique suisse. Cela explique les nombreux investissements faits dans les secteurs des constructions, et plus particulièrement dans celui de génie civil. Indiscutablement, une telle politique a des conséquences positives pour le canton puisqu'elle en augmente le revenu, elle soutient l'industrie du bâtiment et permet une plus grande cohésion des différentes régions

<sup>40</sup> Pour plus de détails, voir aussi l'Annexe 1.



du canton. Toutefois, cette politique aura à long terme – comme nous le verrons par la suite – des effets négatifs pour l'économie cantonale.

Le Tessin profite aussi, comme d'ailleurs toute l'Europe, des effets de la période dite des « trente glorieuses » qui s'étend des années 50 jusqu'aux années 70. En effet, de 1950 à 1974 le revenu cantonal triple en termes réels. Sa progression est même supérieure à la moyenne nationale avec un taux annuel moyen pendant cette période de 5% contenant des pics à 8 et 10%. Le revenu par habitant a doublé mais ne parvient pas à atteindre le niveau moyen national, en restant inférieur à 17-20%. En outre, malgré la diffusion d'un bien-être général, les salaires au Tessin restent inférieurs de 10-15% par rapport à la moyenne nationale.

Le canton connaît un développement sans précédent qui lui permet de devenir une zone à forte immigration et non plus à forte émigration, comme cela a été le cas dans le passé. Néanmoins, il existe des zones d'ombre dans ce développement. Ce qui nous conduit à parler de l'existence de faiblesses structurelles de l'essor économique tessinois, qu'il convient de garder toujours à l'esprit. À cet égard, quatre facteurs principaux doivent être considérés (Toppi 2000a : 602-603).

En premier lieu, il faut noter que le développement économique du canton se caractérise par un certain retard par rapport à la moyenne nationale (cf. processus d'industrialisation), ce qui explique que dès le début les autorités tessinoises essaient de tout faire pour rattraper le retard, sans jamais y réussir complètement.

Deuxièmement, il existe, comme nous l'avons déjà évoqué, une dépendance de la Suisse alémanique sur le plan politique et économique qui limite fortement la marge de manœuvre dont peut jouir le canton<sup>41</sup>. Troisièmement, il faut aussi reconnaître l'effet de la frontière qui a des répercussions au niveau de l'emploi et des structures de production. Par exemple, il est vrai que les personnes actives dans les trois secteurs économiques passent de 80'000 en 1955 à 122'000 en 1975, mais la plupart des postes de travail sont occupés par des travailleurs étrangers. Entre les années 1950 et les années 1970, le Tessin voit se multiplier par dix le nombre des frontaliers (de 3'000 à 30'000) qui sont les principaux acteurs de sa croissance économique (cf. Annexe 2). Ce phénomène favorise l'émergence d'une situation assez particulière parce que les emplois créés font augmenter la population active du canton mais pas la population résidente. Or, à notre avis, la principale conséquence négative d'une telle situation réside dans le fait que les travailleurs italiens dépensent leurs salaires essentiellement en Italie ; ils ne les réinvestissent pas forcément dans le circuit économique tessinois.

---

<sup>41</sup> À cet égard, il nous semble assez symptomatique ce qui se passe à la fin des années 1940 - début années 1950 lors des concessions accordées pour l'exploitation des bassins versants de la Maggia (1949) et du Brenno (1953) afin de produire de l'énergie électrique pour la Suisse et notamment pour les principaux centres du Plateau. Deux consortiums ont été mis en place avec la participation de l'Etat tessinois, d'autres organismes d'intérêt public de la Suisse alémanique (le canton de Bâle-Ville, les villes de Zurich et Berne, la Bernische Kraftwerke et la Nordostschweizerische Kraftwerke), et de la société privée de Olten, Aar e Ticino. Même si le Tessin a essayé d'obtenir une participation majoritaire de 51%, il a dû « se contenter » d'une participation de 20% (Toppi 2000a : 610).

Enfin, le dernier aspect que nous devons retenir renvoie à l'influence exercée par l'Italie, qui engendre ce que Toppi définit comme des « synchronies économiques et politiques » avec les événements qui ont lieu dans la péninsule italienne. Par exemple, entre 1957 et 1959, dans le climat de « guerre froide », et avec un parti communiste puissant, une partie de la bourgeoisie italienne et de la nouvelle classe économique dépose à l'étranger ses capitaux. Ce phénomène s'accélère dès 1963 avec l'introduction d'un nouvel impôt sur les profits des sociétés et la nationalisation de l'industrie électrique. De ces situations le Tessin tire un avantage considérable et notamment sa place financière (Toppi 2000b : 624 ss.). Cependant, comme on le verra par la suite, une telle évolution va engendrer dans le long terme des conséquences négatives pour le système bancaire et financier tessinois, et par conséquent, pour l'ensemble de l'économie cantonale.

En résumé, tous ces aspects nous permettent de mettre brièvement en exergue les limites structurelles du Tessin découlant, d'une part, de sa position géographique<sup>42</sup> – qui lui impose une fermeture physique et politique – mais aussi, d'autre part, des carences intérieures liées à des choix économiques précis faits par le passé<sup>43</sup>.

Il s'agit maintenant de réfléchir plus attentivement sur les éléments principaux qui ont vraisemblablement marqué le développement économique tessinois, tout en gardant à l'esprit ces remarques. À notre avis, celles-ci seront doublement utiles, d'une part puisqu'elles nous permettront de mieux comprendre et saisir la portée d'un tel développement. En effet, les chiffres ne permettent pas vraiment de dévoiler tous les aspects sur lesquels s'appuie l'économie tessinoise. D'autre part, à travers ces remarques, nous pouvons rendre compte aussi de l'origine des revendications adressées – depuis longtemps – du Tessin au gouvernement fédéral et sur lesquelles repose entre autres la montée de la Lega dei Ticinesi dans les années 90 (voir plus loin V.2.1.2).

---

<sup>42</sup> Les potentialités économiques du canton lui sont imposées en bonne partie par la nature. Environ un tiers du territoire cantonal, étant constitué par des surfaces improductives, est inapte pour l'implantation d'activités industrielles (cf. Annexe 3).

<sup>43</sup> Les défauts structurels de l'économie tessinoise découlent également des stratégies adoptées par les acteurs politiques et économiques eux-mêmes pour assurer son développement. Certaines de ces stratégies ont fait l'objet de critiques, comme par exemple la politique hydroélectrique menée par le canton à l'époque. Premièrement, « la participation minoritaire du canton aurait été tellement limitée qu'elle s'est révélée à effet contraire ». Ensuite, « la durée de la concession [des bassins versant de la Maggia et du Brenno] fixée à 80 ans, sans même pas prévoir un droit de réméré, dénotait peu de confiance dans le futur [...] ; le renoncement à lier les concessions avec l'usage au Tessin d'une partie de l'énergie produite (par exemple à travers la création d'établissements industriels ou avec la fourniture d'énergie à un prix privilégié aux secteurs économiques ou à certaines régions tessinoises, en premier lieu les vallées où avait lieu l'exploitation) signifiait avoir une conception purement "exportatrice" et manquer des bonnes occasions ». De plus, nous devons ajouter, « le piège fiscal des consortiums, lequel, en taxant les profits tirés du commerce de l'énergie dans les cantons où ont le siège les investisseurs principaux, soustrayait des ressources au Tessin, conduisant formellement à une évasion fiscale » (Toppi 2000b : 622-623).

### 1.1 Le concept d' « économie à la remorque »

L'économiste Angelo Rossi présente dans son ouvrage de 1975, réédité en 1985, le concept d' « économie à la remorque », pour l'appliquer au cas du Tessin<sup>44</sup>. Nous estimons que cette notion est très utile à ce chapitre. Elle nous fournit une explication assez convaincante de l'évolution de l'économie tessinoise, y compris des déficiences dont elle souffre, et des facteurs sur lesquels celle-ci repose. Pour cette raison, dans cette sous-partie nous envisageons de préciser le concept et de présenter quelques unes des principales thèses élaborées par l'auteur dans son livre, et qui peuvent nous intéresser.

Le terme d' « économie à la remorque » ne renvoie simplement pas à une économie ouverte, c'est-à-dire dépendante de l'extérieur et ayant un degré d'autonomie très limité. Il faut préciser qu'en présence d'une « économie ouverte, qui est la situation normale d'une économie de petite dimension, une bonne partie du revenu est constitué par des transactions avec l'extérieur. Mais cela ne veut pas nécessairement dire que le pouvoir de décision concernant les activités économiques essentielles, telles que la production, les investissements et l'emploi, ou le pouvoir de disposer des ressources naturelles de la région, ne puissent pas être dans les mains d'entrepreneurs autochtones. L'économie suisse, par exemple, est une économie ouverte mais non, certes, une économie à la remorque ».

Par conséquent, une économie à la traîne, comme celle du Tessin, est – selon Rossi – un cas extrême de l'économie ouverte qui se rapproche même de la colonie. En effet, la situation vécue par l'économie tessinoise est semblable à celle d'une économie coloniale dans laquelle les acteurs économiques indigènes jouissent d'une autonomie très réduite, voire presque inexistante. Ce qui signifie que – malgré l'indépendance politique – les décisions essentielles, relevant de la gestion des activités économiques et plus particulièrement celles concernant le montant et l'affectation des investissements, « sont prises en dehors de cette économie et en fonction d'intérêts qui lui sont extérieurs » (Rossi 1986 : 232).

Une telle situation de dépendance entraîne toute une série de conséquences, dont la principale est l'émergence d'une instabilité économique. Une économie à la remorque, comme la définit Rossi, est fortement exposée aux turbulences de l'économie mondiale, à ses évolutions imprévues qui peuvent se traduire par des véritables « booms » ou, au contraire, par des « dooms ». Par conséquent, toutes les décisions prises se répercutent sur la population, sans que celle-ci et ses autorités politiques puissent véritablement faire quelque chose. À cette instabilité économique, il faut ajouter un immobilisme social qui se traduit notamment par un pouvoir fort et stable.

Les argumentations avancées par l'économiste tessinois sont très fortes et ont le mérite de ne pas être ambiguës et de stimuler également une réflexion enrichissante

---

<sup>44</sup> Un autre économiste tessinois, Martino Rossi, affirme que le développement économique du Tessin a suivi le modèle dit de la « base économique » ou « base d'exportation ». En bref, une telle approche soutient que « le revenu et l'emploi totaux d'une région sont le multiple du revenu et de l'emploi engendrés par la demande extérieure à la région de biens et services produits dans la région même ». En bref, cela vient à mettre en évidence l' « extraversion » de l'économie cantonale et sa dépendance des marchés et des capitaux extérieurs (Rossi 1984 : 13-14).

pour comprendre le développement économique de l'après-guerre, entre 1950 et le début des années 1970. À ce propos, l'auteur formule plusieurs thèses, certaines desquelles – que nous jugeons les plus pertinentes par rapport à notre première hypothèse – méritent d'être reprises brièvement.

### *1.1.1 Les thèses de Angelo Rossi*

La première vient d'être exposée puisqu'elle concerne justement les deux caractéristiques d'une économie à la remorque : instabilité économique et stabilité sociale<sup>45</sup>.

La deuxième thèse met l'accent sur la dépendance à l'égard de l'extérieur, ce qui témoigne du caractère « extraverti » de l'économie tessinoise que nous avons mentionné, dans notre hypothèse économique, comme un des facteurs explicatifs de l'émergence du discours néo-libéral au Tessin. Plus précisément, l'auteur insiste sur la provenance des investissements effectués dans le canton lors de la période de l'essor économique. Cet intérêt se justifie de par le fait que « l'accumulation du capital, garantie par le flux continu de nouveaux investissements, [représente] le phénomène fondamental du processus de croissance d'une économie. Pour comprendre ce processus, il faut donc expliquer l'évolution des investissements » (Rossi 1985 : 28).

De ce fait, Rossi observe qu'une bonne partie des ressources utilisées pour financer les investissements pendant la période 1950-70 proviennent de l'extérieur du canton. L'arrivée de capitaux dans le Tessin n'est pas seulement tributaire du développement général très positif de l'économie suisse. Nous devons aussi considérer d'autres raisons particulières liées par exemple au phénomène de l'évasion fiscale qui a lieu dans les pays limitrophes<sup>46</sup>. Or, la grande majorité de l'argent qui passe par les banques de Lugano y reste pour un laps de temps très court. Toutefois, même si l'importation massive de tous ces capitaux ne profite pas entièrement à l'économie tessinoise, on ne peut pas nier le rôle fondamental joué par les capitaux qui demeurent et qui sont investis par les banques tessinoises dans l'économie cantonale.

---

<sup>45</sup> Même si, par rapport à ce qui s'est passé au début des années 1990 avec l'émergence de la Lega dei Ticinesi, nous aurions pu nous interroger sur l'existence encore au Tessin d'une structure du pouvoir forte et stable, telle que l'avait définie A. Rossi à la moitié des années 70. Il est aussi vrai qu'indirectement, peut-être, une réponse nous est fournie par l'article de Oscar Mazzoleni (1999) qui aborde la question de l'intégration du mouvement de Giuliano Bignasca dans la démocratie de concordance cantonale. Or, par rapport à notre questionnement, nous pourrions conclure qu'après une première phase qui avait vraisemblablement bouleversé la structure du pouvoir, la situation semble s'être « normalisée » et donner de nouveau raison à Rossi.

<sup>46</sup> L'afflux énorme de capitaux étrangers au Tessin est surtout déterminé par des facteurs liés aux évolutions politiques des pays étrangers. Ainsi, l'avènement en Italie d'un gouvernement de centre-gauche entre 1960 et 1963 a entraîné la création d'environ une dizaine de banques sur la place financière de Lugano qui ont déployé leurs activités grâce aux capitaux italiens introduits en contrebande (cf. les "synchronies économiques et politiques" dont parle Toppi). De même, l'arrivée au pouvoir en Allemagne d'une coalition avec une majorité social-démocrate en 1970 a déclenché une fuite des capitaux, dont le canton a de nouveau profité (Rossi 1985 : 29).

La troisième thèse est directement rattachée à la précédente puisqu'elle concerne la destination des investissements. À ce propos, on constate l'importance des investissements dans le domaine des constructions auquel est souvent consacré une importante tranche du total<sup>47</sup>. Cette situation est due au fait qu'étant marginalisé et éloigné des principaux marchés suisses, le territoire tessinois n'offre pas de nombreuses possibilités pour investir. En effet, compte tenu de la rareté des ressources naturelles, l'implantation d'entreprises, pour lesquelles le coût des matières premières constitue une partie importante du coût de production global, n'est pas facilitée. Cependant, cela n'a pas empêché d'exploiter pleinement, dès le début de l'après-guerre, deux importantes ressources naturelles: le paysage et les cours d'eau. Les activités d'investissement se concentrent donc sur ceux-ci.

Les caractéristiques du processus d'accumulation du capital au Tessin ne permettent pas le développement d'un secteur vital pour toute économie, celui de l'industrie. Plus précisément, « s'il y a eu une augmentation [du nombre] des fabriques, celle-ci s'est concentrée dans les branches directement liées à l'industrie du bâtiment (cf. constructions métalliques, matériels pour la construction, matériel pour le revêtement, ameublement, etc.) ou dans les branches dans lesquelles pouvait être employée la main-d'œuvre frontalière disponible en abondance et à bon marché (cf. industrie de la confection) » (Rossi 1985 : 33).

Cette observation pourrait expliquer, au moins partiellement, l'absence d'une véritable vocation industrielle au Tessin, qui a été dénoncée par le livre blanc de Carlo Pelanda. Une lacune que la publication du DFE encourage à combler le plus rapidement possible (voir III.2.3.2, p. 44). De plus, cette citation montre également la nécessité de ne pas évaluer simplement le développement économique tessinois à travers les chiffres. Derrière ceux-ci se cache une réalité beaucoup plus complexe qui demande à être interprétée. Ainsi, si les données statistiques témoignent d'un essor du secondaire en termes de personnes employées, il ne faut pas forcément conclure que le Tessin a réussi à développer un puissant secteur industriel (voir plus loin, IV.1.2).

En résumé, Angelo Rossi affirme que le développement de l'économie tessinoise est essentiellement tributaire des capitaux provenant de l'extérieur et qu'il repose sur une exploitation intense des deux seules ressources naturelles dont dispose le canton. Il constate également l'existence d'une étroite relation entre, d'une part, le « boom » dans la construction de logements et, d'autre part, la spéculation foncière et

---

<sup>47</sup> À titre d'exemple, il nous suffit de reprendre les chiffres mises en avant par A. Rossi qui rendent compte de l'« effervescence », tout à fait particulière, connue par le domaine des constructions au Tessin. Dans la période 1955-1965, l'industrie du bâtiment a absorbé plus des  $\frac{3}{4}$  des investissements annuels effectués. De plus, lorsqu'il y a eu le véritable « boom » entre 1960 et 1963, ce type d'investissement représentait au Tessin 83% du total des investissements, alors qu'en Suisse – pendant les mêmes années – ne représentait que 62% du total. L'auteur cite à ce propos l'article de Pietro Martinelli *Die Ursachen des Scheiterns der Legge urbanistica im Tessin* publié en 1970 dans la collection des textes « Öffentlichkeit und Landesplanung » de l'institut ORL de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich (Rossi 1985 : 31-32). L'importance du secteur des constructions est également démontrée par le fait qu'il a assuré environ un cinquième des postes de travail existant dans le canton. En outre, il a été l'un des principaux distributeurs du « revenu par le travail » au Tessin en assurant entre 15 et 17% du revenu global des employés, même si 1/3 de ce revenu sort du circuit économique tessinois à travers les travailleurs frontaliers et saisonniers (Toppi 2000b : 638).

immobilière et les grands travaux hydroélectriques, routiers et ferroviaires commandés par l'Etat<sup>48</sup>.

En guise de conclusion de son essai, l'auteur se pose toute une série de questions sur la stabilité du développement économique cantonal. Ainsi, il observe que la structure de l'économie tessinoise reste faible et cela nonobstant l'augmentation du revenu cantonal ; elle se présente comme extrêmement fragile et peu productive<sup>49</sup>. Ce qui ne lui permet pas, par conséquent, de rattraper définitivement son retard sur l'économie nationale. La raison qui explique cette situation nous renvoie aux principes qui régissent la distribution des investissements. En effet, « les activités d'investissement dans le canton sont dominées par des principes d'exploitation et de spéculation et non pas par une politique entrepreneuriale avisée, centrée sur la formation de capital productif et sur l'augmentation du niveau de la productivité » (Rossi 1985 : 84). Les financements des activités de production sont jugés comme secondaires. On privilégie plutôt les investissements dans le secteur de la construction qui assurent certainement un développement important mais qui se révèlent incertains pour l'avenir<sup>50</sup>.

Cette dernière considération permet à Rossi de mettre en évidence la manière dont le développement du Tessin depuis l'après-guerre est fortement tributaire de situations extérieures assez extraordinaires, et qui difficilement peuvent avoir lieu de nouveau. Ce qui rend l'économie tessinoise très dépendante de facteurs qu'elle ne peut pas entièrement maîtriser et qui en fait justement une économie à la remorque. Par exemple, il suffit de penser aux éventuelles modifications qui peuvent avoir lieu en matière de législation fiscale dans des pays étrangers. Etant donné que le canton bénéficie de la fuite des capitaux en provenance d'Allemagne et d'Italie, il peut être pénalisé par des mesures que les gouvernements de ces deux pays peuvent adopter pour lutter contre l'évasion fiscale<sup>51</sup>.

La dépendance, comme nous l'avons déjà mentionné plus en haut, peut aussi se manifester par rapport à la Confédération. L'économie cantonale – et en particulier le secteur des constructions – profite largement des investissements faits par Berne et le gouvernement tessinois dans le domaine des œuvres de génie

---

<sup>48</sup> Par le terme d'Etat nous faisons référence, de façon générale, aux collectivités publiques, c'est-à-dire la Confédération, le canton et les communes.

<sup>49</sup> Rossi se réfère, entre autres, au compte-rendu du Conseil d'Etat tessinois de 1969 qui à cet égard était très explicite en affirmant que « en moyenne chaque branche de l'économie tessinoise produi[sait] une valeur ajoutée, par personne employée, qui [était] inférieur de 21% à celui produit par la même branche au niveau de la Confédération dans son ensemble » (Rossi 1985 : 83).

<sup>50</sup> À propos de l'extraordinaire et très intense activité dans le secteur du bâtiment au Tessin, Toppi parle d'une période marquée par une véritable « maladie de la brique » (2000b : 636 ss.).

<sup>51</sup> L'auteur fait notamment référence à l'accord bilatéral qui a été signé en 1971 entre la Suisse et l'Allemagne, dans le but de limiter l'évasion fiscale et la fuite des capitaux. Plus récemment, nous pouvons penser à l'amnistie fiscale promue par Giulio Tremonti, l'ancien ministre des finances du gouvernement Berlusconi, dans le but de favoriser la rentrée de capitaux italiens déposés à l'étranger.

civil<sup>52</sup>. Or, dans une situation de crise financière, les autorités fédérales se voient contraintes d'adopter des mesures d'épargne aussi dans ce domaine, ce qui se répercute inévitablement sur les cantons. D'après Rossi, les conséquences sont plus lourdes pour le Tessin<sup>53</sup>. De plus, à la diminution des investissements dans les travaux publics s'ajoute la chute des investissements effectués dans le bâtiment, ce qui ne fait donc qu'aggraver les difficultés vécues par le canton (Rossi 1985 : 83 ss. ; 1986 : 235-236).

Ces affirmations conclusives de l'auteur reviennent à mettre en avant les faiblesses structurelles de l'économie tessinoise et attestent de son extrême fragilité. Même si les remarques finales de Rossi ont déjà été avancées dans la première édition de son ouvrage, en 1975, elles nous paraissent pouvoir s'appliquer aussi pour les années suivantes. Autrement dit, les défauts de la structure économique cantonale mis en évidence sont les mêmes que dans les années 80 et 90. La crise qui se manifeste dès les années 1970 continue à perdurer, voire même à s'aggraver, pendant les décennies suivantes.

Cela dit, l'analyse de Rossi, du moins certaines de ses conclusions, nous semble fournir des éléments pouvant valider notre hypothèse économique. Premièrement, elle a le mérite de mettre l'accent sur la forte dépendance de l'économie tessinoise à l'égard de l'extérieur, à tel point qu'elle a été définie comme une économie à la traîne. Deuxièmement, cette dépendance de facteurs exogènes a favorisé des acteurs économiques tels que les banques et les sociétés financières (voir plus loin, IV.2).

Nous devons préciser que l'auteur n'avait pas vraiment mis en avant ce deuxième aspect lors de la première édition de son essai. Il l'a fait rétrospectivement quelques années plus tard, lorsqu'il a essayé d'évaluer la pertinence de son modèle qui visait à rendre compte des rapports entre l'économie et la société tessinoise. Plus précisément, il a dressé un bilan portant sur les intuitions et les lacunes de son analyse (voir Rossi 1986). Parmi ces dernières, Rossi a admis n'avoir pas saisi à l'époque l'importance des banques et, de manière générale, du secteur financier – surtout depuis les années 70 – comme nouveau secteur-leader remplaçant celui des constructions. Cette situation a entraîné une modification profonde du rapport que l'économie cantonale entretient avec l'extérieur. En effet, « si l'on pouvait auparavant définir ce rapport en recourant à l'image de la remorque qui, compte tenu des incidents de l'histoire, avait au moins l'espoir de devenir un jour autonome, aujourd'hui l'économie tessinoise peut être comparée à un central téléphonique qui effectue des opérations de branchement et de tri, mais sans avoir la possibilité technique d'intervenir sur la volonté de ceux qui communiquent ou de ceux qui paient la communication » (Rossi 1986 : 239).

---

<sup>52</sup> À titre d'exemple, il nous suffit de rappeler l'importance, pour l'économie cantonale, des investissements faits pour la construction de l'autoroute au Tessin depuis environ le début des années 1960. Plus précisément, ce sont les entreprises du génie civil (une centaine) qui ont largement profité en travaillant dans les 240 lots autoroutiers, auxquelles il faut ajouter à peu près soixante-dix entreprises électromécaniques (Toppi 2000a : 614).

<sup>53</sup> Toppi est encore plus explicite, en affirmant que « les sommes que la Confédération et les autres cantons versent au Tessin sont déterminants pour l'économie cantonale ». À tel point que si celles-ci manquent, « soit avec la réduction des subsides fédéraux, soit avec le frein à l'endettement public cantonal, l'économie tessinoise subit des lourds contrecoups » (2000a : 606).

À notre avis, il ne faut pas interpréter cette remarque de l'auteur comme une invitation à abandonner le concept d'« économie à la remorque ». Au contraire, la notion n'est pas du tout dépassée et nous estimons toujours utile de la garder puisqu'elle résume de manière pertinente la nature essentielle de l'économie au Tessin. En d'autres termes, la phase qui s'est déclenchée à partir des années 1970 représente, selon nous, une nouvelle phase du modèle d'économie à la traîne marquée par l'importance accrue du milieu bancaire et financier, alors que la première (1950-1970) a reposé essentiellement sur le secteur des constructions.

Ces observations confirment partiellement ce que nous avons supposé dans la première hypothèse. Cependant, il nous faut apporter d'autres éléments pouvant rendre compte véritablement des particularités du développement économique du Tessin. Pour cette raison nous allons nous pencher, dans un premier temps, sur l'évolution de l'industrie tessinoise après quoi nous réfléchirons sur le rôle joué par la place financière.

## 1.2 L'évolution de l'industrie tessinoise

Dans le développement de l'économie tessinoise, l'Etat joue un rôle considérable. Selon Toppi, « le canton du Tessin de par [sa] pauvreté structurelle et la nécessité de survie, dès le début a compté sur l'intervention de l'Etat pour donner une impulsion à l'économie, même au risque d'augmenter l'endettement public et les charges qui en découlent » (2000a : 594). Le secteur industriel présente plusieurs indicateurs qui montrent le retard de l'économie cantonale par rapport à l'économie nationale et qui sont mis en avant par Silvano Toppi.

Ainsi, l'index d'industrialisation au Tessin entre 1945 et 1950 – établi par le nombre de fabriques et d'employés dans les usines pour 1'000 habitants – est inférieur d'un tiers en comparaison d'avec celui de la Suisse. En outre, l'index de motorisation des fabriques (nombre de chevaux d'énergie motrice installée pour 100 employés), qui à l'époque constitue un indicateur fiable pour indiquer le niveau technique atteint dans les processus de production, ne représente que la moitié de la moyenne nationale. De plus, les entreprises sont surtout localisées pour les 2/3 dans les régions du Mendrisiotto (Mendrisio et Chiasso) et de Lugano. Enfin, alors qu'en Suisse la main-d'œuvre féminine très peu qualifiée est toujours inférieure à celle des hommes, au Tessin elle est majoritaire (un peu plus du 50%).

L'interventionnisme étatique se manifeste ouvertement avec l'adoption en février 1951 de la *Loi sur la promotion de l'industrie et de l'artisanat* qui se veut un outil par lequel « l'Etat se fait promoteur, de façon systématique, pas seulement avec l'instrument fiscal mais aussi avec celui du subside direct, d'activités industrielles et artisanales surtout dans les zones non industrialisées » (Toppi 2000a : 600). Nous nous trouvons face à une véritable économie organisée et planifiée, inspirée du paradigme keynésien qui sera par la suite remis en cause par les tenants néo-libéraux (voir II.1). Cette loi constitue pour 25 ans le cadre de référence de la politique industrielle cantonale et elle confère aux



pouvoirs publics un rôle-clé dans ce domaine (cf. Annexe 4)<sup>54</sup>.

Cependant, elle ne parvient pas à atteindre complètement les buts établis au début, en raison notamment des défauts structurels de l'économie tessinoise, tels que la distance des principaux marchés et l'absence de matières premières, par exemple, pour l'industrie sidérurgique. Ce qui revient à mettre en avant encore une fois la dépendance envers l'extérieur et plus particulièrement envers la Suisse alémanique. De plus, il ne faut pas omettre la pénalisation liée aux coûts de transport des produits, qui sont majeurs, ou la faible propension à faire des investissements risqués dans l'industrie au profit de ceux beaucoup plus sûrs et rémunérateurs dans le secteur immobilier.

De ce fait, l'industrie au Tessin reste géographiquement concentrée et la loi de 1951 ne réussit finalement pas à déclencher un effet distributif pouvant résoudre les problèmes de pauvreté touchant les régions rurales et les vallées du canton (cf. Annexe 5)<sup>55</sup>. Une autre faiblesse propre du secteur industriel tessinois est celle dérivant de sa jeunesse. En effet, une enquête menée à la fin des années 1960 a montré que, parmi les 265 entreprises prises en considération, deux tiers avaient moins de trente ans.

D'autres caractéristiques de l'industrie tessinoise – durant la période fin années 60 - début années 70 – que nous avons parfois déjà mentionnées, représentent également des faiblesses. Il nous suffit de penser au fort développement d'une branche, celle de la confection, reposant sur des bas salaires et des investissements faibles. Ou encore, la présence massive d'une main-d'œuvre étrangère, surtout frontalière et la dimension réduite du circuit économique tessinois. Elle s'est révélée peu novatrice, très dépendante des contingences et en retard d'un point de vue technologique. Cette situation de retard semble avoir dépendu de la forte présence, à l'époque, d'entreprises individuelles et de sociétés en nom collectif. Celles-ci étaient notamment des entreprises artisanales ou familiales qui pouvaient difficilement attirer des capitaux pour financer le développement industriel (Toppi 2000b : 608-609).

### 1.2.1 Les raisons d'une industrialisation tardive

Il nous semble pertinent, pour compléter notre réflexion sur le développement industriel tessinois, d'ouvrir une brève parenthèse consacrée à ce qui a été récemment écrit par Roberto Romano. Cet historien italien observe que le canton du Tessin, au moins jusqu'au début des années 1960, se présente comme une région économiquement faible, dans laquelle l'infrastructure industrielle est très modeste. Il

<sup>54</sup> En septembre 1976, la loi de 1951 a été remplacée par la nouvelle *Loi sur la promotion des activités industrielles*. Celle-ci vise de nouveau à favoriser l'équilibre économique régional et, élément inédit, à dépasser les faiblesses structurelles de l'industrie tessinoise (Rossi 1984 : 54).

<sup>55</sup> L'économiste Martino Rossi met en évidence le décalage existant entre les buts préfixés par la loi de 1951 et les outils déployés pour les atteindre. À ce propos, il a simplement comparé les dépenses effectuées entre 1955 et 1970, d'une part, pour le secteur industriel, l'artisanat, le tourisme et le commerce et, d'autre part, pour l'agriculture. Or, il en ressort que les financements versés pour les premiers ont été très bas par rapport à ceux dont a bénéficié le secteur agricole. Plus précisément, Toppi affirme que, lors de la période des « trente glorieuses », la Confédération et le canton ont investi pour l'agriculture des sommes de 40 à 70 fois supérieures à celles dont ont pu bénéficier tous les autres secteurs mis ensemble (Rossi 1984 : 36 ; Toppi 2000c : 648).

met en évidence une double marginalité qui rend encore plus évidente l'infériorité tessinoise. Celle-ci se manifeste à travers un degré d'industrialisation insuffisant par rapport aux paramètres suisses et lombards<sup>56</sup>.

L'auteur affirme que « l'infériorité tessinoise était donc bidirectionnelle, vers le Nord et vers le Sud, et elle se présentait sous forme d'une solution de continuité sur la ligne de modernisation économique qui partait de Milan [pour aller jusqu'au] Plateau suisse, et qui avait Zurich comme pôle propulseur. La rupture de cette continuité et la conformation géographique, économique et sociale du Tessin comme simple lieu de passage ou de transit sont très bien exemplifiées par les directives routières et ferroviaires : en particulier, le pas et le chemin de fer du Saint Gothard avaient, dès le début, été conçu en fonction non pas d'une jonction entre le Tessin et la Suisse intérieure, mais entre les aires fortes de l'Italie septentrionale et les centres avancés suisses et allemands » (Romano 2002 : 7).

Romano essaie de dégager les raisons pouvant expliquer une industrialisation si tardive du Tessin. À cet égard, il formule plusieurs hypothèses qui mettent en avant des facteurs qui n'auraient pas favorisé la croissance industrielle du canton. Parmi ces hypothèses, il nous semble intéressant d'en retenir quelques unes, comme par exemple celle qui met l'accent sur le rôle joué par la longue domination des Cantons souverains (fin 1400 – 1798). Cette domination a été particulièrement passive, étant donné qu'elle n'aurait pas été caractérisée par des initiatives en faveur du développement du territoire. Elle n'a pas été influencée non plus par la ferveur réformiste de l'absolutisme éclairé qui, en revanche, s'est répandu dans la Lombardie lors de la domination autrichienne. Une autre supposition repose sur la structure juridique et administrative du canton (patriciats, communes, gouvernement cantonal, législation économique) qui aurait été fortement influencée par la défense de l'autonomie locale. Ce qui, d'une part, n'a pas permis la mise en place de politiques économiques de longue haleine et, d'autre part, n'a vraisemblablement pas favorisé l'initiative privée.

Enfin, deux autres hypothèses avancées par Romano méritent d'être retenues. La première insiste sur le cadre politico-institutionnel cantonal comme étant marqué, tout le long du XIX<sup>ème</sup>, par des turbulences engendrées par les nombreuses luttes politiques.

La deuxième hypothèse renvoie en revanche à la culture économique qui s'est répandue entre 1700 et 1800. Celle-ci reposait sur des mentalités communautaires de type pré-industriel fortement enracinées au sein de la population. Ce qui n'a

---

<sup>56</sup> À vrai dire le retard du Tessin ne se manifeste pas seulement dans le secteur industriel. Il est « global » puisqu'il concerne aussi l'agriculture. En effet, la production céréalière, reposant sur des technologies agricoles arriérées, est modeste et insuffisante pour la consommation locale. De même, la viticulture – malgré le climat doux – est inférieure d'un point de vue qualitatif et quantitatif par rapport à celle des régions au-delà du Gothard. De plus, l'importance de l'élevage bovin et la production fromagère – nonobstant le territoire en bonne partie montagneux – est très réduite (Romano 2002 : 8).

pas permis l'essor d'un esprit d'entreprise et la recherche de l'enrichissement individuel (Romano 2002 : 11-12)<sup>57</sup>.

Après la Seconde Guerre mondiale, tout développement économique passe par le pétrole. Le Tessin aussi, afin de favoriser et accélérer son progrès, est attiré par ce que Silvano Toppi définit le « mirage du pétrole » qui pousse le canton à envisager, entre autres, la réalisation au début des années 1960 d'un oléoduc. Celui-ci doit conduire de l'huile brut du port de Gênes au Nord de l'Allemagne en passant à travers la Suisse. L'initiative est lancée par le président de l'organisme italien hydrocarbures (ENI) Enrico Mattei qui veut libérer l'Italie de l'hégémonie des grandes compagnies pétrolières anglo-américaines pour signer directement des accords avec les Etats producteurs. Or, les avantages que le canton peut tirer d'une telle opération sont reconnus par la Chambre du commerce et le Conseil d'Etat tessinois. Plus précisément, le Département de l'économie à l'époque prévoit l'implantation d'une industrie pétrolochimique permettant au Tessin de devenir un véritable canton industriel. Tous les partis politiques, à l'exception de l'UDC, soutiennent le projet censé favoriser la croissance économique cantonale.

La question de l'oléoduc est assez significative puisqu'elle nous dévoile toute une série d'attitudes propres aux acteurs économiques et politiques tessinois qui ont parfois entravé la réalisation de certains projets. En effet, malgré le fait que sur le papier presque tous appuient le plan, les logiques partisans ont créé des divisions qui n'ont pas permis la réalisation du projet. D'autres raisons, telles que l'absence d'une planification sérieuse ont aussi empêché la réalisation de l'oléoduc. Il ne faut pas non plus enfin oublier l'existence d'une contradiction fondamentale entre deux idées qui surgit au Tessin face à ces grands choix. D'une part, on est convaincu que le canton peut croître économiquement à travers un processus d'industrialisation. D'autre part, on est tout aussi persuadé de la nécessité de réaliser la véritable vocation économique du canton qui est le tourisme (Toppi 2000b : 615-618).

Nous pouvons donc affirmer que le Tessin a toujours été partagé par ces conceptions du développement. Ce qui semble être une des raisons qui lui ont empêché de développer, de manière équilibrée, plusieurs branches du secteur industriel.

En résumé, nous pouvons conclure que « quantitativement durant les années euphoriques le pari industriel semble gagné. Dans les vingt ans de l'après-guerre, à partir de la première intervention politique promotionnelle de l'Etat, le nombre d'entreprises a doublé, le personnel a triplé [...] Le secteur industriel contribue à créer le 40% du revenu cantonal ». Cependant, si l'on choisit une autre perspective, à savoir la qualitative, les résultats sont plus décevants, puisque la croissance

---

<sup>57</sup> Nous ne voulons pas aller trop loin dans la recherche des facteurs pouvant expliquer le retard industriel du Tessin. D'ailleurs, cela n'est pas l'objectif de notre travail. Il nous faut également admettre que, pour une telle recherche, nous ne disposons pas des outils nécessaires qui appartiennent notamment aux historiens. Cela n'empêche pas de constater malheureusement, comme le dénonce Roberto Romano, l'absence d'une véritable histoire de l'industrie et de l'entreprise tessinoise. De manière générale, la production historiographique au Tessin se révèle lacuneuse en matière économique ; par conséquent, nombreuses pistes de réflexion restent à parcourir dans ce domaine. De notre part, nous nous sommes contentés, dans le cadre de ce sous-chapitre, de présenter les traits essentiels et très généraux du secteur industriel tessinois, sans avoir aucune prétention d'exhaustivité.

industrielle a été plutôt à maints égards extensive qu'intensive. En outre, même si au Tessin il existe à l'heure actuelle des entreprises très compétitives sur le plan international, cela relève plutôt d'initiatives individuelles et non pas d'un véritable projet organique touchant l'ensemble du secteur industriel (Toppi 2000a : 609 ; Bianchi 2004 : 293).

## **2. La place financière tessinoise**

La particularité du Tessin est d'être pendant longtemps une économie arriérée qui, placée entre deux aires très avancées, constitue – pour le dire avec les paroles de Romano – une sorte d'« île » ou de « trou noir ». Ce qui interrompt la continuité du processus de modernisation reliant le centre du continent européen fortement industrialisé et les régions les plus dynamiques de la Lombardie. À partir des années 1960, le canton réussit à rendre son économie plus solide et à atteindre des niveaux de vie très élevés. Il faut observer que le passage d'une situation de retard économique à une de développement – même tardif – a été possible, non pas grâce à un véritable processus d'industrialisation, mais par le truchement du secteur tertiaire. Autrement dit, « le Tessin est parvenu à une phase « post-industrielle » sans avoir connu pleinement le stade industriel, avec un parcours quelque peu original ou au moins pas commun et sûrement imprévisible il y a encore cinquante ans » (Romano 2002 : 9).

Or, un rôle central dans l'essor économique tessinois est joué par les banques et les sociétés financières. À notre avis, le fait d'y consacrer une partie nous permettra de mieux comprendre la particularité (l'« originalité ») du parcours suivi par le Tessin lequel passe presque directement – pour citer l'auteur du livre blanc, Carlo Pelanda – d'une situation d'économie rurale-artisanale au guichet de la banque. Notre intention, dans les pages suivantes, est d'introduire d'abord les concepts de « place bancaire » et de « place financière ». Par la suite, nous présenterons brièvement les caractéristiques et l'évolution du système bancaire tessinois.

### **2.1 Le système bancaire et financier : quelques remarques introductives**

Avant d'évaluer le rôle proprement dit de la place financière dans l'économie tessinoise, nous estimons utile de reprendre la question qui est posé par Stefano Pozzi dans son travail de licence en gestion financière à l'Université de Fribourg, à savoir : est-ce que le Tessin est-il une place bancaire ou une place financière ? (1994 : 14-16). Pour y répondre, il nous faut avant tout définir brièvement les concepts de « place », « place bancaire » et « place financière ». C'est exactement ce qui est fait par Chopard qui, à propos de la première notion, affirme que « les opérations économiques peuvent être décidées partout, mais leur réalisation matérielle est effectuée dans des lieux géographiquement délimités. Le terme de place est donc utilisé pour indiquer les localités dont l'espace de production est suffisamment développé et articulé pour permettre ces opérations » (Chopard 1992 : 126).

Le concept de place bancaire renvoie notamment aux localités dans lesquelles on trouve un guichet, une succursale ou un correspondant de la Banque nationale

suisse (BNS). D'après cette définition, la Suisse compte plus de 30 places bancaires, parmi lesquelles Zurich et Berne (sièges principales), Aarau, Bâle, Genève, Lausanne Lucerne, Lugano, Neuchâtel et Saint-Gall (succursales). Il faut néanmoins admettre que cette notion est trop vaste pour être pertinente et ne nous permet pas de distinguer les régions pour lesquelles le rôle des activités bancaires et financières est fondamental pour l'économie locale.

Par contre, le terme de place financière implique une forte activité internationale. Ainsi, toute localité qui compte une communauté d'institutions financières nationales et étrangères gérant des flux financiers internationaux peut se définir comme une place financière internationale<sup>58</sup>. Cette définition signifie qu'une telle place est capable d'attirer des capitaux étrangers et de leur assurer plusieurs débouchés. En d'autres termes, pour le dire avec Chopard, la place financière fait fonction d'intermédiaire entre les capitaux entrant et sortant du marché international.

L'auteur met également en avant trois conditions qui doivent être remplies si l'on veut qu'une place bancaire devienne une place financière : « la présence d'infrastructures logistiques (réseau de communication) et techniques (connaissances professionnelles) efficaces et un contexte économique et institutionnelle dynamique et attractif pour les opérations bancaires » (Chopard 1992 : 127). Or, compte tenu de ces définitions préliminaires, il nous semble correct de définir le Tessin comme une place financière.

L'évolution du contexte international entraîne un changement au niveau des activités et des services offerts par les banques. La fonction principale traditionnelle d'un institut bancaire est celle de financer, à laquelle il faut aussi ajouter celle de gérer le trafic des paiements (Chopard 1991 : 291-292 ; 1992 : 24). Depuis les années 1980, l'activité de médiation – jusqu'alors jugée comme minoritaire – acquiert de plus en plus d'importance et entraîne la transformation de la banque en une industrie de l'information. Par conséquent, la banque n'est plus simplement un intermédiaire mais devient un véritable conseiller financier censé disposer des connaissances nécessaires relatives à l'économie locale, nationale et internationale. En bref, elle doit être capable de fournir des informations précises surtout sur l'évolution du marché international. De ce fait, la banque revêt une fonction de consultant juridique, fiscal et administratif pour la clientèle. Cette transformation de l'activité bancaire engendre une augmentation sensible des opérations hors-bilan, c'est-à-dire des opérations que la banque ne fait pas directement en son nom<sup>59</sup>.

Le phénomène de la globalisation accélère l'internationalisation des banques qui se manifeste à travers l'accroissement du nombre de succursales et filiales étrangères et des opérations à l'étranger. Le domaine d'activité s'élargit considérablement, bien au-delà des frontières régionales et nationales. On assiste à une internationalisation et à une interdépendance des instituts bancaires qui conduit à une « déspecialisation géographique » (les banques ne connaissent plus de limites géographiques pour exercer leurs activités) et une « déspecialisation fonctionnelle » (remise en cause de la

---

<sup>58</sup> Le nombre de guichets des banques étrangères présents au Tessin continue à croître surtout à partir des années 1970 (cf. Annexe 6).

<sup>59</sup> Chopard dresse une liste des activités hors-bilan d'un institut bancaire, parmi lesquelles nous pouvons retenir le trafic des paiements, les opérations fiduciaires (dépôts et prêts), les consultations juridiques et administratives, la gestion du portefeuille et des patrimoines immobiliers (1992 :81).

séparation des banques selon leur fonction ; création de banques universelles). Une telle évolution ne fait donc qu'accroître la dépendance envers l'extérieur de la place financière tessinoise.

Lorsque nous parlons de la place financière tessinoise, nous pouvons l'associer presque directement à Lugano. Nous observons en effet une véritable tendance à la centralisation de la place financière au Tessin dans la ville de Lugano. D'ailleurs, sur 8'765 personnes employées en 1990 dans le secteur bancaire (exclues les caisses Raiffeisen et les sociétés financières), 6'112 (70%) travaillent à Lugano (Chopard 1992 : 62 ; Pozzi 1994 : 24). Or, ce fait n'est pas sans importance pour l'évolution du contexte politique des années 1990 sur laquelle nous nous pencherons dans le chapitre V. En effet, la Lega dei Ticinesi ne s'appuie pas seulement sur des revendications de type régionaliste (Tessin) mais aussi sur des revendications locales visant plus précisément la défense des intérêts de Lugano. Ce qui constitue également une des revendications principales de la droite libérale, rattachée à la place financière luganaise.

## 2.2 Le système bancaire tessinois

Le secteur tertiaire du Tessin connaît un essor extraordinaire depuis la Seconde Guerre mondiale jusqu'au début des années 90. Selon Toppi (200b), le canton devient, pendant cette période, une véritable terre de conquête bancaire. Sans vouloir trop s'attarder sur des aspects de détails, il nous paraît intéressant de noter qu'au Tessin la proportion de résidents occupés par guichet est inférieure à celle de la Suisse. En effet, en 1990 on compte en Suisse 1'172 habitants par guichet, alors que le Tessin en compte 910<sup>60</sup> (Chopard 1992 : 54-59). L'augmentation du nombre des employés dans le secteur bancaire du Tessin est particulièrement importante et beaucoup plus élevée que la moyenne suisse. Entre 1955 et 1985, d'après Mario Maccanelli et Luca Soncini (1988), les personnes employées dans ce secteur ont augmentées avec un taux annuel moyen du 30%, alors que la moyenne annuelle suisse a été du 11%. Le Tableau 4 nous semble à cet égard très parlant.

---

<sup>60</sup> À titre de comparaison, en 1985 la Grande-Bretagne avait un guichet pour 3'900 habitants, tandis que les Etats-Unis en avaient un pour 6'000 habitants (CH : 1'184 ; TI : 983) (Chopard 1992 : 54).

**Tableau 4 : Evolution des emplois dans le secteur bancaire entre 1945 et 1990  
(banques et sociétés financières)**

	1945	1955	+%	1965	+%	1975	+%	1985	+%	1990	+% 1945- 1990 (1)
<b>ZH</b>	5960	7'206	20	11'071	53	22'700	105	33'137	46	38'446	545
<b>GE</b>	2220	2'719	22	6'061	123	11'689	92	16'252	39	16'186	629
<b>TI</b>	780	846	8	2'264	167	6'188	173	8'349	35	9'953	1176
<b>CH</b>	21010	23'721	12	38'225	61	72'266	89	103'510	38	140'487	568

**Source:** MACCANELLI Mario et Luca SONCINI (1988); (pour 1990) *Vie active – Tableaux thématiques*, OFS.

(1) Le taux de pourcentage est une élaboration personnelle.

Ces chiffres nous permettent de comprendre la portée de l'expansion du secteur bancaire au Tessin. Il nous faut maintenant essayer de mettre en avant, même si de manière succincte, les facteurs qui expliquent une telle évolution, qui a fait du canton une économie du tertiaire avancé. La particularité du Tessin, comme nous l'avons mentionné auparavant, réside dans le fait qu'il ne réussit pas vraiment à développer un puissant secteur industriel, à la différence d'autres régions de Suisse. Autrement dit, « tandis que les autres centres ont vécu les processus économiques de transformation selon les traditionnels tableaux des prévisions, en développant graduellement au cours de longues périodes leurs propres cultures commerciales, artisanales, entrepreneuriales et bancaires, au Tessin tout cela a dû se faire en l'espace de quelques décennies » (Maccanelli et Soncini 1988 : 2).

À partir de la période de l'après-guerre, le canton bénéficie de l'« effet frontière » découlant de son voisinage avec l'Italie, spécialement avec les régions septentrionales, caractérisées par un potentiel démographique et économique considérable. À partir des années 1950, le Tessin remplit la fonction d'intermédiaire entre la Suisse et la péninsule italienne et acquiert un rôle toujours plus important dans le cadre de l'économie helvétique. Le développement du secteur bancaire tessinois est marqué par deux phénomènes. Plus précisément, « an economic dependence on the Italian market, particularly in the field of trust management and a systematic dependence on decision centres outside the canton, above all on the big banks (about 60% of the total balance) with headquarters in the German-speaking part of Switzerland and on the foreign banks with decision making authorities located abroad » (Generali et Chopard: 1992: 39). Nous retrouvons là une caractéristique de l'économie cantonale tessinoise, à savoir sa dépendance envers l'extérieur, qui a

justement conduit Angelo Rossi à la définir comme une « économie à la remorque »<sup>61</sup>.

Le système financier cantonal profite grandement de la situation économique et sociale en Italie. Cela nous permet entre autres de mettre en évidence l'existence de véritables synchronies économiques et politiques, dont nous avons déjà parlé brièvement (voir IV.1, p. 58). Ainsi, comme l'observent Maccanelli et Soncini, la forte instabilité est un trait distinctif de la vie politique italienne et cela au moins jusqu'aux années 1970. Ce qui permet d'ailleurs de mieux comprendre, à notre avis, l'évolution des emplois dans le secteur bancaire présentée par le Tableau 4. En effet, c'est justement entre 1955 et 1975 qu'ils augmentent plus rapidement que dans les autres places financières de Zurich et de Genève. Alors que par la suite, nous constatons une « normalisation » de la situation tessinoise.

L'Italie montre aussi une forte instabilité au niveau économique qui se manifeste notamment à travers une inflation très élevée et une monnaie en perpétuelle érosion. De plus, elle n'est pas encore capable d'assurer un service d'assistance bancaire et financière dont normalement aurait besoin un pays producteur de nombreux capitaux. De ce fait, « dans ces conditions le Tessin était considéré comme la porte naturelle pour mettre en lieu sûr et à l'abri de l'inflation ses propres épargnes et, en même temps, on y cherchait les services indispensables pour l'investisseur et de manière générale pour l'opérateur économique » (Maccanelli et Soncini 1988 : 3)<sup>62</sup>.

Le Tessin joue donc le rôle de débouché naturel pour les capitaux italiens lesquels sont « attirés » surtout pour deux raisons. Premièrement, par l'image de fiabilité et stabilité qui caractérise le Tessin et les conditions-cadre du système bancaire suisse dont il bénéficie. Deuxièmement, par la très forte affinité culturelle (langue commune, mentalité latine et l'importance de la relation personnelle), ce qui pousse le client italien à s'adresser au guichet d'une banque de Lugano plutôt qu'à celui d'une banque zurichoise.

Cela dit, il nous faut quand même nuancer la portée du développement de la place financière tessinoise. Le développement économique tessinois des cinquante dernières années est fortement influencé par l'essor du tertiaire et plus particulièrement par celui des banques et des sociétés financières. Or, même si le secteur bancaire constitue l'un des véritables moteurs de l'économie cantonale, cela n'empêche pas qu'il présente lui aussi des limites structurelles. À l'instar de ce qui a été dit pour le secteur secondaire, nous ne pouvons pas faire entièrement confiance aux données statistiques. En effet, celles-ci témoignent une évolution

---

<sup>61</sup> Avec l'arrivée des capitaux italiens, entre 1957 et 1975, s'installent sur la place financière cantonale 17 banques étrangères, dont 6 seulement ont leur siège au Tessin (Toppi 2000b : 634).

<sup>62</sup> L'importance des capitaux italiens pour la place financière tessinoise est témoignée par la création, dès la moitié des années 1950, de nombreuses banques ayant leur siège principal à Lugano. Parmi celles-ci, il vaut la peine de mentionner la *Banca del Gottardo* (1957), la *Banca del Ceresio* (1958), la *Banca del Sempione* (1961) et la *Banca di Credito Commerciale Mobiliare* (1963). Ces instituts bancaires, avec les succursales des grandes banques (Banque Populaire Suisse, Crédit Suisse, Société de Banque Suisse, Union des Banques Suisses), créent les bases pour le développement économique du Tessin.



du secteur bancaire presque irrépessible depuis les années 1950, en termes de personnes employées, de revenu individuel et de bilan (cf. Annexe 7). Toutefois, il nous faut aller au-delà des simples chiffres dans le but de mieux saisir le rôle joué au sein de l'économie tessinoise par les banques et les sociétés financières.

Par exemple, nonobstant le fait que le secteur bancaire contribue de manière considérable à l'essor économique tessinois, il n'échappe cependant pas à une logique qui affecte de manière générale l'économie cantonale, à savoir le différent niveau des salaires. Ces derniers sont plus bas au Tessin que dans les régions du Plateau et de la région lémanique. Ainsi, en ce qui concerne spécifiquement la place financière tessinoise, une des limites que l'on peut constater renvoie à la différence persistante existant au niveau du revenu individuel. Celui-ci, comme on peut l'observer à partir du Tableau 5<sup>63</sup>, augmente de manière sensible au Tessin et parfois même plus que celui des places de Zurich et de Genève. De plus, son augmentation lors de la période 1945-1985 est presque la même que celle de Suisse, et est supérieure aux deux autres places. Malgré cela, le revenu reste toujours inférieur à celui de Zurich, de Genève et de la moyenne suisse. À ce propos, le Tableau 6 nous paraît assez éloquent.

**Tableau 5 : Evolution du revenu individuel (en fr.) des 3 principales places financières suisses (1945 – 1985)**

	1945	1955	+%	1965	+%	1975	+%	1985	+%	+% 1945- 1985 (1)
<b>ZH</b>	3'000	5'620	87	10'103	79	22'957	127	38'542	67	1185
<b>GE</b>	3'600	6'760	87	11'125	64	24'055	116	40'492	68	1025
<b>TI</b>	2'000	4'170	108	7'490	79	15'816	111	26'111	65	1206
<b>CH</b>	2'400	4'760	98	8'720	83	19'039	118	31'427	65	1209

**Source:** MACCANELLI Mario et Luca SONCINI (1988).

(1) Le taux de pourcentage arrondi est une élaboration personnelle.

<sup>63</sup> Il nous faut préciser que pour ce tableau nous n'avons pas voulu présenter des données plus récentes puisque, dans la brochure d'où l'on a tiré celles relatives à la période 1945-1985, les deux auteurs n'ont pas précisé de quelle manière ont obtenu de tels chiffres. Par conséquent, nous avons estimé opportun de ne pas ajouter de notre part des données concernant les années 1990, compte tenu justement du fait que nous n'aurons pas été sûrs de leur comparabilité avec celles présentées par Maccanelli et Soncini. Malgré le fait qu'il ne soit pas ajourné, le tableau 5 nous permet quand même de rendre compte de l'évolution du revenu individuel de la place financière tessinoise jusqu'à la moitié des années 1980.

**Tableau 6 : Différence de revenu individuel de la place financière tessinoise en comparaison avec Zurich, Genève et la moyenne suisse (en %) (1)**

	1945	1955	1965	1975	1985
ZH	33	26	26	31	32
GE	44	38	33	34	36
CH	17	12	14	17	17

**Source :** Notre élaboration à partir des données de Maccanelli et Soncini (1988).

(1) Le taux de pourcentage est arrondi au chiffre supérieur.

La deuxième limite structurelle du secteur bancaire et financier tessinois nous renvoie justement au fait que son développement repose largement – comme on vient de le dire – sur les faiblesses du système politique et économique italien. Le développement de ces activités de gestion coïncide rarement avec la création de véritables centres décisionnels. En effet, tout étant la troisième place nationale, les centres stratégiques du pouvoir financier continuent à rester au-delà du Gothard : à Zurich, Bâle et Genève. La conséquence de cette situation est complexe. Le développement du secteur entraîne des bénéfices indubitables, mais le Tessin tend à rester un « exécuteur d'ordres » plutôt qu'un « créateur de stratégies ». Or, l'internationalisation des marchés tend à délocaliser les structures qui n'ont aucun rôle décisionnel, ce qui peut engendrer de lourdes conséquences pour des régions comme le Tessin. La place financière tessinoise, comme l'observe l'économiste Ronny Bianchi, aurait pu corriger une telle situation de dépendance mais elle n'a pas su exploiter les opportunités que lui se sont présentées.

Cette remarque nous conduit à mettre en évidence la troisième faiblesse dont souffre le système bancaire au Tessin, à savoir son développement presque mono-sectoriel centré sur la gestion patrimoniale (private banking). Cette limite détermine encore à l'heure actuelle l'absence dans le canton de véritables centres décisionnels. En effet, « si dans les années 90 le secteur bancaire-financier, au lieu de poursuivre des stratégies de gestion patrimoniale, avait profité de la libéralisation et de la restructuration du secteur bancaire italien, il aurait presque sûrement pu exporter dans le Nord d'Italie les compétences et développer des centres de pouvoir décisionnels [installés dans le Tessin]» (Bianchi 2004 : 294-295)<sup>64</sup>.

Enfin, si l'on réfléchit au rapport existant entre le système bancaire tessinois et l'économie réelle du canton, nous remarquons que les activités des banques sont

<sup>64</sup> Ces observations témoignent justement de ce qui a été déjà dit auparavant sur l'origine des faiblesses structurelles dont souffre le Tessin. Ces dernières en effet ne sont pas seulement tributaires de la position géographique du canton mais aussi des stratégies choisies par les acteurs économiques eux-mêmes, et dans le cas précis par les acteurs bancaires et financiers. Le même discours d'ailleurs est valable pour le processus d'industrialisation du canton et la question de l'oléoduc que nous avons mentionné précédemment (voir IV.1, p. 58 ; IV.1.2, p. 67).

toujours plus distancées de la seconde. En effet, les banquiers se consacrent toujours plus aux activités hors-bilan.

Il nous faut néanmoins dénoncer, à l'instar de Toppi, le manque de véritables études analysant les investissements bancaires au Tessin ou au moins l'utilisation de l'épargne cantonal. Cela dit, en guise de conclusion, nous pouvons affirmer que si les banques tessinoises ont un effet sur l'économie réelle, celui-ci se manifeste par la « croissance d'un secteur para-bancaire (bureaux fiduciaires, sociétés financières, sociétés immobilières, études de notaires, activités juridiques, consultations, brokers) et, de façon particulière, [par] le développement hyperbolique du secteur du bâtiment (des entreprises jusqu'aux sociétés immobilières et à toutes les activités artisanales connexes au secteur) » (Toppi 2000b : 636).

### **3. La crise des années 1990**

Le Tessin, exactement comme la Confédération, doit faire face lors des années 90 à une crise économique qui, à la différence de celle de 1974-1975, est plus longue et engendre un chômage structurel (voir II.2). Or, même si on utilise le terme de crise économique pour définir ces deux événements, il existe des différences par rapport aux conséquences qu'ils ont entraînées pour l'économie suisse et tessinoise.

En effet, il est intéressant de noter que si l'on prend en considération la récession de la moitié des années 1970, en suivant les paramètres utilisés par les économistes (PIB, revenu social, taux d'occupation), celle-ci frappe plus durement la Suisse que le Tessin. Cette constatation peut paraître absolument surprenant et nous faire croire que l'économie tessinoise a été capable de développer une structure efficace et de résister aux crises. En réalité, comme l'observe Toppi, « paradoxalement ce sont justement les faiblesses tessinoises qui dans le court terme ont freiné la crise. La récession a frappé davantage le secteur industriel et [s]es exportations, moins importantes pour l'économie tessinoise que pour [l'économie] suisse. Les investissements dans les constructions diminuent beaucoup moins au Tessin qu'en Suisse puisque l'organisme d'intérêt public, dès qu'il perçoit des signes de récession, injecte tout de suite de l'argent dans le secteur du bâtiment et du génie civil, étant conscient de son importance ». La branche la plus touchée par la crise en termes d'emplois est celle de la confection, avec une diminution de l'occupation du 13%, même si la main-d'œuvre licenciée (9'300 employés) est surtout frontalière (60%) (Toppi 2000c : 649-650).

Or, pour la crise des années 1990, exactement comme pour celle de 1974-75, il nous faut mettre en évidence les effets quelque peu différents qu'elle engendre aux deux échelons, national et cantonal. De manière générale, nous pouvons dire que « le choc de la globalisation a mis à rude épreuve toute l'économie suisse mais il a été particulièrement violent pour l'économie tessinoise et l'année 1991 marque le tournant économique de la dernière décennie (1985-1995), parce qu'elle apparaît comme l'année de crise qui annule ou réduit drastiquement les bons résultats obtenus dans la période précédente » (Toppi 2000c : 663).

Dans le chapitre II nous avons déjà eu l'occasion de présenter brièvement l'évolution économique en Suisse lors de la décennie 1990-2000. Nous avons insisté sur quatre phénomènes qui affectaient le pays. Pour ce sous-chapitre nous pouvons en retenir deux qui sont étroitement liés : la forte progression du chômage et la

détérioration des finances publiques. Ainsi, en ce qui concerne le premier phénomène, nous observons la présence au Tessin d'un taux de chômage supérieur à la moyenne suisse. Par contre, la dette cantonale reste stable dans la première moitié des années 1990, alors qu'elle augmente entre 1995 et 1998 (+ 43,8%)<sup>65</sup> et diminue par la suite (- 11,2%), même si elle n'arrive pas à atteindre le niveau du début de la décennie.

**Tableau 7 : Evolution du chômage au Tessin (1990 – 2000)**

	Nombre	Taux (%)	Taux CH (%)
<b>1990</b>	2'141	1,5	0,5
<b>1991</b>	3'413	2,4	1,1
<b>1992</b>	6'098	4,4	2,5
<b>1993</b>	8'805	6,3	4,5
<b>1994</b>	9'024	6,5	4,7
<b>1995</b>	9'334	6,7	4,2
<b>1996</b>	10'557	7,6	4,7
<b>1997</b>	10'864	7,8	5,2
<b>1998</b>	8'844	6,3	3,9
<b>1999</b>	6'087	4,4	2,7
<b>2000</b>	4'573	3,1	2,5

Source : *Annuaire statistique de la Suisse 1998/2004.*

**Tableau 8 : Evolution de la dette cantonale (1990 – 2000)  
(en milliers de francs)**

<b>1990</b>	1'187'869	<b>1996</b>	1'187'349
<b>1991</b>	1'152'284	<b>1997</b>	1'322'847
<b>1992</b>	998'104	<b>1998</b>	1'515'333
<b>1993</b>	1'084'722	<b>1999</b>	1'466'463
<b>1994</b>	1'088'995	<b>2000</b>	1'362'493
<b>1995</b>	1'053'905		

Source : *Annuaire statistique de la Suisse 2001/2004.*

Si l'on fait une simple comparaison entre deux périodes (1985-1991/1991-1995), la diminution des places de travail est très marquée. En effet, d'après Toppi, l'économie tessinoise – dans la seconde moitié des années 80 – est encore capable de créer chaque année 4'000 nouveaux postes, alors que dans les années 90 elle est pratiquement « contrainte » à mettre au chômage 1'200 travailleurs par

<sup>65</sup> D'après nos estimations, dans la même période la croissance de la dette est plus importante seulement dans les cantons d'Uri (+ 138,2%) et Zoug (+ 53,6%) (OFS 2004 : 822).

an. Lors des années 1990, on peut vraisemblablement parler d'un effondrement général de l'occupation professionnelle qui touche tous les secteurs économiques, comme nous pouvons le voir à travers le Tableau 9. Plus précisément, nous constatons une très forte diminution des personnes employées dans le secteur des constructions qui, comme nous avons essayé de le montrer précédemment, constitue un des piliers du développement de l'économie cantonale. La crise des années 90 en met à nu les limites. La nécessaire restructuration qu'il doit effectuer dévoile jusqu'à quel point son essor a souvent reposé, dans le passé, sur des excès<sup>66</sup>.

**Tableau 9 : Evolution de l'occupation au Tessin dans le secteur II et III (1985 – 1991 – 1995) (en %)**

	1985-1991	1991-1995
<b>Secteur II</b>	+ 7,7	- 19,3
Industrie	+ 5,1	- 14,5
Bâtiment	+ 12,3	- 26,9
<b>Secteur III</b>	+ 18,1	- 5,2

**Source :** TOPPI, Silvano (2000c).

Le secteur bancaire tessinois (mais de manière générale tout le secteur tertiaire) subit lui aussi les contrecoups de la récession, même s'ils sont moins importants, avec une diminution du nombre d'employés, d'instituts et de guichets (cf. Annexes 1B et 6)<sup>67</sup>. Par ailleurs, une telle situation s'inscrit dans l'évolution du secteur au niveau suisse, où depuis 1990 le nombre d'emplois diminue à raison de 0,4% en moyenne par an<sup>68</sup>. Ce qui dépend, en bonne partie, de la réduction du nombre des succursales en Suisse qui, d'après la Banque nationale suisse, passe de 4'397 en 1990 à 3'435 en 1997 (ASB 1999 : 11).

Pendant les années 1990, la place financière tessinoise doit faire face à une limite liée à son développement qui, dans le passé, lui avait quand même permis d'évoluer, et que nous avons mentionné auparavant (IV.2) : la forte dépendance des événements politiques et économiques qui ont lieu en Italie. Or pour le Tessin, avec les

<sup>66</sup> Toppi observe qu'en 1991 les 1'322 entreprises actives dans le domaine du bâtiment « subissent une baisse des investissements qui les reconduit aux niveaux des premières années 1970 avec un recul traumatique, mais pas du tout inattendu, puisque l'hausse des investissements dans les constructions enregistrée à partir de la moitié des années 1980 a été artificielle et anormale. La politique monétaire restrictive, [adoptée suite] à l'excessive exposition de crédit des banques dans le secteur, rendait inévitable un demi-tour ; de plus, l'Etat, qui doit faire face aux dettes et aux restrictions financières, ne pouvait plus offrir son soutien par le truchement des constructions publiques comme dans le passé » (2000c : 666).

<sup>67</sup> Avec la crise des années 90, l'on calcule 2'494 habitants par guichet à l'échelon suisse et 1'505 à celui tessinois (Bianchi 2004 : 305).

<sup>68</sup> Même si à Zurich les emplois continuent de croître dans la mesure du 0,9 % par année, tandis que dans le bassin lémanique et au Tessin diminuent beaucoup plus que la moyenne suisse (- 1,5% par année).

phénomènes d'universalisation et de globalisation du système financier, s'affaiblissent les avantages dont il avait profité, tels que la proximité géographique et l'affinité culturelle. En bref, le système bancaire tessinois doit faire davantage d'efforts pour continuer à attirer le client italien. L'évolution du contexte international et la stabilisation du système économique italien conduisent « l'épargnant avec des dépôts au Tessin à exiger un rendement qui [aille] au-delà des garanties contre les dévaluations, au moins en ligne avec les taux de croissance des marchés financiers » (Bianchi 2004 : 305).

La crise économique entraîne, pour le dire avec les paroles de Toppi, une véritable métamorphose bancaire qui se traduit par la réduction, entre 1990 et 1995, du nombre des instituts qui passent de 63 à 58. La diminution concerne surtout les instituts ayant leur siège au Tessin (de 23 à 17), alors que les banques étrangères augmentent (+ 4) en représentant désormais plus de la moitié des instituts présents dans le canton<sup>69</sup>. Les années 1990 ont été caractérisées par des fusions importantes ou annexions dictées par des nécessités de rationalisation et par la disparition presque complète des banques spécialisées dans le prêt personnel (Toppi 2000c : 667). En tout cas, le rôle joué par la place financière tessinoise pour l'économie cantonale reste toujours fondamental. Il suffit de penser à sa contribution en termes de recettes fiscales des personnes morales, qui dans la décennie 1990-2000, ne cesse d'augmenter et parvient en 2000 à représenter plus de 50% du total. Même lorsque – entre 1994 et 1996 – les recettes fiscales du canton diminuent d'environ 11%, en passant de 210,2 à 187,7 millions de francs, la part assurée par les acteurs bancaires, fiduciaires et financiers demeure élevée (40%).

**Tableau 10 : Recettes fiscales de la place financière tessinoise (1990 – 2000)**

	1990		1992		1994		1996		1998		2000	
	<i>en mio de fr.</i>	% (1)	<i>en mio de fr.</i>	%	<i>en mio de fr.</i>	%	<i>en mio de fr.</i>	%	<i>en mio de fr.</i>	%	<i>en mio de fr.</i>	%
Banques (SA + Raiffeisen)	49,1	26	52,3	26	56,7	27	42,4	22,6	87,5	32,4	99,9	33,2
Assurances	1,9	1	4,0	2	4,2	2	4,3	2,3	6,7	2,5	6,0	2,0
Sociétés fiduciaires et financières	17,0	9	22,1	11	21,0	10	28,5	15,2	38,6	14,3	48,7	16,2
<b>TOTAL</b>	<b>68,0</b>	<b>36</b>	<b>78,4</b>	<b>39</b>	<b>81,9</b>	<b>39</b>	<b>75,2</b>	<b>40,1</b>	<b>132,8</b>	<b>49,2</b>	<b>154,6</b>	<b>51,4</b>

**Source :** Notre élaboration à partir de BIANCHI, Ronny (sous la dir.) (2004); *Rendiconto del Consiglio di Stato – Allegato statistico* (plusieurs années).

(1) en % du total des recettes fiscales assurées par les personnes morales.

<sup>69</sup> Selon nous, une telle évolution, qui réduit la présence d'instituts bancaires « ancrés » au territoire, pourrait accroître et rendre beaucoup plus aiguë le problème d'une osmose insuffisante entre les activités des banques et des sociétés financières et l'économie réelle tessinoise.

Le marché du travail au Tessin est marqué lors des années 90 par des modifications importantes: à partir de nos calculs, nous constatons que de 1990 à 2000 le nombre de personnes employées à temps partiel augmente de 55% (de 20'017 à 31'028) et qu'il représente désormais 1/5 de la population active (1990 : 14,3% ; 2000 : 20,9%). Le canton compte le taux de personnes non actives le plus élevé de la Suisse, ce qui est dû aussi à la présence de nombreux retraités<sup>70</sup>. De plus, la valeur médiane du revenu annuel brut est inférieure de 10% par rapport à celle de la Suisse, du fait que les travailleurs tessinois sont concentrés dans les classes de salaire moyennes-basses (plus du double en comparaison de la Suisse) (Toppi 2000c : 660-661).

Un autre aspect, qui vaut la peine d'être mis en évidence, est l'évolution du revenu cantonal. Au Tessin, entre 1990 et 2000, il varie beaucoup moins que la moyenne suisse et son augmentation, d'après nos estimations, est supérieure seulement à celle de Berne. La situation n'est pas si différente si l'on prend en considération le revenu cantonal par habitant puisque le canton du Tessin occupe toujours les dernières places, devant seulement Obwald et Fribourg. Il est intéressant de noter en revanche que dans la décennie précédente (1980-1990) le revenu cantonal tessinois a été parmi ceux qui avaient connu la plus importante augmentation, en se situant bien au-dessus de la moyenne suisse (cf. Annexe 9). Or, l'important ralentissement de sa croissance, depuis 1990, montre à notre avis l'ampleur de la crise économique pour le Tessin. Celle-ci est également confirmée par l'augmentation de l'écart entre le revenu par habitant cantonal et national, alors qu'entre 1980 et 1990 il avait diminué (1980 : 18 % ; 1990 : 14 % ; 2000 : 23 %).

Nous pouvons affirmer que les conséquences de la crise des années 1990 sont, pour le canton du Tessin, davantage aiguës et lourdes que pour la Suisse, étant donné qu'il cumule plusieurs déficits propres de son tissu économique (faible secteur industriel, forte dépendance des investissements en provenance de l'extérieur, niveaux des salaires plus bas en comparaison à la moyenne suisse, etc.). Autrement dit, la récession économique touche indiscutablement tous les cantons suisses, mais au Tessin elle est particulièrement marquée car elle touche tous les secteurs et fait apparaître toutes les limites du développement, dont le canton a pu bénéficier par le passé<sup>71</sup>.

---

<sup>70</sup> Le canton du Tessin est l'un des quatre cantons qui a vu augmenter, entre 1990 et 2000, sa population non active. En outre, tout le long de la même période il a été parmi les trois cantons qui ont vu croître le plus leur population de plus de 64 ans (voir l'Annexe 8). Il est intéressant de noter que dans le livre blanc *TICINO 2015*, on insiste sur la nécessité, pour réaliser la relance économique du canton, de résoudre le "problème démographique" engendré entre autres par le vieillissement de la population tessinoise. Ce qui affaiblit le dynamisme culturel et économique du Tessin. À cet égard, on parle même d'une compétition démographique qui se met en place entre les différents pays (voir III.2.4, p. 46 ; Pelanda 1998 : 156-158).

<sup>71</sup> La crise des années 90 touche aussi le secteur du tourisme (que nous n'avons pas abordé dans ce chapitre exclusivement pour des raisons d'espace) et elle met en évidence, à nouveau, les lacunes imputables aux choix opérés par les acteurs économiques et politiques. Ceux-ci en effet n'auraient pas attribué la nécessaire importance à l'aménagement du territoire et à l'élaboration d'une véritable « culture d'accueil » (Toppi 2000c : 668-669).

#### **4. Conclusions intermédiaires**

Notre intention dans ce quatrième chapitre était de vérifier la pertinence de l'hypothèse économique que nous avons formulé dans notre introduction. Pour ce faire, nous nous sommes penchés sur les principales caractéristiques du développement économique du Tessin, afin d'en dégager des éléments pouvant valider ou invalider notre supposition. Nous avons essayé notamment de montrer que l'économie tessinoise est fortement dépendante de l'extérieur. Sa dépendance envers la Confédération a favorisé l'essor du secteur du bâtiment qui a largement profité des commandes étatiques dans le domaine des travaux publics. Par contre, la dépendance envers l'étranger, et plus précisément envers les capitaux provenant de l'Italie, a indéniablement favorisé le développement de la place financière tessinoise.

Il faut quand même reconnaître que notre hypothèse, telle qu'elle a été énoncée au début de ce travail, et qui constituait le véritable fil rouge du chapitre IV, n'a pas vraiment pris en considération toutes les faiblesses structurelles dont souffre manifestement l'économie tessinoise. Autrement dit, dans le but de rendre compte de la diffusion au Tessin du discours néo-libéral, nous avons mis en avant de manière générale trois aspects : le caractère extraverti de l'économie cantonale, l'influence exercée sur cette dernière par les acteurs économiques tournés vers l'extérieur (à savoir les banques et les sociétés financières) et les conséquences sur le canton découlant de la crise économique des années 1990.

Or, nous devons admettre que rien n'avait été dit, par exemple, sur les particularités du processus d'industrialisation et de développement du secteur secondaire. Pour combler cette lacune, nous avons estimé opportun de nous appuyer sur le concept d'« économie à la remorque » avancé par l'économiste Angelo Rossi, à l'aide duquel nous avons pu nous rendre compte de la croissance économique du Tessin. Il nous a permis, si l'on veut, d'en dévoiler véritablement toutes les facettes et de ne pas nous limiter à une réflexion en termes quantitatifs.

Nous avons tenté de montrer de quelle manière notre réflexion ne pouvait pas se contenter de se reposer sur des données statistiques. Il a été nécessaire d'aller au-delà des simples chiffres et de s'interroger sur la réalité qu'ils cachent. En effet, ceux-ci attestent incontestablement, depuis les années 1950, d'une croissance de l'économie tessinoise dans le secteur secondaire (augmentation du nombre des entreprises et des personnes employées) et dans le tertiaire, et plus particulièrement dans le secteur bancaire (augmentation du personnel, du nombre des banques et des bilans), et en termes aussi de revenu cantonal qui a continué à croître.

Cependant, les chiffres à eux seuls n'auraient pas permis de saisir toutes les particularités de l'économie cantonale. Ainsi, il nous a fallu compléter l'analyse du développement économique du Tessin par une approche qualitative se combinant à la quantitative. De cette manière, nous avons pu dresser un bilan beaucoup plus exhaustif de ce développement.



En résumé, nous avons essayé de mettre en évidence les limites structurelles de l'industrie tessinoise. Premièrement, sa faible décentralisation due au fait que la plupart des implantations industrielles sont situées dans le Sud du canton (régions de Mendrisio et de Lugano). Deuxièmement, elle apparaît très peu diversifiée étant donné qu'une bonne partie de la production se concentre dans les branches de la confection et de l'industrie horlogère. De plus, ces branches sont celles qui recourent le plus à une main-d'œuvre frontalière à bas salaires et peu qualifiée. Troisièmement, il existe un nombre assez restreint d'industries technologiquement avancées, alors que la majorité des entreprises ont une production à faible valeur ajoutée.

Un autre aspect à souligner renvoie à l'essor, tout à fait exceptionnel, de l'industrie du bâtiment, notamment grâce aux commandes de la Confédération, du Canton et des communes. Or, l'économie tessinoise a beaucoup profité de l'expansion d'une telle industrie mais cela a également constitué une grande limite puisque, en dépendant en bonne partie par ce secteur, elle n'a pas réussi à développer une plus grande diversification économique. Ce qui aurait pu, peut-être, atténuer les conséquences de la récession des années 90.

Cela dit, nous pouvons affirmer, en guise de conclusion de ce quatrième chapitre, que l'hypothèse économique que nous avons formulé semble être confirmée à maints égards. Il semble exister une corrélation qui s'établit entre la mise en place d'une coalition d'acteurs néo-libéraux et la situation économique caractérisant le Tessin. En effet, les éléments mis en avant dans notre première hypothèse et ceux de la particularité du secteur industriel, que nous avons mis en évidence par la suite, nous les retrouvons dans le livre blanc *TICINO 2015* de Carlo Pelanda. En d'autres termes, les faiblesses structurelles de l'économie tessinoise et les effets découlant de la crise des années 90 (chômage, endettement) sont utilisées par la publication du DFE de Marina Masoni pour légitimer les revendications avancées.

Par exemple, des pages du livre blanc ressort une image assez critique de l'économie tessinoise. On insiste notamment sur l'incapacité du Tessin à développer un véritable moteur économique dans le secteur industriel. L'ouvrage mentionne aussi le poids déterminant des facteurs externes pour le développement économique du canton. De plus, il fait explicitement référence à la crise des années 1990 qui touche la Suisse et le Tessin (voir III.2.3)<sup>72</sup>. Le groupe de travail informel qui a collaboré avec Pelanda à la rédaction du livre est également composé – comme on a déjà eu l'occasion de le préciser (III.2.1) – par des représentants des milieux bancaires et financiers. Cela ne doit pas nous étonner surtout si l'on tient compte de l'importance de la place financière pour l'économie cantonale. Il suffit de se rappeler des recettes fiscales qu'elle produit et, de manière générale, du rôle qu'elle a joué, permettant au canton de dépasser la phase d'économie rurale et artisanale (voir IV.2).

Ces acteurs sont particulièrement exposés à la concurrence des marchés financiers mondiaux, et par conséquent, sont parmi les acteurs économiques les plus sensibles à

---

<sup>72</sup> Pour plus de détails, voir le deuxième chapitre de l'ouvrage de Pelanda (1998 : 95 ss.).

l'évolution du contexte international, marqué par le phénomène de la globalisation<sup>73</sup>.

Or, de par leur importance au sein de l'économie tessinoise, ils contribuent à légitimer davantage le discours néo-libéral et peuvent disposer des outils nécessaires pour exercer des pressions en faveur d'une plus grande libéralisation du système économique cantonal.

En résumé, plusieurs aspects présentés dans ce chapitre sont repris par la coalition d'acteurs néo-libéraux au Tessin et constituent la base sur laquelle reposent toutes les revendications incluses dans le livre blanc. Il est intéressant de noter, entre autres, que la publication suisse de 1995 se veut elle aussi une tentative de remédier aux faiblesses structurelles de l'économie helvétique (protectionnisme excessif, faible dynamique concurrentielle, etc.) qui sont néfastes dans le cadre d'une économie globalisée. On retrouve là un point commun entre l'ouvrage de De Pury, Hauser et Schmid et celui de Pelanda : la dénonciation des limites intrinsèques du système économique suisse et tessinois comme moyen de justifier des réformes d'inspiration néo-libérale.

---

<sup>73</sup> Déjà dans les années 1980, les milieux bancaires et financiers du canton ressentent la nécessité de maintenir et renforcer davantage la position, au niveau international, de la place financière tessinoise, compte tenu aussi de l'avènement de la globalisation. Dans une telle situation, « les barrières nationales sont littéralement emportées et la compétition se produit dans toute l'arène mondiale. Les normes imposées dans certains pays par le législateur [et] qui divisaient les banques selon leur champ d'activité [...] ont perdu d'importance [...] Le vent de la concurrence est donc en train de provoquer une véritable révolution et il est en train de faire prévaloir une nouvelle figure d'opérateur: le supermarché des services financiers » (Gruppo Economia Politica 1984 : 21). Il est intéressant de noter que parmi les animateurs du Gruppo Economia Politica, qui a publié l'ouvrage d'où l'on a tiré ces affirmations, il y a aussi Gianandrea Rimoldi. Celui-ci, en 1998, sera membre du groupe d'acteurs économiques et d'hauts fonctionnaires impliqués dans la rédaction du livre blanc (voir III.2.1).

## V

### LES ANNEES 90 ET LA TRANSFORMATION DU CONTEXTE POLITIQUE AU TESSIN

Le but de ce cinquième chapitre est de fournir les derniers éléments utiles pour la question de recherche que nous avons formulée au début de notre travail (p. 7). La première partie de notre question s'interroge sur les raisons qui expliquent la mise en place au Tessin d'une coalition d'acteurs néo-libéraux, laquelle s'est faite promotrice – à travers le livre blanc *TICINO 2015* – de toute une série de revendications. Pour y répondre, nous avons mis en avant deux facteurs pour lesquels nous avons formulé deux hypothèses : l'une économique et l'autre politique. Notre intention, dans ce chapitre V, est de tester la validité de la deuxième hypothèse de nature politique, que nous avons énoncé en guise d'introduction. Il s'agira, exactement comme on vient de le faire dans le chapitre IV avec l'hypothèse économique, d'en évaluer la pertinence.

Nous avons supposé que *la situation politique au Tessin, au cours des années 1990, est marquée par l'émergence d'une alliance assez étroite entre l'aile droite du Parti libéral-radical tessinois (PLRT) et la Lega dei Ticinesi (LdT)*. De plus, nous estimons également que *l'arrivée au gouvernement du représentant de la LdT Marco Borradori, mais surtout de la libérale Masoni, a permis l'institutionnalisation des idées néo-libérales au Tessin, renforcée au Parlement par l'alliance – surtout en matière de politique fiscale et financière – entre les groupes parlementaires du PLRT et de la LdT*.

Dans un premier temps, nous présenterons quelques éléments généraux caractérisant le système politique au Tessin. À partir de là, il sera possible – selon nous – de mieux comprendre l'évolution du contexte politique tessinois lors des années 1990. Celui-ci est notamment caractérisé par la montée du mouvement de la Lega dei Ticinesi, dont nous tenterons de retracer brièvement l'histoire. Nous essayerons de faire ressortir les principaux éléments du discours promu par la LdT.

Ensuite, nous nous pencherons brièvement sur un autre élément contribuant à la redéfinition du paysage politique tessinois : l'affirmation, au sein du PLRT, de l'aile libérale (rattachée à la place financière de Lugano) sur l'aile radicale. Nous présenterons les raisons de l'affrontement entre ces deux courants.

Enfin, nous réfléchirons à l'ambiguïté de l'« alliance » qui se met en place entre la frange libérale du PLRT et la Lega dei Ticinesi. D'une part, nous tenterons de mettre en évidence les similitudes entre les deux partis. Ce qui, par ailleurs, permettrait de confirmer partiellement notre hypothèse politique. D'autre part, nous soulignerons aussi les divergences entre la LdT et les membres de la droite libérale, qui sont notamment parmi les principaux tenants du néo-libéralisme au Tessin.

### 1. Quelques éléments introductifs à propos du système politique tessinois

Notre intention dans ce sous-chapitre est de fournir une rapide vue d'ensemble permettant de mieux saisir les raisons et les conséquences, dans les années 1990, du succès électoral de la Lega dei Ticinesi. Il ne s'agit en aucun cas de dresser un tableau exhaustif<sup>74</sup>.

Le canton du Tessin parvient à intégrer les socialistes au sein du système politique, bien avant que cela ne soit le cas au niveau fédéral. En effet, c'est en 1921, que le Parti socialiste tessinois (PST) accède pour la première fois au gouvernement cantonal. De 1927 jusqu'à 1987, la composition du Conseil d'Etat tessinois reste inchangée (2 libéraux-radicaux, 2 démocrates-chrétiens et 1 socialiste). De ce fait, le Parti libéral-radical tessinois (PLRT), le Parti populaire démocratique (PPD) (ancien Parti conservateur démocratique, section tessinoise du PDC suisse) et le PST constituent les trois principaux partis politiques tessinois et se partagent, de ce fait, les différents départements du gouvernement et de l'administration cantonale.

En 1947, nous assistons à la mise en place d'une « Entente de gauche » (*Intesa di sinistra*) entre le PLRT (plus précisément les représentants du courant radical) et le PST. Cette alliance repose sur la conviction qu'« il [est] absolument nécessaire d'accompagner l'impétueux développement économique, qui [est] en train de se réaliser, avec des mesures capables d'amortir les déséquilibres sociaux » (Ghiringhelli et Ceschi 1998 : 551). Cette entente va durer vingt ans, jusqu'en 1967, et est marquée par un rôle accru de l'Etat dans le champ économique et social. Les autorités politiques essaient, de ce fait, d'atteindre le niveau moyen de prospérité des autres cantons. Dans cette phase historique, l'action de l'Etat vise à équilibrer les besoins de la société et ceux de l'économie.

Ce que nous souhaitons mettre en évidence, sans trop nous attarder sur les détails, c'est l'existence – pendant cette période de croissance – d'un climat d'euphorie qui contribue à renforcer le degré de confiance de la population tessinoise envers les partis politiques. Une telle attitude s'explique par le fait que les promesses faites durant les campagnes électorales sont souvent réalisées.

C'est justement pendant ces années que le phénomène du clientélisme se renforce au sein du système politique<sup>75</sup>. En effet, la croissance des interventions étatiques entraîne une augmentation de l'ingérence des partis qui accordent et distribuent davantage de ressources. Cela leur permet « de prodiguer des incitations et créer du consensus, en gardant ainsi intactes leurs quotes-parts électorales et en [faisant croire aux] dirigeants [des partis] que le panorama

<sup>74</sup> Le travail de thèse de l'historien Roberto Bianchi (1989) présente une analyse détaillée d'un demi-siècle de vie politique tessinoise (1921-1975). Nous nous permettons d'y renvoyer le lecteur, pour tout approfondissement sur cette période historique très mouvementée sur le plan idéologique.

<sup>75</sup> Angelo Rossi dans son ouvrage *Un'economia a rimorchio*, sur lequel nous nous sommes appuyés pour la rédaction de la partie IV.1.1, parle lui aussi de l'existence au Tessin d'un réseau clientéliste lié au développement économique du canton (voir Rossi 1985, chapitre XI : 79 ss.). Le phénomène est également analysé dans l'article de Rocco Vitali (1996) *Politique locale et clientélisme : analyse du cas tessinois*, paru dans la Revue suisse de science politique.

politique n'aurait pas subi à la longue les contrecoups des profondes transformations qui avaient lieu dans la société ; d'ici l'écart croissant entre les appareils politiques et le corps social » (Ghiringhelli et Ceschi 1998 : 554).

Pendant ces années, le système politique tessinois est marqué par une grande stabilité reposant sur une fidélité de l'électorat aux partis historiques. Ce constat va dans le sens de ce qui a été dit par Angelo Rossi, lorsqu'il a défini le Tessin comme une économie à la remorque. Il a avancé deux éléments caractérisant une telle économie, parmi lesquels la forte stabilité sociale (voir IV.1.1, pp. 59-60 ; Rossi 1985 : 16-18).

Cette situation de forte stabilité est réellement remise en cause, pour la première fois, avec les mouvements de contestation qui se mettent en place dans le canton, surtout à partir de la deuxième moitié des années 1960. Ils coïncident avec la fin de l'Entente de gauche (1967) et la scission au sein du PST qui entraîne la formation du Parti socialiste autonome (PSA) en 1969. Comme l'observe Pompeo Macaluso, les élections cantonales de 1971, les premières pour le PSA, ne sont pas simplement « des *reconfirming election*, [c'est-à-dire des] simples élections de routine, mais des véritables *critical election*, dans lesquelles les acteurs constatent que pour la première fois après beaucoup d'années [sont] mis en doute les traditionnels rapports de pouvoir » (Macaluso 1997 : 238). Les succès électoraux obtenus par ce nouveau parti permettent ainsi de révéler l'existence d'une opposition aux « anciennes règles du jeu » du consociativisme tessinois (1997 : 215 ss.).

Malgré cela, le système politique réussit à démontrer, encore une fois, son équilibre en absorbant les dissidences sans trop de problèmes. En effet, le PSA se déplace progressivement vers des positions de plus en plus réformistes, par rapport à ses positions initiales ouvertement anti-capitalistes. Ce qui lui permet d'élire en 1987 un représentant au Conseil d'Etat, au détriment d'un démocrate-chrétien, et de s'adapter assez rapidement aux règles de la logique consociative (Macaluso 1997 : 413 ss. ; 437 ss. ; Ghiringhelli et Ceschi 1998 : 571-572).

En synthèse, nous pouvons conclure que, jusqu'aux années 80, la stabilité caractérise le système politique tessinois. Celui-ci, aux cours des décennies, s'est montré capable d'intégrer les mouvements qui s'opposent à la politique consensuelle (d'abord le PST, plus tard le PSA). Cette capacité, comme l'observe Oscar Mazzoleni, est liée au système électoral en vigueur dans le canton. Il est intéressant de noter que le Tessin est, avec Zoug, le seul canton qui recourt au système proportionnel pour élire l'exécutif. Or, « ce mode de scrutin permet à toute formation politique émergente atteignant un certain score électoral de participer à l'exécutif ». Cela implique que, « comme dans les cantons à scrutin majoritaire, une fois le siège conquis, le nouvel entrant doit assumer avec des partenaires obligés une pratique institutionnelle fondée sur des décisions collégiales » (Mazzoleni 1999 : 82).

## **2. La recomposition du paysage politique**

Dans cette partie de notre travail, nous aimerions rendre compte des changements que la scène politique tessinoise connaît lors de la dernière décennie du XX<sup>ème</sup> siècle. Nous allons aborder la montée de la Lega dei Ticinesi qui provoque une

transformation des rapports de force entre les partis politiques. Le deuxième élément, que nous mettrons en avant, renvoie à l'affrontement, existant au sein du PLRT entre le courant radical (historiquement majoritaire dans le parti) et le courant libéral. Les années 1990 voient l'affirmation de la frange libérale qui réussit, entre autres, à faire élire au Conseil d'Etat sa principale représentante, Marina Masoni.

## 2.1 La montée de la Lega dei Ticinesi

Nous essaierons, dans les pages qui suivent, de montrer en quoi l'apparition de la Lega dei Ticinesi représente un véritable « tremblement de terre » dans le contexte politique du Tessin. Nous présenterons brièvement son histoire, en l'insérant dans l'évolution du « national-populisme » suisse. Ensuite, nous nous intéresserons au contenu idéologique et à la logique de ses argumentations et prendrons en considération les succès électoraux.

### 2.1.1 *La LdT comme affirmation du « national-populisme » dans le Tessin*

Le concept de « national-populisme » a notamment été formulé par Pierre-André Taguieff. Cet auteur nous fournit une explication du succès des formations politiques qui s'inscrivent dans cette mouvance, en mettant en avant trois aspects : la rhétorique, la présence d'un leader charismatique et la capacité d'exploiter une « structure des opportunités ». Nous retrouvons ces caractéristiques au sein de l'UDC et de la LdT qui, en ce qui concerne la manifestation du « national-populisme », représente une authentique « exception au Sud des Alpes » (Mazzoleni 2003a).

La rhétorique « national-populiste » repose sur trois dimensions. D'abord, sur la dimension protestataire (centrée sur la distinction entre le « bon peuple » et les « mauvaises élites », où l'on dénonce la distance qui s'est créée entre le peuple et les élites politiques. Cette dimension est largement présente dans le discours de la LdT qui, dès le début, a formulé des critiques virulentes contre la partitocratie tessinoise.

La deuxième dimension rhétorique est l'identitaire (défense d'une identité menacée) qui repose sur « la critique de la politique migratoire, de la présence d'étrangers, en particulier de demandeurs l'asile, et [sur] l'opposition à l'intégration européenne qui remettrait en cause les fondements de l'identité helvétique » (Mazzoleni 2003b : 185). Dans les revendications de la LdT, elle se manifeste à travers la défense aguerrie de l'identité tessinoise qui se traduit, entre autres, par l'usage du dialecte.

La dernière dimension met en avant la tension entre « tradition » et « modernité » (critique des effets pervers engendrés par le capitalisme moderne et plaidoyer pour une plus grande participation du peuple au progrès). Celle-ci engendre une certaine ambiguïté dans le discours des formations « national-populistes », mais qui – en même temps – constitue une des raisons de leur succès. De ce fait, nous ne devons pas nous surprendre de trouver, en matière économique, des revendications de la LdT qui prônent, d'une part, l'adoption de mesures d'inspiration néo-libérale et, d'autre part, des politiques protectionnistes.

Le deuxième aspect – mis en avant par Taguieff – concerne la présence d'un leader charismatique qui joue le rôle de « ciment affectif », capable d'assurer l'unité et l'efficacité à une formation « national-populiste ». Au sein de la Lega dei Ticinesi, cette fonction est remplie par Giuliano Bignasca, le « président à vie » du mouvement. Un autre trait distinctif de la LdT (et de l'UDC également) est la présence d'un leadership ambivalent qui peut se traduire par la présence d'un second leader ou d'un second courant (aile radicale VS aile pragmatique) (Mazzoleni 2003b : 187).

Enfin, les structures d'opportunités constituent le troisième aspect pouvant expliquer le succès des formations « national-populistes ». Elles renvoient à la capacité d'exploiter une situation de crise. Nous constatons, en suivant Oscar Mazzoleni, que le contexte suisse – au début des années 90 – offre à ces formations plusieurs opportunités : « une certaine perte de vitesse du système de partis traditionnel ; un système consensuel qui a intégré les forces politiques de gauche autrefois protestataires ; la possibilité d'utiliser les instruments de la démocratie directe contre les décisions du gouvernement et des adversaires politiques » (2003b : 187-188). De ce fait, les mouvements « national-populistes » peuvent profiter des ressentiments, nourris par un nombre non négligeable de citoyens, contre l'*establishment*.

La rhétorique de ces mouvements n'utilise pas seulement les opportunités de nature politique ; elle exploite également les opportunités de nature socio-économique et culturelle. Ces dernières renvoient à d'autres crises – qui se sont superposées depuis les années quatre-vingt-dix – concernant la péjoration des conditions matérielles, la remise en cause du modèle de bien-être suisse et l'émergence d'incertitudes identitaires (Mazzoleni 2003a : 41 ss.).

De manière générale, l'histoire de la mouvance « national-populiste » en Suisse peut se diviser en trois phases. La première est celle qui va des années 60 jusqu'à la première moitié des années 80 et qui correspond à l'époque du « mouvement contre l'emprise étrangère ». Les principaux protagonistes ont notamment été l'Action nationale, le Parti des républicains et les Vigilants. La seconde phase renvoie à une période de transition entre la deuxième moitié des années quatre-vingt et le début des années 1990. Elle se caractérise par la mise en avant de questions relevant de l'asile, du néo-libéralisme et de l'intégration européenne. Enfin, la dernière étape s'étend des années 1990 jusqu'à nos jours et est marquée par les succès électoraux de l'Union démocratique du centre et de la Lega dei Ticinesi. Ceci témoigne de la force acquise par cette mouvance qui réussit à imposer ses propres thèmes dans l'agenda politique qui engendrent un véritable changement des rapports de force entre les partis politiques (Mazzoleni 2003a : 13 ss.)<sup>76</sup>.

---

<sup>76</sup> Tout en s'inscrivant dans la même mouvance « national-populiste », il existe quand même des différences entre l'Union démocratique du centre et la Lega dei Ticinesi. Comme par exemple, l'équilibre différent entre les dimensions « populiste » et « identitaire » ou leur différent usage. Ainsi, « pour la Lega, la défense de l'identité nationale va de pair avec la revendication régionaliste en opposition au “centralisme” bernois. Par contre, bien que sensible au fédéralisme culturel et aux problèmes des régions défavorisées du fait de ses origines agraires, l'UDC reste “nationale” » (Mazzoleni 2003b : 194).

Nous allons maintenant nous pencher plus attentivement sur la montée de la Lega dei Ticinesi, à travers ses principales revendications et ses succès dans l'arène électorale. Notre intention est de repérer les premiers éléments démontrant l'existence d'une affinité entre la LdT et le courant libéral du PLRT, qui se veut comme le principal partisan du néo-libéralisme au Tessin.

### *2.1.2 Le contenu des revendications*

En ce qui concerne la naissance de la LdT, nous devons revenir sur les structures d'opportunités, dont chaque formation « national-populiste » est censée profiter. Dans cette perspective, nous reviendrons, de manière plus approfondie, sur deux éléments que nous venons de citer: l'un relevant du système politique ; l'autre relatif à la situation économique. Cela nous permettra de mieux comprendre la logique des argumentations mises en avant par la LdT.

Le premier aspect à retenir nous renvoie à la stabilité du système politique tessinois. Comme nous l'avons mentionné auparavant, depuis 1927 la composition de l'exécutif cantonal reste la même. Dans les années soixante-dix la principale force contestataire est représentée par le Parti socialiste autonome. Celui-ci critique notamment les mécanismes « pervers » de la partitocratie tessinoise, tels que le clientélisme et la division du pouvoir. Le PSA s'attaque aussi au PST, coupable de se mêler trop avec le système capitaliste et de ne plus représenter l'alternative valable à un tel système. Nous pouvons donc affirmer avec Gabriele Bohrer que « le PSA constitue le pôle de convergence des mécontentements au cours des années 70 et du début des années quatre-vingt. C'[est] la principale force d'opposition du canton » (1993 : 26).

Or, dès 1987, avec la participation au Conseil d'Etat d'un représentant du PSA, tous les principaux partis politiques du canton ont des responsabilités gouvernementales. Ce qui permet à la Lega dei Ticinesi, à partir du début des années 90, de remplir l'espace laissé libre par l'extrême gauche et de se présenter, au moins dans un premier temps, comme la seule véritable force oppositionnelle du Tessin. La LdT se montre donc capable d'exploiter, de manière profitable, l'opportunité qui lui offre l'évolution du contexte politique au Tessin.

En 1991, 25% de l'électorat ne vote pas pour un parti présent au sein de l'exécutif, alors qu'en 1987 les partis qui siègent au gouvernement cantonal représentent 92% des électeurs. Le Tableau 11 montre, qu'effectivement entre 1987 et 1991, alors que le PSA est intégré au gouvernement, la très grande majorité des électeurs tessinois se reconnaît dans un parti politique siégeant au Conseil d'Etat.



**Tableau 11 : Bulletins de vote obtenus par les partis gouvernementaux (1971 – 1999) (en%)<sup>77</sup> (1)**

	1971	1975	1979	1983	1987	1991	1995	1999
PLRT	40,8	40,7	39,2	38,0	35,6	32,3	32,4	30,8
PPD	36,7	35,4	34,4	33,5	30,6	29,4	27,7	24,9
PST (2)	15,2	15,2	13,2	12,7	15,6	-	16,8	17,6
PSA (3)	-	-	-	-	10,1	-	-	-
PSU	-	-	-	-	-	12,0	-	-
LdT	-	-	-	-	-	-	20,1	21,1
<b>TOTAL</b>	<b>92,7</b>	<b>91,3</b>	<b>86,8</b>	<b>84,2</b>	<b>91,9</b>	<b>73,7</b>	<b>97,0</b>	<b>94,4</b>

**Source :** Notre élaboration à partir de MAZZOLENI, Oscar (1998) ; *Annuario statistico ticinese 2000 – Cantone*.

(1) Nous nous référons à l'élection du Conseil d'Etat.

(2) Depuis 1995 Parti socialiste (PS).

(3) Le PSA ne participe aux élections pour le Conseil d'Etat qu'à partir de 1979.

L'année 1987 marque donc la fin de la « formule magique » qui a régi le gouvernement cantonal pendant soixante ans. Le PPD perd son deuxième siège au CdE au profit du candidat du PSA. Ainsi, la gauche du canton dispose – pour la première fois de son histoire – de deux Conseillers d'Etat (gouvernement composé par 2 PLRT, 1 PPD, 1 PST et 1 PSA). Cela constitue sûrement une première grande rupture de la stabilité pluriannuelle propre du système politique tessinois. L'arrivée de la LdT (et sa participation au Conseil d'Etat depuis 1995) représente quant à lui le deuxième bouleversement politique en huit ans seulement.

Il est intéressant de noter que les critiques formulées par la LdT sont, plus ou moins, celles avancées par d'autres mouvements et associations dans les années 1970. Ceux-ci ont critiqué la partitocratie tessinoise, la gestion clientéliste des charges et l'excessive bureaucratisation. En d'autres termes, ils ont mis en doute la capacité des partis historiques à conduire la société tessinoise dans l'avenir et à satisfaire les nouvelles attentes. Mais les similitudes s'arrêtent là puisque, même si un nombre important de citoyens ont partagé leurs revendications, ces mouvements ne sont pas arrivés à peser que de manière marginale sur la scène politique. Les raisons de cette incapacité à recueillir un large soutien auprès de la population sont bien expliquées par Ghiringhelli et Ceschi. Ces deux historiens affirment qu'une grande limite des groupes contestataires des années 70 a résidé dans le fait qu'ils ont insisté parfois sur des thèmes trop sectoriels. De plus, ces formations ont souvent puisé dans un répertoire idéologique qui a effrayé les électeurs.

<sup>77</sup> Pour plus de détails, voir aussi l'Annexe 10.

À cet égard, le cas du PSA est assez révélateur. En effet, « l'examen des comportements électoraux [a montré] par exemple que plusieurs électeurs du [PLRT ont reversé] des votes préférentiels sur des représentants de ce parti, dont ils partageaient certaines critiques politiques de fond. Cependant, ces électeurs n'ont jamais considéré le Parti socialiste autonome comme une alternative praticable, puisqu'il proposait une idéologie qui n'était pas partagée. Les références au marxisme, à l'anti-capitalisme, la condamnation de la démocratie formelle freinaient tout déplacement significatif de l'électorat et, en même temps, renforçaient par voie de conséquences les valeurs des partis historiques » (Ghiringhelli et Ceschi 1998 : 575).

Par contre, la montée de la Lega dei Ticinesi a lieu pendant une période caractérisée par une perte réelle de pouvoir et d'influence des partis traditionnels sur leurs électorats respectifs. La crise identitaire des partis est également liée à des facteurs plus généraux, comme par exemple l'affaiblissement des barrières idéologiques qui, à l'époque de la période dite de la « guerre froide », ont fortement conditionné les comportements électoraux. En outre, il faut ajouter les transformations rapides du contexte économique qui favorisent l'émergence de sentiments de peur et de méfiance envers les procédures traditionnelles de la politique.

Par conséquent, les années 1990 sont marquées par une plus grande autonomie du citoyen lors des élections, ce qui fait augmenter le taux de l'« électorat flottant ». Le mouvement de Bignasca se montre habile à exploiter cette opportunité politique. Il se présente aux électeurs comme transversal en leur offrant une véritable alternative aux trois partis historiques. Plus précisément, la LdT offre « aux Tessinois une alternative indolore aux partis traditionnels et elle attire des consensus à partir de positions [politiques] différentes et éloignées [...] Beaucoup de gens se déclarent encore des radicaux, des démocrates-chrétiens ou des socialistes mais [en même temps, manifestent] plus qu'une simple sympathie pour Bignasca. » (De Lauretis et Giussani 1992 : 66)<sup>78</sup>. La LdT est ainsi capable de recueillir tous les ressentiments et les frustrations générés par les importants changements subis par la structure économique cantonale.

Cette dernière remarque nous renvoie à la deuxième structure d'opportunité exploitée par la Lega dei Ticinesi. Celle-ci relève de l'évolution de la situation économique tessinoise dans les années 90 qui, comme nous l'avons montré précédemment, engendre de lourdes conséquences (voir IV.3). La LdT accuse les partis traditionnels de ne pas être capables de prévenir les conséquences de la récession. Son discours acquiert de la crédibilité aux yeux d'une partie de l'électorat tessinois, étant donné le fait que la LdT se veut comme néophyte sur la scène politique. N'ayant jamais participé à la gestion du pouvoir, elle ne se croit ainsi pas responsable de l'usage qui en a été fait dans le passé par les trois partis historiques.

---

<sup>78</sup> En témoignage de la transversalité – du moins dans un premier temps – de la Lega dei Ticinesi, nous pouvons mentionner que pour l'élection du Grand conseil en 1991 elle reçoit 16'682 votes des autres partis. Plus précisément, 5'627 voix proviennent du PLRT (33,7%) ; 4'726 du PPD (28,3%) et 4'630 des partis de la gauche (PST+PSU) (27,7%) (Castiglione 1991 : 83).

La modernisation économique remet en cause le bien-être matériel que les Tessinois ont connu depuis les années 1960, et qui leur a permis de dépasser une situation de pauvreté diffuse dans le canton jusqu'aux années 1950. L'avènement de la crise alimente la crainte de perdre les privilèges accumulés. La Lega dei Ticinesi joue alors le rôle de « rassembleur » des mécontentements et des craintes d'une partie de la population, que l'on pourrait définir comme les « perdants de la modernité ». Par conséquent, comme l'observe Mazzoleni, il ne faut pas être surpris par le fait que des formations « national-populistes » comme « l'UDC et la Lega trouvent appui principalement auprès de secteurs qui ont un niveau de formation peu élevé, petite bourgeoisie, travailleurs indépendants et salariés peu ou pas qualifiés des villes, couches frappées ou fragilisées par la mondialisation et le discours sur l'incertitude qui l'accompagne, ou ayant le sentiment que les changements pourraient réduire leurs privilèges » (2003b : 189).

De manière générale, la LdT exploite trois registres thématiques : le nationalisme, le régionalisme et le localisme politique. Les trois composantes idéologiques se combinent aux discours relatifs à « l'appel au peuple contre les gros ». L'usage, que la LdT fait de chaque répertoire, peut se définir « à géométrie variable », c'est-à-dire qu'on y puise en fonction de la situation conjoncturelle (par ex. échéances électorales). Ainsi, les éléments empruntés au nationalisme politique sont notamment utilisés à l'occasion des élections ou des votations fédérales (par exemple, les relations Suisse - UE). La dimension nationale du discours de la LdT coïncide avec celui de la droite nationaliste suisse, ce qui s'est entre autres illustré en 1991 par l'alliance au Conseil national avec les Démocrates Suisses.

Par contre, lors des élections cantonales, la LdT insiste surtout, comme le constate Bohrer, sur le clivage centre-périphérie entre la Suisse et le Tessin. C'est sur cette dimension régionaliste que repose la majorité de ses revendications. D'ailleurs, la dénomination même du mouvement (Lega dei Ticinesi) suggère ouvertement l'importance accordée à la défense des intérêts du Tessin.

La montée de la LdT est étroitement corrélée aux trois dimensions de la « périphéricité » caractérisant le canton du Tessin : le fait d'être une minorité linguistique ; le canton est aussi périphérique d'un point de vue géopolitique (séparé par les Alpes du reste de la Suisse) ; enfin le fait d'avoir connu un développement économique « retardé » (le canton n'ayant bénéficié que partiellement de la croissance de l'après-guerre).

Or, lors de la récession des années 1990, ces trois dimensions deviennent de véritables opportunités pour la formulation de revendications pouvant recueillir un large soutien auprès de la population (Mazzoleni 2003b : 192-193). La LdT en profite et dans son discours se réfère à cette situation particulière du canton. Elle insiste souvent sur la situation d'oppression et de colonisation du Tessin. L'image du colonialisme interne est utilisée dans la rhétorique léguiste, comme l'ont utilisée, dans les années 1930, d'autres mouvements nationalistes<sup>79</sup>. Le mouvement de

---

<sup>79</sup> Pour plus de détails, voir Bohrer 1993 : 16 ss.

Bignasca dénonce la domination arrogante des Suisses allemands<sup>80</sup>. Ce qui le conduit, par exemple, à revendiquer le réméré des établissements hydroélectriques de la part du canton.

Pour faire sortir le Tessin de sa condition de dépendance, il est donc nécessaire de redéfinir les rapports avec la Confédération, dans le but notamment de lutter contre la « domination bernoise ». De ce fait, la LdT prône une décentralisation davantage poussée au sein du système fédéral qui devrait assurer une autonomie plus importante aux cantons. Une telle question est si fondamentale pour la Lega dei Ticinesi que, dans son programme électorale – rédigé pour les élections cantonales d'avril 1991 et subdivisé en douze points – le point 11 est entièrement consacré aux « revendications tessinoises à Berne »<sup>81</sup>. Ces dernières sont surtout de nature économique et sont même jugées comme les plus importantes de tout le programme, puisqu'elles revendiquent la récupération de l'argent nécessaire pour la réalisation des autres points du manifeste électorale (Bohrer 1993 : 47-49).

Enfin, le troisième registre thématique de la LdT renvoie à des revendications de type localiste. Plus précisément, Gabriele Bohrer observe que « la Lega dei Ticinesi présente un localisme à double signification. D'une part, elle présente la politique dans les communes comme fondamentale puisque, en parfait accord avec les règles du populisme, c'est là que l'on est le plus proche des gens et le mieux placé pour résoudre leurs problèmes ». D'autre part, « le localisme de la Lega [renvoie] au plaidoyer de la région de Lugano. Lors de la campagne pour les élections communales [de 1992], la Lega commence à développer l'argumentaire de la défense de cette région » (1993 : 50).

Les trois répertoires thématiques sont exploités plusieurs fois à travers l'usage du dialecte. Celui-ci constitue un autre élément propre du discours de la LdT. En effet, les slogans adoptés en 1991 et 1992 pour les élections fédérales, cantonales et communales sont en dialecte. D'ailleurs, dans l'organe officieux de la LdT – l'hebdomadaire dominical *Il Mattino della domenica* – le recours au dialecte dans les titres des articles est assez fréquent. Un tel choix, comme l'observent Michele De Lauretis et Bruno Giussani, n'est pas dû au hasard. Il reflète la volonté de simplifier le discours, par opposition à celui tenu par les représentants politiques et institutionnels traditionnels qui est jugé comme trop complexe.

Ainsi, la LdT estime que pour être plus proche du « peuple » il faut lui parler de façon simple et directe, sans aucun langage nébuleux. Il s'agit là d'une

---

<sup>80</sup> Giuseppe Rusconi observe que « das Verhältnis zwischen der Lega dei Ticinesi und den Deutschschweizern ist zweiseitig. Giuliano Bignasca "liebt die deutsche Schweiz nicht besonders, [...] er fühlt sich ihr "fern,, , auch wenn er deshalb noch lange kein Kämpfer für ein unabhängiges Tessin ist (trotzdem sollte das Tessin "mehr Republik,, und "weniger Kanton,, sein) ». Rusconi cite également Flavio Maspoli, d'après lequel « es ist nun ein kategorischer Imperativ, eine grössere Autonomie von der schweizerischen Kapitale zu erkämpfen und endgültig damit aufzuhören, vor denjenigen zu kuschen, die sich immer noch für befugt halten, sich wie Landvögte zu benehmen » (1994 : 165).

<sup>81</sup> Pour une brève présentation du programme électorale de la Lega dei Ticinesi et des revendications adressées à Berne, voir Rusconi 1994 : 158-160. Le programme pour les élections cantonales de 1995 est subdivisé en quatorze points. Cette fois, les revendications envers Berne constituent le premier point du manifeste électorale (cf. *Mattino della domenica*, 26.2.1995).

véritable révolution au niveau linguistique qui permet à la LdT de profiter des ressentiments nourris par une partie de la population à l'égard des hommes politiques et les intellectuels. En bref, « le dialecte devient une sorte de certificat d'authenticité, de marque de garantie de l'enracinement dans le passé et dans les traditions locales de la Lega dei Ticinesi » (De Lauretis et Giussani 1992 : 65). Le mouvement de Bignasca et Maspoli réussit à créer un nouveau sentiment d'appartenance sociale et régionale. À notre avis, le recours au dialecte vise, entre autres, le renforcement du lien d'appartenance des Tessinois à leur propre territoire. En d'autres termes, il constitue un véritable repère identitaire pour la population tessinoise qui, dans un contexte marqué par la globalisation économique, se trouve fortement déstabilisée.

La Lega dei Ticinesi peut – à juste titre – se définir comme un mouvement populiste, notamment de par l'appel qu'elle adresse au « peuple ». La LdT se veut à l'écoute de celui-ci et, par conséquent, se reconnaît comme son émanation directe. Cette référence au « peuple » s'oppose au système en vigueur. Les gens sont les adversaires de l'Etat et de l'administration cantonale qui agissent contre les intérêts des citoyens. Pour cette raison, la LdT prône une importante réduction des appareils administratifs, afin de ne plus gaspiller les ressources financières. Ces dernières doivent être gérées, dans la plupart des cas, par les communes, puisque c'est l'échelon qui est justement le plus proche du « peuple ». Du discours léguiste transparaît une forte méfiance envers les autorités cantonales et les élites politiques, dont les actions sont guidées par le simple désir de satisfaire leur soif de pouvoir. Ce qui les rends incapables de percevoir les réels besoins de la population (Bohrer 1993 : 51).

### *2.1.3 Les similitudes avec le discours néo-libéral*

Il nous semble pertinent – avant de se pencher brièvement sur les succès électoraux de la LdT – de faire ressortir les points communs existant entre le discours avancé par le mouvement de Bignasca et le discours néo-libéral, promu dans le livre blanc *TICINO 2015*. Cela nous permettra de fournir les premiers éléments censés valider la première partie de notre hypothèse politique, portant sur l'affinité entre la LdT et l'aile libérale du PLRT.

Nous pouvons retenir, de manière générale, trois aspects de convergence. Le premier renvoie à ce que nous pouvons définir comme les « sources de légitimation » du discours des léguistes et des néo-libéraux. Tous les deux font explicitement référence à la crise et aux particularités du développement économique du Tessin, constituant aussi des limites. La Lega dei Ticinesi et le livre blanc tessinois insistent sur ces faiblesses pour légitimer leurs revendications. La LdT, comme on l'a vu, dénonce la dépendance économique envers la Suisse alémanique et profite de la situation de périphérie (géopolitique et économique) du Tessin pour exploiter pleinement son répertoire discursif. De même, la publication du DFE de Marina Masoni se montre critique envers l'économie tessinoise, qui n'a pas réussi à développer un puissant secteur secondaire et qui – en ce qui concerne le secteur bancaire et financier – s'est montré excessivement dépendant des capitaux italiens. La

mise en évidence de ces éléments permet ainsi de prôner la mise en œuvre de réformes.

Le deuxième aspect de convergence concerne la requête d'une plus grande autonomie pour le canton. D'une part, les programmes de la LdT de 1991 et de 1995 contiennent des revendications relatives à la politique monétaire, demandant que la Banque nationale suisse ne soit pas la seule à décider dans ce domaine. Il est nécessaire de développer une concertation avec tous les acteurs sociaux et économiques du pays (De Lauretis et Giussani 1992 : 247). La LdT demande aussi de négocier certains traités directement avec l'Italie, sans la médiation du Département des affaires étrangères (Knüsel et Hottinger 1994 : 26-27). D'autre part, dans l'ouvrage *TICINO 2015*, on trouve une exhortation à ce que le canton du Tessin exploite mieux son autonomie et puisse devenir une véritable « communauté compétitive » (III.2.3.1, p. 41). De plus, lors de l'analyse du contenu du livre blanc, nous avons remarqué une affirmation assez surprenante (par rapport au reste du texte) qu'il vaut la peine citer de nouveau :

« La Suisse italienne est traditionnellement considérée une zone mineure dans le cadre de la dominance suisse-allemande et elle est considérée avec beaucoup de détachement par la région romande. En résumé, la politique fédérale ne démontre pas un soutien pour les exigences spécifiques du territoire tessinois, tout en ayant une attitude "débonnaire". Mais justement, cette "marginalisation" relative du Tessin n'est certainement pas positive pour le développement de sa compétitivité. Au lieu de rétablir les relations politiques avec Berne, le canton devrait accroître son autonomie pour faire chez soi ce qu'il n'obtient pas de l'extérieur » (Pelanda 1998 : 142).

Ce qui nous paraît singulier dans cette proposition est le ton utilisé, semblable à celui qu'on retrouve dans le discours « autonomiste » de la Lega dei Ticinesi. Dans une telle affirmation, nous retrouvons en effet un des éléments principaux de la rhétorique léguiste, à savoir la critique envers la Confédération qui se montre insensible aux besoins spécifiques du Tessin.

Le troisième élément commun aux discours de la LdT et des tenants néo-libéraux est la présence d'une forte connotation régionaliste. Comme nous l'avons mentionné dans le chapitre III, l'angle d'observation, à partir duquel le livre blanc est rédigé, est celui d'une région périphérique. De ce fait, l'ouvrage du DFE développe ses revendications en fonction des exigences du Tessin. Un autre aspect, directement rattaché à la perspective régionaliste adoptée par le livre blanc, est la mise en valeur des caractéristiques du Tessinois, défini comme un véritable « individu compétitif ». En bref, la rhétorique néo-libérale et celle de la LdT reposent – même si à des degrés différents – sur des références à caractère identitaire. Cela dans le but de se légitimer aux yeux de la population tessinoise, désorientée face aux profonds changements engendrés par la globalisation économique.

Dans le livre *TICINO 2015*, on essaie de faire appel à l'orgueil, au fort sens d'appartenance des Tessinois<sup>82</sup>. D'une part, on exalte les capacités et les potentialités de l'individu tessinois et, d'autre part, on indique la voie à parcourir pour ne pas étouffer ces « prédispositions compétitives » et sortir de la situation de crise qui tenaille le canton (mise en œuvre de réformes du système économique et politique). De même, le mouvement de Bignasca et Maspoli se présente aux électeurs comme la seule force politique capable de défendre les intérêts du Tessin et de les faire valoir aussi à l'échelon fédéral. Il mise lui aussi sur le sens d'appartenance des Tessinois pour recueillir leur soutien, et cela notamment à travers l'usage du dialecte.

En résumé, on pourrait dire que, face au sentiment de désarroi engendré par la récession économique – qui s'accompagne également du désir de sauvegarder un certain bien-être – les années 1990 sont marquées par deux types de « réponses ». L'une, avancée par le livre blanc du DFE, est plutôt d'ordre économique (le néo-libéralisme). En revanche, l'autre réponse fournie par la LdT, est d'ordre politique (le national-populisme). Toutes les deux profitent de la condition du Tessin en tant que périphérie de la Suisse, ce qui, dans le cadre du processus de la globalisation, renforce la crainte d'être marginalisé. Les acteurs néo-libéraux et les léguistes bénéficient donc de ces peurs pour légitimer leurs revendications<sup>83</sup>.

#### 2.1.4 Les succès électoraux

La Lega dei Ticinesi participe trois mois après sa fondation (janvier 1991) aux élections cantonales. Les résultats qu'elle obtient nous poussent à parler d'un véritable « tremblement de terre » politique qui se confirme lors des élections fédérales (octobre 1991). Dans une seule année, le système politique tessinois est bouleversé par les succès de la LdT.

Avant d'analyser de plus près la portée du succès de la LdT, il vaut peut-être la peine de noter que le PSA – la seule force qui avait réussi à remettre en cause la stabilité du système politique au Tessin – participe à une élection deux ans « seulement » après sa naissance. En 1971, la formation d'extrême gauche ne participe qu'aux élections pour le Grand Conseil. Elle recueille environ 6,2 % des suffrages et fait élire six députés. Ce n'est que dix ans après son apparition que le PSA concourt à l'élection du Conseil d'Etat, en obtenant 8,4% des bulletins de vote. Le meilleur score du PSA est obtenu pour les élections fédérales de 1987. Il gagne alors 10,9% des suffrages pour les élections du Conseil national et 14,4% au premier tour du pour l'élection du Conseil des Etats (cf. Annexe 11).

<sup>82</sup> Une étude, réalisée en 1994, sur les clivages linguistiques en Suisse observe que le sentiment d'appartenance au canton est beaucoup plus marqué chez les Tessinois (75%) par rapport aux Alémaniques (48%) et aux Romands (50%). Ce qui, d'après les auteurs de l'enquête, témoigne du caractère introverti du canton. Celui-ci serait tributaire du « statut (structurel) de minorité périphérique [vécue par le Tessin], ainsi que [de] l'influence (conjoncturelle) de la Lega » (Kriesi et al. 1996 : 56).

<sup>83</sup> Oscar Mazzoleni observe que le canton « présente à bien des égards une situation singulière dans la Confédération helvétique : le Tessin cumule en effet sa marginalité économique (un développement tardif, un petit secteur industriel, un taux de chômage structurel plus élevé que la moyenne nationale), un isolement "géopolitique" (étant le seul canton séparé du reste de la Confédération par le massif des Alpes), et son appartenance à une minorité linguistique (seul canton où l'italien est l'unique langue officielle) : caractéristiques qui entretiennent un sentiment de vulnérabilité » (Mazzoleni 2003a : 27).

La montée de la LdT soulève beaucoup de surprise du fait qu'elle est « la première force politique tessinoise à atteindre un aussi important succès dans un si court laps de temps » (Mazzoleni 1999 : 84). Plus précisément, à l'occasion des élections cantonales d'avril 1991, la Lega dei Ticinesi parvient à recueillir 12,8% des bulletins de vote et à élire 12 députés au Grand Conseil. Elle devient ainsi la troisième force politique du canton, derrière le PLRT et le PPD et devant les socialistes. Elle se présente également avec une liste pour l'élection du Conseil d'Etat et pour une poignée de voix seulement elle n'y accède pas. Les démocrates-chrétiens conquièrent à nouveau le deuxième siège au gouvernement qu'ils avaient perdu en 1987. Par contre, la gauche ne confirme qu'un seul siège avec le représentant du Parti socialiste unitaire (PSU)<sup>84</sup>, tandis que le représentant du PST ne réussit pas à être réélu.

Les résultats des élections d'avril 1991 ne sont que le prélude du véritable « triomphe » de la formation de Bignasca dans l'automne de la même année aux élections fédérales. La LdT réussit à obtenir, grâce aux 23,6% des suffrages, deux des huit sièges de la députation tessinoise au Conseil national au détriment du PPD. Lors du premier tour de l'élection des deux représentants au Conseil des Etats, le candidat de la LdT, Giorgio Morniroli, recueille 25,3% des votes. Au deuxième tour, Morniroli est élu avec 29,8% des voix, permettant ainsi à la Lega dei Ticinesi de devenir la deuxième force politique du Tessin. Pour la première fois dans l'histoire politique du canton, le représentant du PPD est exclu de la Chambre haute fédérale (Bohrer 1993 : 36-37). Lors de ses premières apparitions la LdT a donc été capable de capter, dans très peu de temps, plus de votes et à acquérir une force électorale majeure à celle que le PSA était parvenu à obtenir en vingt ans environ d'existence.

En avril 1995, la LdT accroît sa force électorale en obtenant 18,1% des bulletins de vote pour l'élection au GC (16 députés) et 20,1% pour l'élection du CdE. Ce qui lui permet, quatre ans seulement après sa naissance, de participer au gouvernement, avec le conseiller national et membre de la municipalité à Lugano, Marco Borradori<sup>85</sup>. De ce fait, depuis 1995 le Tessin se caractérise par un gouvernement quadriparti qui représente désormais presque les 97% des électeurs tessinois (94% en 1999). L'entrée du représentant léguiste à l'exécutif cantonal constitue un important tournant par rapport à la tradition du système politique tessinois. Celui-ci n'a connu, depuis 1927, que trois grandes familles politiques : les libéraux-radicaux, les démocrates-chrétiens et les socialistes (Mazzoleni 1999 : 82).

Il est aussi vrai que cet événement prouve, une fois de plus, la grande capacité d'intégration du système politique cantonal. Ce dernier, exactement comme il avait fait dans le passé avec le PST et le PSA, réussit à absorber les forces oppositionnelles dès le moment où celles-ci atteignent un certain score.

---

<sup>84</sup> En janvier 1988, a lieu l'union entre le PSA et la CST qui se présentent aux élections cantonales de 1991 sous la dénomination de PSU (Macaluso 1997 : 441-444).

<sup>85</sup> Rappelons que le Parti socialiste autonome ne participe au Conseil d'Etat que dix-huit ans après son apparition sur la scène politique tessinoise.



À l'occasion des élections fédérales d'octobre 1995, la LdT se confirme comme la troisième formation politique cantonale, même si elle connaît un fléchissement par rapport aux élections de 1991 et perd son siège au Conseil des Etats (au profit du PPD) et un siège au Conseil national (au profit des socialistes). En 1999, le mouvement de Bignasca maintient ses positions au Grand conseil et progresse légèrement au Conseil d'Etat (+1%), grâce notamment à la réélection de Borradori qui reçoit le plus de votes parmi les cinq Conseillers d'Etat. À l'échelon fédéral, la LdT réussit à faire élire à nouveau deux députés au Conseil national.

Au sein de la LdT coexistent désormais deux ailes : l'aile radicale est liée aux origines du mouvement, tandis que l'autre, plus pragmatique, se développe surtout après l'entrée à l'exécutif cantonal. Comme l'affirme Oscar Mazzoleni (1999), la présence de ces deux courants limite le processus d'intégration du mouvement dans la démocratie de concordance, puisque souvent celui-ci joue à la fois le rôle d'opposition et de formation gouvernementale. Or, cette attitude ambivalente de la LdT semble néanmoins avoir été payante, puisqu'elle ne subit pas – tout au long de la décennie – d'importants contrecoups sur le plan électoral (en termes de suffrages et de députés (Tableau 12).

**Tableau 12 : Résultats électoraux de la LdT (1991 – 1999) (en %) (1)**

	Grand Conseil	Conseil d'Etat	Conseil national	Conseil des Etats
1991	12,8	12,2	23,6	1 <sup>er</sup> tour 25,3
				2 <sup>ème</sup> tour 29,8
1995	18,1	20,1	18,1	1 <sup>er</sup> tour 18,1
				2 <sup>ème</sup> tour 21,1
1999	18,2	21,1	17,7	1 <sup>er</sup> tour (2) 22,6
				2 <sup>ème</sup> tour (2) 16,1

**Source :** CASTIGLIONE, Franco (1991) ; MAZZOLENI, Oscar (1998); GIANOCCA, Cristina (1992). *Elezioni federali 1991*. Bellinzona: USTAT; *Annuario statistico ticinese 2000 – Cantone*.

(1) Le taux de pourcentage se réfère aux bulletins de vote.

(2) Conjonction liste Lega dei Ticinesi – UDC.

## 2.2 Les deux courants du PLRT<sup>86</sup>

Le Parti libéral-radical tessinois est marqué historiquement par la présence de deux différentes ailes. Celles-ci correspondent également à deux localisations territoriales bien distinctes : l'aile radicale dans le Nord du canton (Sopraceneri) ; l'aile libérale

<sup>86</sup> Pour la rédaction de cette partie, nous nous sommes largement inspirés de l'article de Gabriella Arigoni et Paolo Urio (1986).

dans le Sud (Sottoceneri, plus précisément dans la région de Lugano). Les deux courants se sont toujours affrontés pour assumer la direction du parti. Ainsi, déjà à la fin des années 1920, les radicaux essayent de réaliser une alliance avec le PST afin d'orienter la politique cantonale dans un sens progressiste. L'aile droite du parti en revanche s'oppose à une telle stratégie et estime nécessaire d'aller au pouvoir seul. Le cas échéant, il envisage plutôt une entente avec les adversaires traditionnels du Parti conservateur démocratique. Cela notamment « dans le but de faire face au danger constitué par la gauche, dans une période de profonde crise économique comme l'étaient réellement les Années Trente. C'est finalement l'aile droite qui l'emporte dans ce débat sur la stratégie que le parti libéral-radical devrait adopter face aux autres partis » (Arigoni et Urio 1986 : 109).

C'est donc dans une période caractérisée par une importante récession que le courant radical semble être minoritaire<sup>87</sup>. Les dissentiments entre les deux âmes du parti portent, d'une part, sur la possibilité de conclure une alliance avec les socialistes et, d'autre part, sur l'attitude à adopter face au fascisme. En 1934, l'affrontement des deux courants du PLRT entraîne la scission du parti et la création du Parti libéral-radical démocratique tessinois (PLRDT). Ce n'est qu'en 1946 qui a lieu la fusion entre les deux formations (Bianchi 1989 : 163 ss. ; 378-381)<sup>88</sup>.

Un élément qui permet de pouvoir parler d'une véritable régionalisation du PLRT, renvoie aux différents « réservoirs électoraux » d'où puisent les deux courants. L'aile radicale recrute la plupart de ses électeurs dans le Sopraceneri (Bellinzona, Locarno, Vallemaggia, Riviera, Blenio, Leventina), alors que les libéraux – guidés depuis les années 60 par Franco Masoni – jouissent d'un large soutien dans le district de Lugano.

Au niveau du discours, il existe des différences sensibles mises en évidence dans l'article de Gabriella Arigoni et Paolo Urio. D'une part, les libéraux insistent sur la dénonciation d'un cadre général perçu comme étant catastrophique d'un point de vue politique (Etat interventionniste et endetté) et économique (entreprises surchargées fiscalement). Ils dénoncent également la présence, au sein de la société, d'individus assistés et déresponsabilisés. Les deux

---

<sup>87</sup> François Saint-Ouen (1986), cité par Bohrer (1993), réfléchit sur la remontée du « national-populisme » en Suisse à travers l'analyse de *Vigilance* à Genève. Il met notamment en avant l'existence d'une relation entre l'émergence de cette mouvance et les conjonctures de crise. Or, il est intéressant de constater qu'au Tessin les libéraux acquièrent davantage d'influence au sein du PLRT, eux aussi, dans un contexte de crise économique. En effet, dans les années 90 paraît se reproduire une situation semblable à celle des années 30. En effet, d'une part, l'économie cantonale rencontre de nombreuses difficultés et, d'autre part, on assiste à la montée en puissance de la droite libérale et de ses revendications, au détriment du courant radical.

<sup>88</sup> Dans l'ouvrage *Liberali antifascisti. Storia del Partito Liberale Radicale Democratico Ticinese*, publié en 2004, Pompeo Macaluso se penche sur l'histoire du PLRDT. Ce parti a été notamment caractérisé par un antifascisme intransigeant et par l'importance stratégique accordée à l'alliance entre la « bourgeoisie productive » et le mouvement ouvrier, afin de réaliser la modernisation du pays. Ces deux aspects ont permis aux radicaux-démocratiques de se rapprocher des socialistes et de mener avec eux des luttes communes. Cette convergence de valeurs, qui se manifeste déjà dans les années 30, n'a fait qu'anticiper la mise en place au Tessin de l'Entente de gauche (1947-1967) entre PLRT et PST.

auteurs affirment même que « pour ce courant la scène est simple, réduite, personnalisée et manichéenne aussi bien en ce qui concerne les protagonistes que les rôles joués » (1986 : 112). Par contre, les radicaux refusent tout réductionnisme et schématisme dans la vision de la société et de ses acteurs. Ils mettent en avant la complexité des problèmes à résoudre. Ce qui demande – d’après eux – une capacité à les interpréter et à trouver les bonnes solutions qui ne doit pas être dictée par des simples propos doctrinaires et simplificateurs.

Pour compléter cette brève partie consacrée au PLRT, nous aimerions reprendre les hypothèses formulées par Arigoni et Urio, dans le but de rendre compte des divergences existant entre les deux courants.

En ce qui concerne les raisons proprement dites censées expliquer la régionalisation des deux ailes et leur forte compétitivité au sein du parti, nous devons faire appel à l’organisation du parti et à son environnement politique, social et économique. Tout d’abord, la structure et le mode de fonctionnement du PLRT nous permettent de le définir comme un véritable parti de « cadres ». Celui-ci – en suivant la typologie énoncée par Duverger – présente plusieurs traits distinctifs, tels qu’un haut degré d’autocratie dans le choix des dirigeants de la direction et la stabilité des dirigeants élus. Ce qui signifie que les possibilités de renouvellement résultent assez difficiles. De plus, la fonction principale du parti est généralement de nature électorale et parlementaire, tandis que son action peut se définir comme « saisonnière » (mobilisation lors des élections). D’autres caractéristiques renvoient au faible encadrement de la base et au faible lien existant entre cette dernière et le sommet du parti. Enfin, les notables, qui représentent les piliers d’un parti de « cadres », proviennent de la haute ou de la petite bourgeoisie.

Une telle structure – comme l’observent Arigoni et Urio – engendre des conséquences qui nous permettent de mieux comprendre les antagonismes, au sein du PLRT, entre le courant radical et celui libéral. En fait, « d’une part, l’accès à la direction et aux fonctions politiques, c’est-à-dire la conquête du pouvoir et des ressources qui en découlent, n’est pas facile et peut engendrer les luttes entre “notables”. D’autre part, le soutien électoral dépend essentiellement de la distribution des ressources que le pouvoir politique met à disposition de la classe dirigeante » (1986 : 117).

Or, le Parti libéral-radical tessinois est historiquement dominé (à la présidence et aux fonctions politiques gouvernementales) par les « notables » radicaux. Ces derniers ont par conséquent réussi à gérer la plupart des ressources politiques de manière redistributive pour assurer au canton un véritable progrès social. Cela leur a permis de s’assurer l’appui de leur propre électorat qui, de par l’évolution socio-économique du Tessin, est interclassiste.

Le courant libéral reste par contre minoritaire. Ce qui est dû à sa localisation surtout dans la région de Lugano, qui est le véritable pôle économique du canton. À cette forte régionalisation des représentants libéraux s’ajoute également une défense d’intérêts bien précis, à savoir ceux de la place financière luganaise. Pour le dire, encore une fois, avec les paroles de Arigoni et Urio, l’essor de Lugano « en tant que place financière, son urbanisation, son ouverture sur la métropole milanaise ont fait [de cette ville] un “cas à part” dans le contexte général tessinois. Ce développement

particulier peut conduire à une autre vision de la politique en général et de celle “libérale” en particulier et surtout à un autre type d’électorat du PLRT. Ce dernier est très probablement plus ciblé que l’électorat traditionnel du parti et ses intérêts doivent mieux coïncider avec ceux des notables » (1986 : 117).

En guise de conclusion, les deux auteurs observent que, depuis notamment les années 1970, au sein de l’aile libérale il y a une prise de conscience de la nécessité de s’emparer des ressources politiques pour la promotion de ses propres idées<sup>89</sup>. Cela contribue à remettre en cause la politique menée par l’aile radicale. La difficulté dans un parti de « cadres » de renouveler rapidement les élites – que nous avons mentionnée auparavant – peut expliquer la nature assez virulente des débats et des argumentations avancées par le courant libéral.

### 2.2.1 L’institutionnalisation des idées néo-libérales

Les libéraux luganais ne se contentent pas de s’assurer le contrôle des ressources politiques au sein du Parti libéral-radical tessinois. Ils essaient également de promouvoir, dans le champ politique, leurs revendications inspirées d’un libéralisme économique « purifié » des emprunts au collectivisme. Ce processus ne s’achève pas immédiatement, mais se déroule sur une période d’environ vingt ans. Cette remarque nous renvoie à ce que nous avons écrit au début de notre travail (II.1), notamment à la citation de Peter Hall, qu’il vaut la peine de mentionner à nouveau. Cet auteur affirme que :

« If we want to accord ideas an explanatory role in analyses of policy making, we need to know much more about the conditions that lend force to one set of ideas rather than another in a particular historical setting » (1989 : 362)

De 1940 à 1980 au Tessin est dominante, pour le dire avec Martino Rossi, l’idée de l’Etat « pilote » de l’économie et de la société, qui à maints égards s’est révélé illusoire (1984 : 31 ss. ; 63 ss.). C’est donc à partir des années 80 que nous trouvons les conditions qui légitiment de plus en plus les propos néo-libéraux et qui leur donnent ainsi davantage de force au détriment des autres (cf. passage du paradigme keynésien au paradigme néo-libéral). Dans cette période, les revendications prônées par les libéraux, et les acteurs économiques rattachés à la place financière tessinoise, recueillent un plus grand soutien, tant et si bien qu’on parle même d’un tournant historique : du « plus d’Etat » au « moins d’Etat » (Rossi 1984 : 101 ss.). Il en reste quand même que, dans cette décennie, nous ne pouvons pas encore parler d’une véritable institutionnalisation des idées néo-libérales au sein du gouvernement cantonal. À cet égard, il nous faut préciser

---

<sup>89</sup> Comme nous l’avons mentionné au début de notre travail (II.1), c’est justement à partir des années 70 que le paradigme néo-libéral se diffuse et remplace progressivement, dans la conduite des politiques publiques, le paradigme keynésien. Ce n’est donc pas un hasard que le « réveil » de l’aile libérale ait lieu dans cette même période. Entre autres, en témoignage de cela, le 27 mars 1976 – tout près de Lugano – est fondée l’*Alleanza Liberi e Svizzeri* (Alliance Libres et Suisses). Cette association « se voulait le vecteur des valeurs et des principes d’un libéralisme pur. La volonté de faire converger sous son contrôle toutes les forces de droite indistinctement de leur origine partisane était à la base de sa constitution ». Ainsi, à l’ALS ont notamment adhéré les représentants de droite du PLRT, du PPD et la plupart des représentants de l’UDC, afin de lutter contre l’alliance entre les radicaux et les socialistes (Bohrer 1993 : 27).

ce qui est dit encore une fois par Hall, et que nous avons cité en guise d'introduction :

« L'impact des nouvelles idées ne se déploie pleinement que quand celles-ci s'institutionnalisent dans les procédures opératoires standards des organisations clés et s'intègrent ainsi aux visions du monde de ceux qui les gèrent » (2000 : 70).

Il faut attendre les années 1990 pour assister à l'affirmation du courant libéral sur le courant radical, avec notamment l'élection au Conseil d'Etat de Marina Masoni (entre autres la première femme à accéder à l'exécutif cantonal). L'arrivée à l'exécutif cantonal de cette dernière conduit à l'intégration des principes néo-libéraux dans la gestion de l'Etat. Pendant la campagne électorale de 1995, Masoni se présente ouvertement comme une partisane du néo-libéralisme : « Mon propos : rendre le Tessin plus attractif pour celui qui possède une entreprise et crée des postes de travail. Donc : moins d'impôts, moins d'obstacles bureaucratiques, stop à l'augmentation des charges sociales, plus de flexibilité » (Masoni citée par Mazzoleni 1999 : 86).

Dans ces propositions, nous y trouvons déjà les principaux objectifs visés par le livre blanc. Or, étant les idées néo-libérales déjà intégrées aux visions du monde de la nouvelle directrice, la venue de cette dernière au Département tessinois des finances et de l'économie entraîne leur institutionnalisation au sein du plus influent département cantonal. Ce qui est témoigné par la parution en 1998 de l'ouvrage *TICINO 2015* qui, comme nous l'avons dit précédemment (Chapitre III, p. 53), constitue un document de référence pour la politique départementale. Ainsi, l'on peut dire qu'avec l'arrivée de Masoni, le DFE devient un précieux allié des milieux économiques et financiers, pouvant légitimer davantage leurs requêtes. Autrement dit, depuis la moitié des années quatre-vingt-dix, le DFE se montre beaucoup plus attentif aux besoins notamment des acteurs de la place financière (qui, comme l'on a vu, garantissent une importante tranche des recettes fiscales des personnes morales). À tel point qu'il fait siennes leurs revendications et, à travers le livre blanc, essaye de les présenter non pas comme relevant d'intérêts sectoriels, mais comme étant profitables à l'ensemble de la société.

Cela dit, comme l'observe toujours Hall, l'influence des idées économiques est aussi déterminée par « leur résonance politique auprès des partisans d'idéologies particulières et [par les] soutiens potentiels au sein de l'électorat. En rendant possible la construction de nouvelles coalitions politiques ou sociales, les idées auraient ainsi une force causale » (2000 : 70). Une telle observation nous paraît très éclairante, dans le but notamment de vérifier notre hypothèse politique. Dans celle-ci, nous avons en effet supposé que la diffusion du discours néo-libéral profite – au cours des années 90 – d'une sorte d'« alliance » qui se met en place entre l'aile droite du PLRT et la LdT<sup>90</sup>.

---

<sup>90</sup> Il nous faut préciser qu'il ne s'agit pas d'une alliance formelle, c'est-à-dire qu'elle n'est pas sanctionnée par un accord officiel entre les libéraux et les léguistes. D'où, par conséquent, la volonté de relativiser la portée du terme avec des guillemets.

### 3. L' « alliance » entre la frange libérale du PLRT et la LdT

Dans ce sous-chapitre, nous tenterons d'abord de montrer en quoi il existe des affinités – que l'on peut relever à plusieurs niveaux – entre la Lega dei Ticinesi et l'aile libérale du Parti libéral-radical tessinois. Deuxièmement, nous allons insister sur les éléments de divergence existant dans une telle « alliance ».

#### 3.1 Les éléments d'affinité

Nous venons de dire que, depuis les années 1970, la confrontation au sein du PLRT, entre les radicaux et les libéraux, s'est endurcie. Or, un rôle central dans cette lutte a été joué par le quotidien *Gazzetta Ticinese* (GT) qui, depuis sa fondation, a représenté l'expression du courant libéral. L'attention portée à ce journal nous permet de mettre en évidence les premiers éléments d'affinité entre la LdT et la droite du PLRT.

Tout d'abord, au niveau des personnes et de leurs parcours professionnels et politiques. Il est, par exemple, intéressant de noter que les deux principaux leaders léguistes, Giuliano Bignasca et Flavio Maspoli, ont été liés à GT. Le premier en tant que principal actionnaire dès la fin de 1989, le second en qualité de journaliste et directeur du quotidien dans les années 80 (De Lauretis et Giussani 1992 : 15 ss. ; Bohrer 1993 : 27). Ensuite, le candidat au Conseil des Etats, Giorgio Morniroli – juste avant d'accepter la candidature de la LdT aux élections fédérales de 1991 – était membre du comité cantonal du PLRT. Morniroli bénéficie du soutien de l'Alliance Libres et Suisse (l'organisation de la droite politique, dont il est membre) dès le premier tour, mais surtout lors du deuxième tour. Ce qui s'explique aussi par le fait que le candidat libéral, le sortant Franco Masoni, renonce à participer au ballottage, ayant été battu par le candidat radical. Ainsi, la mobilisation de la droite tessinoise, en faveur du candidat de la Lega dei Ticinesi, peut s'expliquer par la volonté d'éviter l'élection concomitante du sénateur sortant du PPD (représentant de l'aile chrétienne-sociale) et d'un sénateur radical. Enfin, Marco Borradori, avant d'être élu au Conseil national en 1991, à la Municipalité de Lugano en 1992 et au Conseil d'Etat (1995 et 1999) a siégé au législatif luganais dans les rangs du PLRT (Mazzoleni 1999 : 89).

Deuxièmement, les affinités se manifestent au niveau du discours. Comme nous l'avons évoqué plus en haut, celui de la frange libérale – véhiculé à travers GT – se caractérise par une vision simplifiée de la société. Or, une interprétation schématique et manichéenne des événements est aussi présente dans le discours tenu par la LdT dans son hebdomadaire dominical *Il Mattino della domenica*. Gabriele Bohrer affirme que dans les articles de ce dernier « la logique est simple, les argumentations pauvres en nuances, les liens de causalité de type réductif et très souvent accompagnés par une personnalisation des causes » (1993 : 43).

Si l'on se penche plus attentivement sur le répertoire discursif du quotidien des libéraux luganais, nous y trouvons des éléments propres de la rhétorique léguiste. Par exemple, dans GT, nous trouvons souvent une critique virulente des intellectuels et de l'Etat, dont les mécanismes constitueraient une entrave au libre

épanouissement de l'initiative privée. On critique également l'excessive fiscalité et bureaucratie qui empêchent toute relance économique. Ce qui conduit à revendiquer une réorganisation de l'administration cantonale et une baisse de la charge fiscale. Ces revendications constituent également des priorités pour la LdT tant et si bien que, dans son programme électoral de 1991 et 1995, elle insiste sur la nécessité de « débureaucratiser l'administration publique » et de réaliser une réforme fiscale.

Un autre élément, propre du discours de l'aile libérale du PLRT et des léguistes, renvoie à la défense des intérêts de la région de Lugano<sup>91</sup>. Comme nous l'avons mentionné précédemment, la montée de la Lega dei Ticinesi est corrélée à la situation de périphérie vécue par le Tessin par rapport à la Confédération (voir V.2.1.2). De cette situation découlent les revendications de type régionaliste. Or, si dans le contexte suisse la LdT plaide les intérêts du canton, elle modifie son registre thématique dans le contexte tessinois, où le mouvement de Bignasca défend la place financière luganaise<sup>92</sup>. À l'instar des libéraux, la LdT estime que les intérêts de la capitale économique tessinoise ne sont suffisamment pas représentés au niveau politique.

En suivant Mazzoleni, nous pouvons donc affirmer qu'entre la frange libérale du PLRT et la LdT il existe « à la fois une alliance en puissance et une compétition autour des thèmes du libéralisme économique et des intérêts de la capitale économique » (1999 : 85).

Troisièmement, les affinités sont aussi observables au niveau de la géographie électorale. Les données, que nous avons pu consulter pour les élections cantonales de 1991 et 1995, témoignent que la LdT est surtout implantée dans le district de Lugano, où les bulletins de vote obtenus ont été toujours supérieurs à la moyenne cantonale (respectivement + 3% et + 3,1%) (cf. Annexe 12). Son succès a surtout lieu dans cette région, de laquelle proviennent la plupart des parlementaires du mouvement (cf. Annexe 13) et où est implantée historiquement la frange libérale. À ce propos, il est assez significatif le fait qu'à l'occasion des élections communales de 1992, la LdT réussit à occuper deux sièges sur cinq de la Municipalité de Lugano, tandis que les trois autres sont occupés par des libéraux-radicaux.

Enfin, le dernier élément, qui est censé rendre compte de l'existence d'une affinité entre LdT et PLRT, concerne les votes de panachage entre les différentes listes électorales. Une analyse du mécanisme des préférences externes, nous fournit des renseignements tout à fait intéressants. En prenant en considération la période temporelle qui va des élections cantonales de 1983 à celles de 1999, deux tendances se dessinent.

La première évolution renvoie aux relations entre l'électorat du PLRT et l'électorat de gauche. À cet égard, le début des années 1990 constitue un véritable tournant. Les votes que les candidats libéraux-radicaux au Conseil d'Etat ont reçus

<sup>91</sup> Il est symptomatique ce qui est affirmé par Bignasca dans une interview donnée en décembre 1989. Il énonce ses propos pour la relance du quotidien *Gazzetta Ticinese*, en souhaitant une ligne éditoriale du journal « orientée vers le libéralisme luganais avec une grande attention aux cas spécifiques et politiques de la réalité locale » (De Lauretis et Giussani 1992 : 24).

<sup>92</sup> En suivant Bohrer, nous pouvons affirmer que, dans le discours de la LdT, la situation de périphérie caractérisant le Tessin se définit par rapport à des variables de type économique. En revanche, la « périphéricité » de Lugano est liée à des critères de nature politique (1993 : 14).

des électeurs de gauche diminuent fortement à partir de 1991 (Tableau 13A). Alors que dans les années 80, ils ont augmenté de façon significative. À tel point qu'en 1987, presque les deux tiers des votes que le PLRT reçoit de l'extérieur proviennent de la gauche. Une situation semblable peut être observée en ce qui concerne les voix que l'électorat libéral-radical reverse à l'extérieur (Tableau 13B). En 1983, plus de la moitié des suffrages cédés par le PLRT aux autres partis vont aux partis socialistes (PST, PSA) et au Parti du travail. En 1987 – année de l'élection pour la première fois de deux Conseillers d'Etat socialistes – ils frisent le 70%. Le taux de pourcentage des votes livrés au profit de la gauche diminue mais il reste quand même élevé (60%) en 1991, alors qu'il se réduit de plus de la moitié en 1995.

La même tendance se dessine pour l'élection du Grand Conseil. Toutefois, les taux de pourcentage des votes acquis et cédés par le PLRT sont moins « éclatants » par rapport à ceux du CdE. À notre avis, cela est tributaire de la plus grande personnalisation qui caractérise la campagne pour l'élection de l'exécutif cantonal. Ce qui induit souvent les électeurs à voter un candidat indépendamment de son appartenance partisane.

**Tableau 13A : Votes reçus par le PLRT de la gauche (1) (en %) (2)**

	<b>Conseil d'Etat</b>	<b>Grand Conseil</b>
<b>1983</b>	33,7	32,3
<b>1987</b>	64,2	35,5
<b>1991</b>	38,4	29,1
<b>1995</b>	37,0	27,9
<b>1999</b>	22,2	26,2



**Tableau 13B : Votes cédés par le PLRT à la gauche (1) (en %) (3)**

	Conseil d'Etat	Grand Conseil
<b>1983</b>	54,1	37,2
<b>1987</b>	68,3	45,1
<b>1991</b>	60,4	38,9
<b>1995</b>	26,8	27,8
<b>1999</b>	22,4	29,5

**Source :** notre élaboration à partir de

<http://www.ti.ch/DFE/USTAT/tema/Ustat/politica/analisi/elezioni>

(pages consultées le 29 juin 2004)<sup>93</sup>.

- (1) Nous avons sommé les votes reçus par les différentes forces politiques de gauche. **1983** : PST, PSA, Parti socialiste des travailleurs (PsL), Parti du travail (PdL) ; **1987** : PST, PSA, PsL, CST, Mouvement écologiste tessinois (MET) ; **1991** : PST, PSU, L'Alternative (PdL, PsL, Indépendants de gauche) (ALTER), Les Verts, SVEPO ; **1995** : PS, PdL, Les Verts ; **1999** : PS, Parti libéral-socialiste tessinois (PLST), PdL, Il Tasso.
- (2) En % du total des votes reçus par le PLRT des autres partis.
- (3) En % du total des votes cédés par le PLRT aux autres partis.

La deuxième tendance touche en revanche à l'échange accru de votes qui a lieu, depuis 1991, entre les électeurs libéraux-radicaux et ceux de la Lega dei Ticinesi. La formation de Bignasca profite de plus en plus du soutien de l'électorat du PLRT, tant et si bien que pour l'élection du gouvernement celui-ci lui assure – en 1995 et en 1999 – la moitié de tous les suffrages que la LdT obtient des autres forces politiques. Les taux de pourcentage relatifs à l'élection du Parlement sont inférieurs, mais restent en tout cas considérables (Tableau 14A). Le deuxième parti le plus « généreux » envers la LdT est le PPD. Toutefois, à la différence du PLRT, les votes cédés – pendant les années 90 – par les électeurs démocrates-chrétiens diminuent au lieu d'augmenter (1991 : 28,3% 1995 : 26,4% ; 1999 : 21,7%). Ce qui semble témoigner justement de l'existence d'un « rapport privilégié » entre l'électorat léguiste et celui libéral-radical.

Une telle supposition semble être confirmée, si l'on se penche notamment sur les votes que la LdT cède aux autres partis politiques. Or, la formation qui, depuis 1995, bénéficie le plus du soutien des électeurs léguistes est de loin le Parti libéral-radical tessinois. Le taux, relativement bas, que l'on note en 1991 pour le Conseil d'Etat est dû au fait, qu'à cette occasion, la LdT a ouvertement soutenu le candidat sortant du PSU, Pietro Martinelli (De Lauretis et Giussani 1992 : 34) (Tableau 14B). C'est en effet le Parti socialiste unitaire (PSA + CST) qui bénéficie du plus grand nombre de suffrages (30,2%), suivi par le PST (24,1%) et le PLRT (17,8%).

<sup>93</sup> Archives informatiques des élections cantonales, publiées par le Site Internet de l'Office tessinois de la statistique (USTAT).

**Tableau 14A : Votes reçus par la LdT du PLRT (en %) (1)**

	Conseil d'Etat	Grand Conseil
<b>1991</b>	34,6	33,7
<b>1995</b>	47,5	40,2
<b>1999</b>	50,3	41,8

**Tableau 14B : Votes cédés par la LdT au PLRT (en %) (2)**

	Conseil d'Etat	Grand Conseil
<b>1991</b>	17,8	26,9
<b>1995</b>	56,6	35,7
<b>1999</b>	53,2	34,9

**Source :** notre élaboration à partir de <http://www.ti.ch/DFE/USTAT/tema/Ustat/politica/analisi/elezioni> (pages consultées le 29 juin 2004).

- (1) En % du total des votes reçus par la LdT des autres partis.  
 (2) En % du total des votes cédés par la LdT aux autres partis.

L'existence d'une sorte de rapport privilégié entre la LdT et le PLRT, et plus précisément avec le courant libéral, est aussi visible au niveau des préférences exprimées pour les candidats au CdE<sup>94</sup>. Par exemple, en 1991 Maspoli reçoit à lui seul 50,9% des votes que l'électorat libéral-radical cède à la Lega dei Ticinesi, tandis que le restant 49,1% est partagé par les autres quatre candidats. Un autre élément à retenir est que, déjà en 1991, la plupart des votes cédés par les électeurs de la LdT aux candidats du PLRT vont au représentant de l'aile libérale, Tullio Righinetti (41,4%). Le deuxième bénéficiaire est le candidat du courant radical, Dick Marty, avec « seulement » 22,9% (Castiglione 1991 : 178-181).

En 1995, parmi les candidats du PLRT, le plus soutenu par les léguistes est de nouveau le représentant de l'aile libérale. Cette fois le soutien se manifeste

<sup>94</sup> Ce qui est dit par Mazzoleni paraît aller dans le même sens de notre supposition. Le politologue tessinois parle en effet de l'existence, à l'occasion des élections cantonales de 1995, d'alliances produites par le comportement des électeurs. À ce propos, il observe la mise en place de deux alliances. La première est celle entre les électeurs libéraux-radicaux et les électeurs léguistes pour appuyer Marina Masoni et Marco Borradori. La seconde, même si moins importante d'un point de vue quantitatif, implique l'électorat du PLRT et celui du PS autour de Pietro Martinelli et Giorgio Pellanda (candidat radical). Or, l'auteur conclue qu'ayant été élus les trois premiers, « l'on peut affirmer que la première alliance a fonctionné [...], tandis que la deuxième n'a pas été suffisamment efficace pour renverser [le résultat final] » (1998 : 64).

de manière encore plus explicite. En effet, sur Marina Masoni se concentrent 63,1% des préférences adressées au PLRT par l'électorat de la LdT. Alors que les deux candidats radicaux (Giorgio Pellanda et Jacques Ducry), qui ont été très critiques à l'égard du mouvement de Bignasca, mis ensemble n'obtiennent que 16,6%. Le légiste Marco Borradori, quant à lui, reçoit 65,6% des préférences que son parti a obtenu de l'électorat libéral-radical (Mazzoleni 1998 : 140-141).

Il nous faut préciser qu'en 1995 les votes de panachage n'ont pas été déterminants pour l'élection des cinq Conseillers d'Etat. Ceux-ci auraient en tout cas été élus, même seulement avec les votes de base et les préférences internes. Cela dit, il est néanmoins indéniable que les préférences externes ont contribué à renforcer la position des candidats élus. C'est notamment le cas pour Marina Masoni. En effet, « les votes préférentiels internes attribué par l'électorat libéral-radical n'ont pas [...] favorisé explicitement l'un ou l'autre des principaux candidats du PLRT. Les différences plus accentuées [sont visibles] en revanche dans l'attribution des votes préférentiels externes » (Mazzoleni 1998 : 63). Le même discours est également valable pour Marco Borradori qui a été, entre autres, le candidat ayant reçu le plus grand nombre de préférences externes.

En résumé, nous pouvons affirmer que, parmi les candidats du PLRT au CdE, les électeurs légistes ont soutiennent surtout celui qui est rattaché au libéralisme luganais. En revanche, les électeurs libéraux-radicaux ont préfèrent plutôt soutenir le candidat légiste le plus proche des intérêts de Lugano, ou pour mieux dire du courant libéral, et – à partir de 1995 – le plus compatible avec la démocratie de concordance.

### 3.2 Les facteurs d'ambiguïté

La montée de la LdT entraîne, sans aucun doute, un profond bouleversement de la scène politique au Tessin, mais – exactement comme a été le cas avec le PSA – le système politique réussit à intégrer au gouvernement la formation de Bignasca et Maspoli. L'intégration de la Lega dei Ticinesi au sein du système politique se fait, d'après Oscar Mazzoleni au niveau organisationnel, de la participation politique et des liens avec le Parti libéral-radical tessinois. Cependant, cela n'empêche pas de noter que le processus d'intégration n'est pas révolu; il existe des limites. En d'autres termes, la LdT reste « encore une formation dont certaines caractéristiques restent déviantes par rapport au système de concordance » (Mazzoleni 1999 : 90). Ce qui revient à mettre en évidence le caractère ambiguë de l'intégration du mouvement légiste qui renvoie à l'existence de deux ailes : l'une pragmatique, l'autre – celle originaire – plus radicale et populiste. À la tête de la première nous retrouvons surtout le Conseiller d'Etat Borradori, tandis que le courant plus contestataire de l'organisation est animé par le président à vie, Bignasca.

Or, l'ambiguïté de la Lega dei Ticinesi ne se manifeste pas seulement envers le système politique tessinois (opposition / intégration), mais aussi en ce qui concerne l'alliance avec la frange libérale du PLRT. À ce propos, on peut dire que l'ambivalence se situe au niveau de l'acceptation ou de la non-acceptation des purs principes libéraux.

En Suisse, depuis les années 1980, les questions financières acquièrent davantage d'importance dans les débats et les conflits politiques, exactement comme dans la plupart des pays de l'Europe et du monde (Guex 1998 : 11 ss.)<sup>95</sup>. Au Tessin aussi, à partir de la même période, nous constatons l'émergence de nouvelles priorités qui guident l'action gouvernementale. La crise fiscale qui tenaille l'Etat « est dramatisée et monopolise l'attention des forces politiques et sociales et de l'opinion publique dans un climat [marqué] par un manque accru de confiance envers l'Etat » (Rossi 1985 : 60). Les milieux économiques du canton et les représentants de l'aile libérale du PLRT profitent d'une telle situation et essaient de promouvoir leurs solutions pour la crise. L'accent est de plus en plus mis sur la nécessité d'avoir des finances saines, d'où la volonté de parvenir à un équilibre budgétaire, et d'améliorer la compétitivité de l'économie tessinoise.

Or, il est vrai que la LdT partage la mise en avant de ces nouvelles priorités (cf. diminution charge fiscale, réduction de l'appareil administratif) et que dans la formulation de certaines de ses revendications elle s'inspire au libéralisme économique, mais il en reste que sur des aspects elle continue à se différencier de celui-ci. Par exemple, dans son discours, elle fait appel à un interventionnisme mesuré de l'Etat dans l'économie et au renforcement de l'aide sociale<sup>96</sup>. Elle sollicite également la Confédération, afin qu'elle crée des emplois publics.

Une deuxième contradiction renvoie à l'attitude critique, manifestée par la LdT, envers certains effets engendrés par la globalisation. Or, les partisans du néo-libéralisme au Tessin, qui – rappelons-le – proviennent en large partie de la frange libérale du PLRT, ne remettent pas en cause la globalisation. Du livre blanc de Carlo Pelanda ressort une image positive du processus d'internationalisation des échanges économiques. Il est appréhendé comme une importante occasion dont il faut profiter.

Les aspects négatifs qui pourraient découler de ce processus sont jugés comme étant transitoires et auxquels on peut facilement remédier. En revanche, le mouvement de Bignasca partage parfois des critiques avec les alter-mondialistes, en s'attaquant aux institutions économiques internationales (OMC, Banque mondiale) et en dénonçant les inconvénients liés à l'émergence d'un marché global. L'ambiguïté réside donc dans le soutien accordé par la LdT à l'adoption de plusieurs mesures contenues dans l'ouvrage *TICINO 2015*<sup>97</sup>, alors que le jugement que l'on porte sur le phénomène de la globalisation est différent.

<sup>95</sup> Sébastien Guex soutient que « les déséquilibres qui affectent aujourd'hui les finances des collectivités publiques helvétiques ne constituent [...] pas un phénomène conjoncturel. Ils sont révélateurs d'une tendance plus profonde, qui n'est d'ailleurs pas spécifique à la Suisse mais concerne l'ensemble des pays économiquement développés » (1998 : 18). Autrement dit, au XX<sup>ème</sup> siècle, la tendance des finances publiques à tomber dans les chiffres rouges est plutôt chronique. Elle est donc la résultante de situations structurelles.

<sup>96</sup> Dans le programme électoral de 1991 et de 1995, la Lega dei Ticinesi plaide, par exemple, en faveur de la gratuité des transports publics pour les bénéficiaires d'une rente AVS et du versement de la treizième aux retraités et aux invalides (De Lauretis et Giussani 1992 : 244 ; *Mattino della domenica*, 26.2.1995).

<sup>97</sup> Il y a des aspects de politique économique, mis en avant par le livre blanc, qui se rapprochent de certaines revendications léguistes : la création d'une zone franche ; l'adoption d'une politique d'immigration favorisant l'arrivée d'une main-d'œuvre hautement qualifiée ; la défense du secret bancaire comme condition indispensable pour la sauvegarde de la place financière tessinoise.

Un autre élément qu'il vaut la peine rappeler est que le discours néo-libéral est notamment porté par les milieux économiques les plus internationalisés, très sensibles par conséquent à l'évolution du contexte international (banques, sociétés financières, etc.). Ceux-ci remettent en question les particularités du développement économique tessinois. Parmi ces dernières, on trouve l'essor extraordinaire du secteur du bâtiment dans lequel, entre autres, travaille Giuliano Bignasca. Malgré le fait que les tenants néo-libéraux dénoncent de telles limites dans l'économie cantonale, il n'empêche que le président léguiste appuie ouvertement certaines des propositions de ceux-ci, par exemple en matière de politique fiscale et financière.

Ces apparentes contradictions nous reconduisent à ce que nous avons dit à propos des trois dimensions de la rhétorique « national-populiste » (voir V.2.1.1). Plus précisément à la troisième qui touche à l'existence d'une tension entre la tradition et la modernité et qui serait à la base d'une certaine ambivalence dans les propos de formations politiques comme la Lega dei Ticinesi ou – au niveau suisse – l'UDC. Cependant, l'existence de cette « ambiguïté discursive » ne constitue pas une limite des forces « national-populistes » mais, bien au contraire, une raison de leur succès politique pendant les années 1990. Cela permet ainsi à ces deux formations de recourir, selon les circonstances « à une sorte de “préférence nationale” pour les chômeurs, les travailleurs, les retraités ou les paysans suisses, mais aussi [de] revendiquer une plus grande flexibilité du marché du travail et une réduction des impôts sur la fortune et les hauts revenus pour attirer les capitaux et les investisseurs ; ou encore exploiter des thématiques ambivalentes, tel le secret bancaire, à la fois protectionniste et néo-libéral » (Mazzoleni 2003b : 186).

## VI

### CONCLUSION

Dans notre introduction, nous avons noté que les processus politiques internes sont conditionnés par des facteurs externes. Néanmoins, nous avons aussi tenu à préciser qu'il existe des facteurs internes, dont il faut tenir compte et qui peuvent déterminer les politiques économiques et sociales internes. Plus précisément, nous avons retenus trois de ces facteurs, censés agir comme des véritables filtres des changements qui ont lieu au niveau international. Nous les reprenons tels qu'ont été présentés par André Mach (1999 : 437) :

1. « les ressources de pouvoir des acteurs politiques, qui peuvent soit favoriser ou freiner les changements des politiques économiques et sociales dans un sens ou un autre » ;
2. « les institutions qui représentent des opportunités et des contraintes pour les acteurs politiques afin de freiner ou de favoriser le changement » ;
3. « l'idéologie ou les idées qui prévalent parmi les élites politiques et économiques, constituant une source d'inspiration pour l'orientation des réformes ».

Ces trois différentes variables, combinées entre elles, ont constitué le cadre théorique de notre travail. Celui-ci nous a permis d'apporter des éléments de réponse à notre question de recherche, à travers laquelle nous nous sommes notamment interrogés sur le contenu du discours néo-libéral au Tessin et sur les facteurs pouvant expliquer sa diffusion.

#### **Les spécificités du discours néo-libéral au Tessin**

Le chapitre III a été consacré à l'analyse des revendications contenues dans le livre blanc *TICINO 2015*. Nous avons été, entre autres, attentifs aux éléments de convergence et de divergence que l'on peut relever avec les publications suisses de 1991, mais surtout de 1995.

De manière générale, les similitudes tiennent au ton adopté par les tenants néo-libéraux, dans le but de promouvoir leurs requêtes. On fait notamment recours à un certain alarmisme et on dénonce les limites du modèle économique helvétique et tessinois. L'ouvrage publié par le DFE et le livre blanc de De Pury, Hauser et Schmid développent donc une argumentation semblable, en ce qui concerne les effets de la globalisation et la portée de la crise qui tenaille la Suisse. D'où la nécessité, à leur avis, de mettre en œuvre immédiatement des réformes touchant à la politique économique et sociale.

Les divergences que l'on a pu constater, sont en revanche liées à la différente perspective à partir de laquelle, le discours néo-libéral est formulé. De ce fait, l'intention du livre blanc tessinois est de réfléchir sur les possibilités d'un nouveau développement économique cantonal et non pas national. Les mesures,

dont on prône l'adoption, sont formulées en prenant surtout en considération les caractéristiques du tissu économique tessinois. À partir de cela, la publication de l'économiste Carlo Pelanda propose des stratégies de relance applicables à une région périphérique devant faire face à toute une série de problèmes qui ne se posent pas forcément dans d'autres zones du pays. C'est donc cette forte connotation régionaliste qui distingue le discours néo-libéral tenu à l'échelon suisse de celui porté au Tessin.

Il existe également une différence importante qui renvoie aux promoteurs des livres blancs. En effet, nous avons remarqué que la parution de l'ouvrage *TICINO 2015* est voulue par la directrice du Département des finances et de l'économie. L'initiative est donc prise par un acteur institutionnel, parmi les plus importants, qui a ensuite est soutenu par les milieux plus internationalisés de l'économie cantonale. Le DFE est directement impliqué dans la rédaction du livre grâce à la présence, dans le groupe informel de travail, de Marina Masoni et du haut fonctionnaire Sergio Morisoli, auxquels se sont ajoutés des représentants de la place financière. Au niveau suisse, en revanche, l'initiative provient des représentants des secteurs économiques tournés vers l'extérieur, qui – à travers le livre blanc – veulent s'adresser aux autorités politiques, afin de les rendre davantage sensibles à la nécessité de réaliser des réformes.

Cela ne signifie pas cependant qu'au sein du Conseil fédéral les propos néo-libéraux ne jouissent pas d'un certain soutien. Il suffit, par exemple, de rappeler que c'est Jean-Pascal Delamuraz, en tant que directeur du Département de l'économie publique, qui a commissionné à David de Pury la rédaction du rapport devant définir la future politique économique de la Suisse (janvier 1992). Toutefois, il est aussi vrai que, pendant les années 1990, il n'y a pas eu – à notre connaissance – de Conseiller fédéral s'étant ouvertement impliqué dans la promotion d'un discours néo-libéral à travers la publication d'un livre blanc<sup>98</sup>. De même, au Tessin les milieux bancaires et financiers ont manifesté, déjà à partir des années 80, le besoin de disposer d'un nouveau cadre économique. Cependant, ce n'est que dans les années 1990 que les acteurs rattachés à la place financière tessinoise parviennent à exprimer cette nécessité sous forme de revendications concrètes. L'occasion leur est justement offerte par le DFE, avec la mise en place du groupe informel de travail.

Ainsi, de manière très synthétique – à propos des acteurs ayant donné l'impulsion pour la publication des livres blancs – on peut dire qu'en Suisse l'« input » provient des acteurs économiques (économistes et entrepreneurs) en direction des acteurs institutionnels (Conseil fédéral, Parlement). Pour ce qui est du Tessin, c'est l'inverse : des acteurs institutionnels (directrice département, chefs division) s'adressent aux acteurs économiques (chefs d'entreprise, directeurs de banque).

Or, la provenance des promoteurs des publications néo-libérales influe sur l'usage auquel celles-ci sont destinées et le but que l'on veut atteindre à travers elles. De ce fait, nous pouvons rendre compte d'une autre divergence fondamentale

---

<sup>98</sup> Par exemple, parmi les co-signataires du susmentionné « rapport De Pury », on ne trouve que des économistes ou des chefs d'entreprise. Il n'y a pas de directeurs de départements gouvernementaux ou d'hauts fonctionnaires (Mach 2001 : 132).

existant entre le livre blanc tessinois et le livre *Ayons le courage d'un nouveau départ*. Plus précisément, le premier est conçu comme l'un des documents de référence dictant la ligne d'action du département<sup>99</sup>. La politique du DFE est planifiée, en large partie, à partir aussi des mesures prônées par le texte de Pelanda, dont le degré de réalisation a fait l'objet d'une évaluation quelques années plus tard (Masoni 2003 : 14 ; 25 ss.). Par contre, le second n'a aucune prétention de s'imposer comme un texte officiel. Il n'y a eu aucun Conseiller fédéral qui a explicitement choisi l'ouvrage de De Pury et al. comme document auquel se référer pour la conduite de son propre département. L'objectif visé par ses auteurs est celui de lancer le débat, sans forcément avoir la prétention que toutes les mesures proposées puissent être acceptées.

### Hypothèse économique

Dans le chapitre IV, nous avons insisté sur l'un des facteurs pouvant expliquer, selon nous, l'émergence du discours néo-libéral au Tessin : les caractéristiques du développement économique du canton. À cet égard, sans vouloir complètement répéter ce que nous avons écrit dans les conclusions intermédiaires, il nous faut mettre en évidence deux aspects.

Le premier tient au processus d'industrialisation qui, au Tessin, se déclenche assez tardivement. Une fois développé, le secteur industriel se caractérise par une faible diversification, étant constitué – dans la plupart des cas – par des industries horlogères et de la confection. De plus, ces secteurs font largement recours à une main-d'œuvre frontalière à bas salaires et peu qualifiée. Ce qui fait donc que les industries tessinoises investissent faiblement pour améliorer leur productivité. Ainsi, dans le canton, nous ne trouvons qu'un nombre assez limité d'entreprises ayant une production à forte valeur ajoutée.

Le deuxième aspect renvoie au constat que l'économie cantonale repose surtout sur deux activités (bâtiment ; banques et sociétés financières) qui contribuent à la rendre fortement dépendante de l'extérieur. À tel point qu'Angelo Rossi l'a définie comme étant une véritable « économie à la remorque ». En ce qui concerne le secteur des constructions, la dépendance se manifeste envers la Confédération (réalisation du réseau autoroutier, des infrastructures militaires et des barrages pour les centrales hydroélectriques). Alors que l'essor – en termes d'emploi, d'instituts et de bilans – de la place financière tessinoise profite largement de l'afflux considérable des capitaux italiens.

Si ces secteurs représentent les piliers de l'économie du Tessin, il n'empêche que, depuis les années 90, toutes leurs limites sont mis à nu et pèsent davantage sur sa marche. Par exemple, la forte contraction des investissements dans les travaux publics engendre une importante crise dans le bâtiment, en

---

<sup>99</sup> Dans le rapport *Per un Ticino equo e competitivo*, publié en 2003, on parle de l'existence de trois documents de référence – sur lesquels a reposé la stratégie adoptée par le DFE – parmi lesquels justement le livre blanc. Les deux autres sont le « Rapport des 101 mesures » (avril 1996 ; avec une version ajournée en mars 1999) et le document « Tourisme au Tessin » (novembre 2001) (Masoni 2003 : 10)



dévoilant jusqu'à quel point l'argent investi dans le passé n'a pas permis le développement d'autres activités industrielles technologiquement plus avancées. De même, le système bancaire et financier se développe d'un point de vue quantitatif, mais dénote deux grandes « déficiences ». La première renvoie à la concentration de ses activités, presque exclusivement, dans la gestion patrimoniale. De celle-ci dérive la deuxième limite, à savoir son incapacité à développer et à ancrer au Tessin des centres décisionnels, qui restent placés au-delà du Gothard (Bâle, Genève, Zurich) ou à l'étranger.

Cela dit, nous pouvons affirmer qu'à maints égards notre première hypothèse a été validée. Les spécificités de l'économie tessinoise ont vraisemblablement joué un rôle essentiel dans la diffusion et la légitimation des idées néo-libérales. En effet, le livre blanc s'attaque ouvertement aux faiblesses structurelles de l'économie cantonale pour légitimer les mesures dont il prône l'adoption. En d'autres termes, les partisans néo-libéraux profitent de l'opportunité qui est leur offerte par l'évolution économique du canton, qui entre autres s'aggrave pendant les années quatre-vingt-dix, pour répandre leurs idées.

Cette hypothèse de type économique nous permet de nous rattacher à la première variable de notre cadre théorique. Ainsi, nous pouvons affirmer que les politiques économiques, décidées dans les années 1990 à l'échelon tessinois, sont influencées par les ressources de pouvoir détenus par les acteurs politiques de la droite libérale et de la LdT. Ces derniers contribuent à légitimer davantage les revendications des acteurs de la place financière qui, depuis les années 50, jouent un rôle fondamental pour la croissance de l'économie du Tessin. Avec l'avènement de la globalisation économique, ils acquièrent une « capacité de chantage » plus importante, grâce aussi au soutien qui obtiennent sur le plan politique par les libéraux luganais et les léguistes.

### **Hypothèse politique**

Dans le chapitre V, nous nous sommes penchés sur le deuxième facteur ayant permis la diffusion du discours néo-libéral au Tessin : la transformation du contexte politique. À nouveau, nous avons insisté sur deux aspects.

Le premier touche à la montée de la Lega dei Ticinesi qui bouleverse profondément le système politique tessinois, historiquement marqué par une grande stabilité. Le deuxième tient en revanche à l'influence accrue que l'aile libérale réussit à exercer au sein du Parti libéral-radical tessinois et à l'institutionnalisation des idées néo-libérales qui se fait à travers l'élection de Marina Masoni au Conseil d'Etat. Ces événements contribuent, pendant les années quatre-vingt-dix, à redéfinir le paysage politique cantonal. Celui-ci est marqué également par l'existence d'une sorte d'« alliance » entre la LdT et les représentants libéraux. Afin d'illustrer cela, nous avons essayé de mettre en avant plusieurs éléments pouvant ainsi valider notre hypothèse. Plus précisément, nous avons remarqué des affinités au niveau des personnes, du discours (argumentations simples ; dénonciation d'une fiscalité trop lourde ; défense des intérêts de Lugano) de la géographie électorale (implantation électorale surtout dans la région luganaise) et des votes de panachage (échange de suffrages entre les corps électoraux).

L'affinité se manifeste aussi par rapport au discours néo-libéral, qui est une émanation – rappelons-le – de la droite libérale luganaise. En effet, nous avons constaté que ce dernier fait référence à une même « source de légitimation » du discours léguiste, à savoir les limites du développement économique du canton et les difficultés vécues lors de la récession des années 90. Autrement dit, la mouvance « national-populiste », incarnée par la LdT, et celle néo-libérale, représentée par l'aile droite du PLRT, exploitent la même structure d'opportunité économique pour faire avancer leurs revendications. En outre, nous avons pu relever des similitudes au niveau du contenu proprement dit et de leurs argumentations, telles que la requête d'une plus grande autonomie conférée au canton et la présence d'une forte connotation régionaliste, à travers notamment la mise en avant et la défense des intérêts du Tessin en tant que région périphérique.

À partir de ces nombreux facteurs d'affinité, nous pouvons parler de l'existence d'une « alliance » entre la frange libérale du PLRT et la Lega dei Ticinesi même si, d'une part, elle ne découle pas d'un accord formel établi à l'avance et, d'autre part, il existe des facteurs d'ambiguïté qui sont loin d'être marginaux. Cela dit, une des conséquences de la présence d'un axe LdT- libéraux luganais est en 1995 l'élection concomitante au CdE de la libérale Masoni et du léguiste Borradori. L'entrée au gouvernement de la candidate du PLRT n'est pas sans conséquences pour la conception et la gestion de l'Etat tessinois. En effet, comme l'observe Mach, « la modification des modalités d'action de l'Etat dans n'importe quel domaine suppose également un changement sur le plan des conceptions intellectuelles qui sous-tendent les interventions de l'Etat, que ce soit sur le plan des valeurs les plus profondes, les principes d'action de l'Etat et les modalités concrètes de celle-ci » (1999 : 447).

Ces considérations nous renvoient à la troisième variable du cadre d'analyse théorique, qui insiste sur le rôle des idées dans les processus de réformes des politiques économiques et sociales. De ce fait, étant Masoni une partisane néo-libérale<sup>100</sup>, l'on peut dire que son arrivée à la tête du Département des finances et de l'économie entraîne une véritable institutionnalisation des idées néo-libérales au sein de ce département. Or, étant le DFE le plus influent des départements gouvernementaux, nous pouvons affirmer que l'intégration de ces idées engendre des conséquences pour toute la politique du gouvernement tessinois<sup>101</sup>.

Compte tenu de ces éléments, nous pouvons conclure que notre deuxième hypothèse aussi a été en large partie confirmée, mais pas entièrement. En effet, nous ne sommes pas vraiment penchés – contrairement à ce que nous avons supposé – sur l'alliance entre les groupes parlementaires de la LdT et du PLRT, en matière de politique fiscale et financière. Cela relève d'un notre choix. Nous

---

<sup>100</sup> À ce propos il suffit de mentionner ce qui est dit par Masoni en 2003. Dans la préface de son rapport de 2003, elle souhaite de collaborer « avec tous les citoyens qui veulent un Tessin plus équitable et plus compétitif, fondé sur les valeurs de la liberté et de la responsabilité » (2003 : 9).

<sup>101</sup> En effet, la politique adoptée par le DFE se répercute de manière plus ou moins directe sur la gestion des autres départements ; elle en détermine l'affectation des budgets (par ex. dans la socialité, la sécurité ou la formation).

nous sommes aperçus que le fait de s'intéresser aux réalisations concrètes nous aurait conduit trop loin. Par conséquent, nous avons préféré nous limiter à l'analyse du discours proprement dit. Ce qui nous a quand même permis de mettre en évidence plusieurs aspects intéressants.

Il n'en demeure pas moins qu'une analyse des mesures d'inspiration néo-libérale mises en œuvre depuis 1995 mériterait d'être réalisée. À notre avis, cela permettrait de mieux rendre compte du degré d'institutionnalisation des propos néo-libéraux, formulés au Tessin depuis les années 70 et devenus, pendant les années 90, parmi les référentiels privilégiés dans la gestion de l'appareil étatique. Un autre aspect que nous n'avons pas abordé, mais qui vaudrait aussi la peine de prendre en considération, renvoie à l'analyse des réactions suscitées par la diffusion du discours néo-libéral auprès des forces politiques, syndicales et patronales du canton.

Cela dit, dans cette conclusion, nous nous contentons d'observer que certaines revendications contenues dans le livre blanc *TICINO 2015* sont effectivement prises en considération. Par exemple, il nous suffit de penser à l'adoption, depuis 1995, de quatre paquets d'allègements fiscaux, à la mise en consultation à partir de septembre 2002 d'une loi pour freiner les dépenses publiques ou aux mesures d'épargne proposées à l'occasion des préventifs du canton. En 1996, le département dirigé par Masoni a également confié la réorganisation de l'administration cantonale à la société Arthur Andersen (projet *Amministrazione 2000*).

De plus, en mai 1998, la Lega dei Ticinesi a déposé une initiative populaire demandant des allègements fiscaux plus importants de ceux proposés par le gouvernement, notamment pour les personnes morales (baisse de l'imposition de 4%). Elle est acceptée en février 2000 (oui : 57,1% ; non : 40%). Ce qui montre, exactement comme le met en avant la deuxième variable de notre cadre théorique, qu'au Tessin les institutions – notamment de la démocratie directe – représentent aussi des opportunités à travers lesquelles peuvent se concrétiser des mesures d'inspiration néo-libérale<sup>102</sup>.

### **Le néo-libéralisme et les trois types de « faisabilité »**

Peter Hall, dans la conclusion d'un ouvrage consacré à l'influence des idées keynésiennes, met en avant plusieurs facteurs qui – d'après lui – déterminent la plus ou moins grande influence de ces idées. Nous estimons que la réflexion faite par cet auteur peut également s'appliquer au cas des idées néo-libérales. Plus précisément, Hall observe que « in order to become an accepted component of policy, Keynesian ideas had to achieve a measure of administrative and political viability, as well as viability in economic terms » (1989 : 371). Par conséquent, le passage de la formulation théorique à la mise en œuvre requiert la réalisation de plusieurs conditions.

---

<sup>102</sup> Il est aussi vrai, comme le souligne Mach (1999 : 442-446), que l'architecture institutionnelle suisse (mais aussi celle tessinoise) peut parfois être perçue comme étant un frein aux changements. C'est justement une des raisons qui, au Tessin, a conduit les partisans néo-libéraux et la LdT à critiquer ouvertement le modèle consociatif (voir III.2.2.1, pp. 36-37).

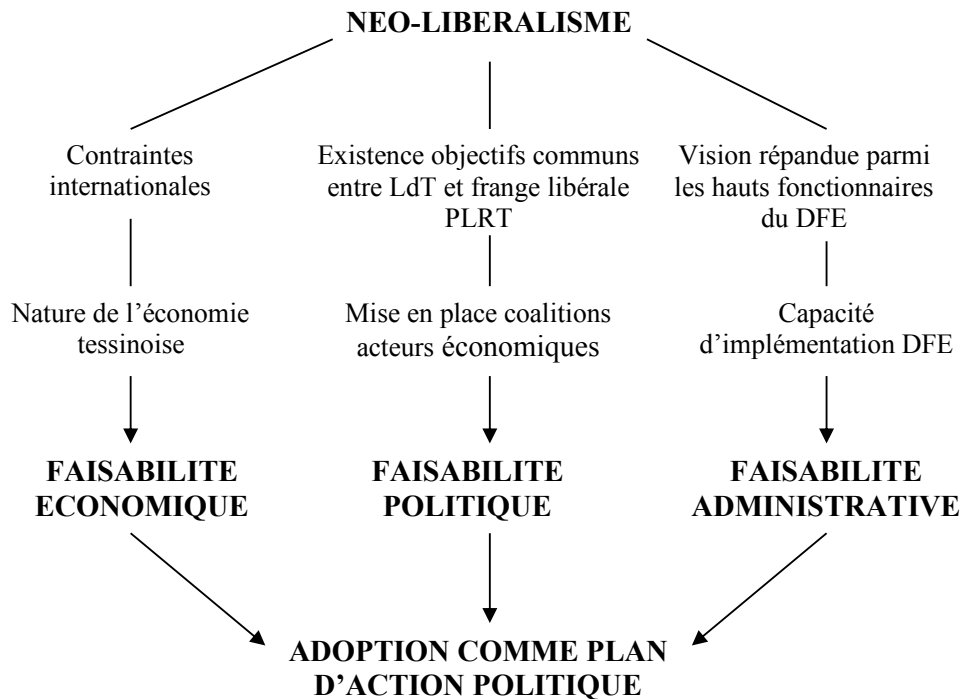
Or, en reprenant ces trois types de « faisabilité », nous pouvons rendre compte, de façon plus schématique, de la diffusion du discours néo-libéral dans le Tessin des années 1990. De ce fait, la « *faisabilité* » économique d'une nouvelle théorie renvoie à sa capacité apparente de résoudre les problèmes économiques. À ce propos, nous pouvons retenir deux facteurs qui permettent justement l'émergence des idées néo-libérales dans le contexte tessinois: la nature de l'économie cantonale et les contraintes internationales.

La « *faisabilité* » politique implique en revanche la capacité que les nouvelles idées ont de convaincre le monde politique. Peter Hall observe que le sort des idées keynésiennes « ultimately depended on their ability to speak to the interests of the political entrepreneurs who would have to put them into action » (1989 : 375). Nous estimons que le même raisonnement est valable pour les propos néo-libéraux lesquels sont repris par deux partis au pouvoir, la Lega dei Ticinesi et le Parti libéral-radical tessinois. Les deux démontrent d'avoir des objectifs communs pour la relance économique du canton, notamment en matière de politique financière et fiscale. En outre, autour de ces nouvelles idées se créent des coalitions d'acteurs économiques (banques, sociétés financières, Chambre du commerce, de l'industrie et de l'artisanat) qui, pour les promouvoir, exercent des pressions sur les acteurs politiques.

Enfin, la « *faisabilité* » administrative renvoie au soutien accordé par l'administration publique à une théorie économique. À cet égard, nous pouvons dire qu'au Tessin les mesures inspirées du néo-libéralisme peuvent jouir, d'une part, de l'appui des hauts fonctionnaires du Département des finances et de l'économie, étant donné que ceux-ci partagent la vision de leur directrice. D'autre part, elles peuvent être implémentées grâce aux structures dont dispose le DFE. Par la figure, librement inspirée de Hall (1989 : 371), que nous présentons à la page suivante, nous essayons de synthétiser les facteurs qui ont permis la diffusion du discours néo-libéral<sup>103</sup>:

---

<sup>103</sup> Dans notre travail, nous n'avons pas abordé tous les facteurs de la même façon. À travers nos deux hypothèses, nous avons pu nous pencher plus attentivement, d'une part, sur l'évolution du contexte économique international (voir II.2) et sur la nature de l'économie tessinoise. D'autre part, nous avons mis en évidence la présence de plusieurs points communs entre les légistes et la droite libérale. Par contre, les autres aspects n'ont été repris que de manière assez superficielle. Il en découle, par conséquent, que notre travail est loin d'être exhaustif.



En introduction, nous avons vu que les autres cantons ne connaissent pas de parution d'un livre blanc, même ceux ayant un important degré d'ouverture sur le plan économique ou ayant été fortement touchés par la crise des années 1990 (chômage, détérioration des finances publiques). Ce qui n'empêche pas en tout cas d'observer que des propositions ponctuelles d'inspiration néo-libérale sont avancées dans plusieurs cantons (diminution charge fiscale, réorganisation des tâches du ressort de l'Etat, etc.). Par contre, le Tessin paraît comme la seule région où se développe un discours qui prône un ordre plus libéral et touchant tous les aspects de la société : l'économie, les finances, la fiscalité, la formation, la politique des transports et la socialité.

De par les particularités du développement économique du Tessin, nous pouvons affirmer qu'un livre blanc n'aurait pas vraiment raison d'être par exemple à Genève, Zurich ou Vaud. Plus précisément, il est difficile d'imaginer qu'une publication d'inspiration néo-libérale dans ces trois cantons puisse présenter exactement les mêmes revendications de l'ouvrage tessinois. En effet, leur structure économique apparaît très différente et ne présente pas les mêmes lacunes que nous avons relevées pour le Tessin. Ce qui, pour conclure, vient à mettre en évidence l'existence d'un néo-libéralisme *à la tessinoise* qui ne reprend pas telles quelles les revendications formulées au niveau national, mais les modifie en fonction justement des spécificités du Tessin. Dans les années 1990, nous assistons donc à la diffusion – à travers l'ouvrage *TICINO 2015* – d'un discours néo-libéral typiquement tessinois qui se différencie par plusieurs aspects de celui qui se diffuse à l'échelon fédéral ou dans d'autres régions de la Suisse.



## ANNEXES

Annexe 1A	<b>Résidants occupés dans le secteur secondaire au Tessin depuis 1950</b> .....	121
Annexe 1B	<b>Résidants occupés <sup>(1)</sup> dans le secteur tertiaire au Tessin depuis 1950</b> .....	121
Annexe 2A	<b>Nombre de travailleurs frontaliers au Tessin depuis 1960</b> .....	122
Annexe 2B	<b>Travailleurs frontaliers occupés dans les cantons de BS, GE et TI (1970 – 2000)</b> .....	122
Annexe 3	<b>Surfaces improductives par canton (en % de la surface totale)</b> .....	123
Annexe 4	<b>Loi sur la promotion de l'industrie et de l'artisanat (1951)</b> .....	123
Annexe 5A	<b>Les districts du Tessin</b> .....	124
Annexe 5B	<b>Entreprises industrielles et commerciales (entreprises et personnes employées par district) (1955 – 1995)</b> .....	125
Annexe 6	<b>Guichets bancaires selon le caractère de la banque depuis 1960</b> .....	126
Annexe 7	<b>Bilan des 3 principales places financières suisses (en mia de fr.) (1945-1985)</b> .....	126
Annexe 8A	<b>Personnes non actives par canton, en 1990 et en 2000 (% pop. résidante de 15 ans et plus)</b> .....	127
Annexe 8B	<b>Evolution de la population &gt; 64 ans par canton, en 1990 et en 2000 (% pop. résidante permanente)</b> .....	127
Annexe 9A	<b>Evolution des revenus cantonaux (1980 – 1990) (1990 – 2000)</b> .....	128
Annexe 9B	<b>Evolution des revenus cantonaux par habitant (1980 – 1990) (1990 – 2000)</b> .....	129
Annexe 10	<b>Députés au Grand Conseil tessinois (1971 – 1999)</b> .....	130
Annexe 11	<b>Résultats électoraux du PSA (1971-1987) (en %)</b> .....	131
Annexe 12	<b>Bulletins de vote pour le Grand Conseil, par district (1991 et 1995) (en %)</b> .....	131
Annexe 13	<b>Députés au Grand Conseil, par district (1991 – 1995 – 1999)</b> .....	134





## ANNEXE 1

### A) Résidants occupés <sup>(1)</sup> dans le secteur secondaire au Tessin depuis 1950

	1950	1960	1970	1980	1990	2000
<b>Population active</b>	82'088	90'949	108'252	114'858	140'134	148'509
<b>II</b>	34'386	39'352	42'591	36'100	33'751	24'286
<b>Economie énergétique, protection de l'environnement</b>	944	1'103	1'409	1'583	1'001	1'020
<b>Mines et carrières</b>	1'151	1'316	1'139	659	13	261
<b>Industrie, arts et métiers</b>	22'766	25'440	27'804	22'993	18'125	13'659
<b>Bâtiment, génie civil</b>	9'525	11'493	12'239	10'865	14'612	9'346

Source : *Annuario statistico ticinese 2003 - Cantone.*

### B) Résidants occupés <sup>(1)</sup> dans le secteur tertiaire au Tessin depuis 1950

	1950	1960	1970	1980	1990	2000
<b>Population active</b>	82'088	90'949	108'252	114'858	140'134	148'509
<b>III</b>	32'446	41'822	59'903	72'533	97'824	92'008
<b>Commerce</b>	6'874	9'003	13'984	14'350	20'457	20'499
<b>Hôtels et restaurants</b>	4'273	5'230	7'018	7'896	8'789	9'022
<b>Transports et communications</b>	5'444	8'452	9'826	9'740	10'717	7'697
<b>Banques, assurances</b>	1'045	1'917	4'880	8'138	11'903	10'966
<b>Autres services</b>	14'810	17'220	24'195	32'409	45'958	43'824

Source : *Annuario statistico ticinese 2003 - Cantone.*

- (1) Précisons que jusqu'à 1960 sont exclus les résidants occupés à temps partiel. Jusqu'à 1980, la définition d'actifs occupés est celle du recensement fédéral de 1980 : une personne qui consacre au moins six heures par semaine à une activité productive. En revanche pour 1990 et 2000 a été utilisée la définition de 1990 : une personne occupée au moins une heure par semaine dans une activité productive.

## ANNEXE 2

### A) Nombre de travailleurs frontaliers au Tessin depuis 1960

	Population active (1)	Frontaliers	% Pop. Active (2)
<b>1960</b>	90'949	10'907	12,0
<b>1970</b>	108'252	23'250	21,5
<b>1980</b>	114'858	31'429	27,4
<b>1990</b>	140'134	40'692	29,0
<b>2000</b>	148'509	29'468	19,8

Source : *I frontalieri nel 1999*, USTAT; *Annuario statistico ticinese 2003 - Cantone*.

(1) De 1950 jusqu'à 1990 a été appliquée la définition de 1980. Par contre, pour 1990 et 2000 on a utilisée la définition d'actifs occupés de 1990, c'est-à-dire une personne occupée au moins une heure par semaine dans une activité productive.

(2) Le taux de pourcentage arrondi est une élaboration personnelle.

### B) Travailleurs frontaliers occupés dans les cantons de BS, GE et TI (1970 – 2000)

	Bâle-Ville	Genève	Tessin	Autres cantons	Total
<b>1970</b>	13'963	14'545	23'250	23'039	74'797
<b>1980</b>	16'904	20'329	31'429	32'189	100'861
<b>1990</b>	28'715	31'793	40'692	81'870	183'070
<b>2000</b>	29'785	29'864	30'498	65'808	155'955

Source : VENTURELLI, Elio (sous la dir.) (1993). *Il frontalierato nell'1993*. Bellinzona: USTAT ; (pour 2000) *Cantons et villes suisses – Données statistiques 2003*.

À partir du tableau B – qui prend en considération les trois cantons ayant le plus recours à la main-d'œuvre frontalière – nous constatons, qu'en 1970 et 1980, à lui seul le canton du Tessin occupait le 31% des travailleurs frontaliers présents en Suisse. Dans cette période, leur nombre a été presque le même de la somme des autres cantons alémaniques et romands (exclus Bâle-Ville et Genève). Dans les décennies suivantes, le Tessin continue à être le plus important « bénéficiaire » de frontaliers, en provenance de l'Italie. Il faut également noter que – suite à la crise économique – dans les années 90, le nombre de travailleurs frontaliers employés dans le canton diminue de 33%, alors que leur diminution à Genève a été moins importante (- 6,5%) et qu'à Bâle-Ville ils augmentent même légèrement (+ 3,7%). Pour une réflexion plus approfondie sur les enjeux de la main-d'œuvre frontalière au Tessin, nous nous permettons de renvoyer le lecteur au travail de Luca Bausch *Frontalierato : problema o opportunita ?*, publié en 1996 par l'Office tessinois de la statistique.

## ANNEXE 3

### Surfaces improductives par canton (en % de la surface totale) (1)

	Canton	%		Canton	%
1.	UR	55,6	14.	SG	12,8
2.	VS	53,8	15.	NE	11,5
3.	GR	41,7	16.	FR	8,8
4.	GL	36,7	17.	AI	8,4
5.	TI	31,7	18.	LU	6,8
6.	NW	24,3	19.	ZH	5,8
7.	SZ	20,0	20.	BS	4,4
8.	BE	19,3	21.	AG	2,4
9.	OW	18,7	22.	AR	1,4
10.	VD	16,4	23.	SH	1,3
11.	ZG	15,3	24.	SO	1,0
12.	GE	14,5	25.	JU	0,8
13.	TG	14,1	26.	BL	0,6
				CH	25,5

**Source:** Notre élaboration à partir de l' *Annuario statistico ticinese 2004 – Cantone*.

(1) Les relevés des données dans les cantons ont été fait entre 1992 e 1997 ; par le terme de surfaces improductives nous nous référons aux lacs, aux cours d'eau, à la végétation improductive et aux surfaces sans végétation.

## ANNEXE 4

### Loi sur la promotion de l'industrie et de l'artisanat (1951)

Art. 1. L'Etat encourage dans les limites de la loi actuelle les initiatives ayant le but de promouvoir l'activité industrielle et artisanale dans le Canton surtout dans les zones non industrialisées. A ce propos, seront inscrits annuellement dans le bilan les crédits nécessaires.

Art. 2. Ne profitent pas des mesures prévues par la loi actuelle les entreprises industrielles et artisanales qui puissent compromettre l'existence d'entreprises de la même branche présentes dans le Canton. Des exceptions peuvent être faites lorsqu'une entreprise revêt un rôle d'éminent intérêt pour l'économie cantonale.

Art. 3. L'œuvre de consultation pour la création de nouvelles entreprises est confiée au Département du travail, de l'industrie et du commerce en collaboration avec les communes intéressées. En tant qu'organe consultatif du Département est instituée une Commission de 9 membres nommés par le Conseil d'Etat pour la période administrative, qui termine lors du mois du juin de l'année successive à celle de l'élection de l'Autorité de nomination. Dans des cas particuliers, le Département peut profiter d'experts adjoints à la Commission.

Art. 4. Dans le but de favoriser la création d'entreprises industrielles et artisanales d'évident intérêt pour l'économie cantonale ou régional, le Conseil d'Etat est autorisé :

a) à présenter sa collaboration, possiblement avec les autres organismes d'intérêt public afin de faciliter l'achat de terrains particulièrement indiqués pour la création d'entreprises industrielles et artisanales et pour la stipulation d'accords tarifaires de fourniture d'énergie électrique ;

b) à verser un subside non supérieur au 10% des dépenses inscrites au budget pour la construction d'établissements industriels et artisanales.

Les subsides peuvent être augmentés jusqu'au 20% pour les œuvres exécutées dans des lieux non industrialisés éloignés du réseau des chemins de fer fédéraux :

c) à verser aux nouvelles entreprises artisanales dans les vallées, puisqu'elles ne bénéficient pas des prestations mentionnées à la lettre b), un subside non supérieur au 20% pour l'achat de la machinerie nécessaire ;

d) à participer avec des subsides adéquats, pour une période maximale d'une année, à la formation et au perfectionnement de la main-d'œuvre nécessaire ;

e) à participer dans la mesure maximale du 30% aux dépenses que les communes, dans des localités excentriques et qui se trouvent dans des conditions financières indigentes, supportent pour la construction de routes d'accès, aqueducs, égouts, etc. qui sont en rapport direct avec la création d'entreprises industrielles et artisanales.

Le Conseil d'Etat invite les communes à participer aux dépenses découlant de la concession de subsides mentionnés aux lettres b) c) et d) dans une mesure adéquate à leur capacité économique et financière et pas supérieure à la moitié des sommes accordées.

Art. 5. Le Conseil d'Etat a la faculté d'exonérer, complètement ou en partie, du paiement des impôts cantonaux, les entreprises industrielles et artisanales de création récente ou qui se déplacent au Tessin et sont d'évident intérêt pour l'économie cantonale. Jouissent de la même exemption les augmentations effectives du capital destiné à des importantes transformations d'entreprises déjà existantes.

Sont exclus de l'exemption les établissements, puisque ce n'est pas démontré qu'ils servent directement à l'exercice de l'entreprise. Ils sont imposables selon les normes prévues pour l'imposition des personnes physiques.

Les communes ont la faculté d'accorder des exemptions temporaires analogues pour les impôts communaux.

**Source :** Notre traduction à partir de AIROLDI, Angelo, Rosario TALARICO et Gianni TAVARINI (2003). *Il Cantone Ticino nella Confederazione elvetica*. Bellinzona: Centro didattico cantonale: 226-227.

## ANNEXE 5

### A) Les districts du Tessin



**B) Entreprises industrielles et commerciales  
(entreprises et personnes employées par district)  
(1955 – 1995)**

District	Entreprises (1)					Personnes employées (1)				
	1955	1965	1975	1985	1995	1955	1965	1975	1985	1995
Mendrisio	2'023	2'089	2'350	2'465	2'844	13'422	21'419	25'820	27'019	29'454
Lugano	4'625	5'308	5'940	6'831	8'577	24'881	43'830	48'175	56'756	69'895
Locarno	2'460	2'838	3'095	3'312	3'720	12'752	20'236	21'395	24'474	27'206
Vallemaggia	306	267	270	280	347	1'032	1'678	1'093	1'283	1'945
Bellinzona	1'278	1'443	1'658	1'838	2'367	8'085	13'527	14'958	18'283	22'169
Riviera	374	379	385	482	585	2'382	3'274	2'966	3'554	4'067
Blenio	278	247	290	233	268	904	1'357	1'007	1'033	1'381
Leventina	728	675	638	553	600	4'125	5'582	5'444	4'112	4'024
CANTON	12'072	13'246	14'626	15'994	19'308	67'583	110'903	120'858	136'514	160'141

**Source:** *Annuario statistico ticinese 1970/1980 – Cantone et 1990/2000 - Comuni.*

(1) Les données pour les années 1985 et 1995 sont une élaboration personnelle à partir de l'édition de l'Annuaire cantonale consacrée aux communes tessinoises. Par contre, ceux pour 1955, 1965 et 1975 on les a reprises telles quelles de l'*Annuario statistico ticinese*.

En 1955, le 55% des entreprises sont implantées dans les districts de Mendrisio et de Lugano, alors que seulement le 14% était situé dans les vallées périphériques (Vallemaggia, Riviera, Blenio et Leventina). Le même discours est valable pour les personnes employées (environ le 57% vs 12%). Vingt ans plus tard, les objectifs escomptés par la loi de 1951 ne sont pas atteints. En effet, à la moitié des années 70, le 57% des activités industrielles et artisanales sont concentrées dans le Sud du canton (le 61% des employés), tandis qu'au Nord on trouve seulement le 11% des implantations (le 9% des employés). La nouvelle loi, adoptée en 1976, n'est pas arrivée non plus à faire face aux forts déséquilibres régionaux, si l'on considère le fait qu'encore en 1995 plus de la moitié des entreprises sont localisées dans les régions du Mendrisiotto et de Lugano (59%). Par contre, celles présentes dans les vallées septentrionales du Tessin continuent à diminuer (9%).

## ANNEXE 6

Guichets bancaires selon le caractère de la banque depuis 1960

	Banques cantonales	Grandes banques	Banques régionales et caisses d'épargne	Caisses de crédit mutuel et Banques Raiffeisen	Banques suisses						Banques étrangères	Total
					Banques commerciales	Banques actives en Bourse	Banques de crédit pour la consommation	Autres banques	Total			
1960	12	27	27	67	-	-	-	-	17	1	151	
1970	14	43	15	93	-	-	-	-	43	3	211	
1980	15	61	1	114	33	7	5	-	45	24	260	
1990	19	78	-	118	41	8	9	-	58	35	308	
2000	24	46	-	47	20	17	-	1	38	47	202	

Source : *Annuario statistico ticinese 1985/2004 – Cantone.*

## ANNEXE 7

Bilan des 3 principales places financières suisses (en mia de fr.)  
(1945 – 1985) <sup>(1)</sup>

	1945	1955	+%	1965	+%	1975	+%	1985	+%
ZH	7	12,5	78	33	164	120	263	318	165
GE	3,5	6,1	74	17	178	59	247	156	164
TI	1,8	3,2	77	8,6	168	30	248	80	166
CH	22	39	77	106	171	375	253	993	164

Source: MACCANNELLI Mario et Luca SONCINI (1988).

(1) Sont prises en considération les banques, les sociétés financières et les sociétés fiduciaires.

## ANNEXE 8

### A) Personnes non actives <sup>(1)</sup> par canton, en 1990 et en 2000 <sup>(2)</sup> (% pop. résidente de 15 ans et plus)

1990

2000

	Canton	%		Canton	%		Canton	%	Variation		Canton	%	Variation
1.	TI	41,9	14.	AI	36,2	1.	TI	43,1	+ 1,2	14.	GR	34,4	-2,0
2.	BS	41,2	15.	SG	36,1	2.	BS	40,5	- 0,7	15.	SO	34,3	- 1,2
3.	UR	39,9	16.	GE	35,6	3.	VS	38,2	- 0,8	16.	GL	34,1	- 0,9
4.	VS	39,0	17.	SO	35,5	4.	JU	38,2	- 0,8	17.	AI	34,0	- 2,2
5.	JU	39,0	18.	TG	35,3	5.	NE	37,8	- 0,1	18.	SG	33,8	- 2,3
6.	NE	37,9	19.	BL	35,0	6.	UR	37,8	- 2,1	19.	LU	33,7	- 1,3
7.	FR	37,6	20.	GL	35,0	7.	VD	36,9	+ 0,3	20.	OW	32,6	- 4,1
8.	AR	37,6	21.	LU	35,0	8.	SH	36,2	- 0,3	21.	TG	32,5	- 0,8
9.	BE	37,3	22.	NW	34,0	9.	BL	36,1	+ 1,1	22.	AG	31,7	- 1,4
10.	OW	36,7	23.	SZ	33,9	10.	GE	36,0	+ 0,4	23.	ZH	31,5	- 1,9
11.	VD	36,6	24.	ZH	33,4	11.	AR	34,8	- 2,8	24.	SZ	31,3	- 2,6
12.	SH	36,5	25.	AG	33,1	12.	BE	34,7	- 2,6	25.	OW	30,9	- 5,8
13.	GR	36,4	26.	ZG	31,7	13.	FR	34,7	- 2,9	26.	ZG	30,0	- 1,7
				<b>CH</b>	<b>36,0</b>						<b>CH</b>	<b>34,7</b>	<b>- 1,3</b>

Source: Notre élaboration à partir de *Cantons et villes suisses 2003/2004*.

- (1) Par le terme de *personnes non actives* nous nous référons notamment aux catégories définies par l'Office fédéral de la statistique, c'est-à-dire les personnes en formation, les femmes et les hommes au foyer, les retraités et les rentiers et toutes les autres personnes non actives. Pour le recensement de 2000 a été ajoutée une autre catégorie, celle des personnes avec une activité bénévole.
- (2) Les données présentes dans les deux publications de l'OFS sont tirées du Recensement fédéral de la population.

### B) Evolution de la population > 64 ans par canton, en 1990 et en 2000 (% pop. résidente permanente)

1990

2000

	Canton	%		Canton	%		Canton	%	Variation		Canton	%	Variation
1.	BS	20,5	14.	TG	14,8	1.	BS	21,0	+ 0,5	14.	GR	15,2	+ 0,1
2.	AR	18,1	15.	OW	14,6	2.	SH	17,7	+ 0,4	15.	ZH	15,2	+ 1,2
3.	SH	17,3	16.	SG	14,4	3.	TI	17,6	+ 1,5	16.	LU	14,7	+ 0,9
4.	GL	16,6	17.	ZH	14,0	4.	NE	17,2	+ 0,7	17.	GE	14,5	+ 1,1
5.	NE	16,5	18.	LU	13,8	5.	BE	17,1	+ 1,0	18.	VS	14,5	+ 2,0
6.	BE	16,1	19.	FR	13,4	6.	AR	16,4	- 1,7	19.	SG	14,3	- 0,1
7.	TI	16,1	20.	GE	13,4	7.	JU	16,2	+ 0,8	20.	TG	14,1	- 0,7
8.	AI	15,8	21.	SZ	13,0	8.	GL	16,2	- 0,4	21.	OW	13,8	- 0,6
9.	JU	15,4	22.	BL	12,8	9.	SO	16,0	+ 1,0	22.	AG	13,4	+ 1,2
10.	GR	15,1	23.	VS	12,5	10.	BL	15,9	+ 3,1	23.	SZ	13,0	=
11.	VD	15,1	24.	AG	12,2	11.	AI	15,6	- 0,2	24.	FR	12,9	- 0,5
12.	SO	15,0	25.	NW	12,1	12.	VD	15,6	+ 0,5	25.	NW	12,6	+ 0,5
13.	UR	14,8	26.	ZG	10,9	13.	UR	15,5	+ 0,7	26.	ZG	11,9	+ 1,0
				<b>CH</b>	<b>14,6</b>						<b>CH</b>	<b>15,4</b>	<b>+ 0,8</b>

Source: Notre élaboration à partir de *l'Annuaire statistique de la Suisse 1992/2002*.

## ANNEXE 9

### A) Evolution des revenus cantonaux (1980 – 1990) (1990 – 2000)

	Canton	Revenu cantonal en mio de fr. (à prix courants)		+ % (1)
		1980	1990	
1.	SZ	1'975	3'938	99,4
2.	FR	3'522	6'927	96,7
3.	NW	668	1'289	93,0
4.	ZG	2'619	5'000	90,9
5.	TI	5'162	9'552	85,0
6.	VD	12'128	22'428	84,9
7.	LU	5'788	10'698	84,8
8.	AG	10'495	19'064	81,6
9.	TG	3'734	6'770	81,3
10.	GL	958	1'713	78,8
11.	VS	4'191	7'469	78,2
12.	SG	7'999	14'076	76,0
13.	BS	6'657	9'664	75,4
14.	OW	500	873	74,6
15.	ZH	32'060	55'727	73,8
	<b>CH</b>	<b>149'725</b>	<b>259'412</b>	<b>73,2</b>
16.	UR	625	1'076	72,2
17.	AR	952	1'632	71,4
18.	SO	4'693	8'006	70,6
19.	GE	10'194	17'114	67,9
20.	SH	1'579	2'646	67,6
21.	GR	3'723	6'072	63,1
22.	BE	19'499	31'154	59,8
23.	AI	240	372	55,0
24.	JU	1'201	1'857	54,6
25.	NE	3'351	5'156	53,9
26.	BS	6'657	9'664	45,2

	Canton	Revenu cantonal en mio de fr. (à prix courants)		+ % (1)
		1990	2000 (2)	
1.	NW	1'289	2'229	72,9
2.	AI	372	641	72,3
3.	BS	9'664	16'126	66,9
4.	SZ	3'938	6'098	54,8
5.	ZG	5'000	7'704	54,1
6.	BL	9'140	13'168	44,1
7.	ZH	55'727	77'606	39,3
8.	VD	22'428	31'021	38,3
9.	GE	17'114	23'583	37,8
10.	TG	6'770	9'213	36,1
11.	SH	2'646	3'595	35,9
12.	AR	1'632	2'214	35,7
	<b>CH</b>	<b>259'412</b>	<b>349'541</b>	<b>34,7</b>
13.	UR	1'076	1'440	33,8
14.	NE	5'156	6'895	33,7
15.	AG	19'064	25'455	33,5
16.	SG	14'076	18'419	30,8
17.	GR	6'072	7'800	28,5
18.	LU	10'698	13'643	27,5
19.	FR	6'927	8'755	26,4
20.	GL	1'713	2'157	25,9
21.	VS	7'469	9'322	24,8
22.	SO	8'006	9'971	24,5
23.	JU	1'857	2'312	24,5
24.	OW	873	1'073	22,9
25.	TI	9'552	11'660	22,1
26.	BE	31'154	37'441	20,2

**Source:** *Annuaire statistique de la Suisse* (plusieurs années).

(1) Le taux de pourcentage arrondi est une élaboration personnelle.

(2) Les revenus cantonaux pour l'année 2000 ont été tirés de l'*Annuario statistico ticinese 2003 – Cantone*.



## B) Evolution des revenus cantonaux par habitant (1980 – 1990) (1990 – 2000)

	Canton	en fr. (à prix courants)		+ % (1)
		1980	1990	
1.	SZ	20'298	35'516	75,0
2.	FR	19'038	33'278	74,8
3.	UR	18'328	31'574	72,3
4.	GL	26'247	45'100	71,8
5.	TI	19'218	32'966	71,5
6.	LU	19'488	33'366	71,2
7.	AR	18'462	31'590	71,1
8.	ZG	34'461	58'505	69,8
9.	ZH	28'450	48'158	69,3
10.	NW	23'275	39'162	68,3
11.	BL	23'767	39'604	66,6
12.	VD	23'022	38'156	65,7
13.	AG	23'229	38'368	65,2
14.	SO	21'577	35'374	63,9
15.	SG	20'463	33'375	63,1
	<b>CH</b>	<b>23'449</b>	<b>38'170</b>	<b>62,8</b>
16.	SH	22'719	36'796	62,0
17.	TG	20'382	32'979	61,8
18.	OW	19'084	29'771	56,0
19.	VS	18'827	29'321	55,7
20.	GE	28'960	45'063	55,6
21.	BS	32'253	50'156	55,5
22.	BE	21'269	32'814	54,3
23.	GR	22'108	33'728	52,6
24.	JU	18'534	28'195	52,1
25.	NE	21'155	31'970	51,1
26.	AI	20'042	26'998	34,7

	Canton	en fr. (à prix courants)		+ % (2)
		1990	2000	
1.	BS	50'156	88'477	76,4
2.	AI	26'998	44'023	63,1
3.	NW	39'162	61'360	56,7
4.	ZG	58'505	79'962	36,7
5.	NE	31'970	43'250	35,3
6.	SH	36'796	49'364	34,2
7.	SZ	35'516	47'544	33,9
8.	ZH	48'158	64'378	33,7
9.	UR	31'574	41'854	32,6
10.	AR	31'590	41'544	31,5
11.	BL	39'604	51'654	30,4
12.	GE	45'063	58'641	30,1
13.	VD	38'156	49'562	29,9
14.	GL	45'100	57'763	28,1
	<b>CH</b>	<b>38'170</b>	<b>48'840</b>	<b>28,0</b>
15.	GR	33'728	41'650	23,5
16.	SG	33'375	40'983	22,8
17.	AG	38'368	46'920	22,3
18.	TG	32'979	40'285	22,2
19.	JU	28'195	34'174	21,2
20.	BE	32'814	39'339	19,9
21.	LU	33'366	39'285	17,7
22.	VS	29'321	34'216	16,7
23.	SO	35'374	40'769	15,3
24.	TI	32'966	37'795	14,6
25.	FR	33'278	36'954	11,0
26.	OW	29'771	32'872	10,4

Source: *Annuaire statistique de la Suisse* (plusieurs années).

- (1) Le taux de pourcentage arrondi est une élaboration personnelle.  
(2) Le taux de pourcentage est tiré directement de l'*Annuaire statistique de la Suisse – 2003*.

Il est intéressant de noter que, dans les années 90, Bâle-Ville était parmi les cantons ayant le taux le plus élevé de personnes non actives et de retraités (Annexe 8A et 8B). Toutefois, il a « compensé » cela – toujours dans la même période – avec une augmentation importante du revenu cantonal (+66,9%) et la croissance la plus significative de celui par habitant (+ 76,4%) (Annexe 9A et 9B). En revanche, dans le cas du Tessin – à la présence considérable de personnes non actives et de retraités – s'est ajoutée une progression très faible du revenu cantonal, y compris celui par habitant. Cela nous permet donc de constater l'existence d'un cumul de faiblesses que, dans le Tessin des années 1990, rend davantage lourdes les conséquences de la récession économique.

## ANNEXE 10

### Députés au Grand Conseil tessinois (1971 – 1999) <sup>(1)</sup>

	PLRT	PPD	PS (2)	UDC	CST	PdL (3)	PSA	PSU	LdT	Autres (4)	TOTAL	Sièges opposition parlementaire
<b>1971</b>	35	31	12	3	-	2	6	-	-	1	90	12
<b>1975</b>	35	31	12	3	-	3	6	-	-	-	90	12
<b>1979</b>	35	30	12	3	-	2	8	-	-	-	90	13
<b>1983</b>	35	30	12	3	-	2	8	-	-	-	90	13
<b>1987</b>	33	28	11	2	3	2	7	-	-	4	90	11
<b>1991</b>	29	27	9	2	-	-	-	9	12	2	90	25
<b>1995</b>	30	25	15	1	-	1	-	-	16	2	90	4
<b>1999</b>	29	23	15	3	-	-	-	-	16	4	90	7

Source : *Annuario statistico ticinese 2000 – Cantone.*

- (1) À partir de 1971, le nombre des députés a été porté de 65 à 90.
- (2) Parti du travail.
- (3) **1971** : 1 Union ouvrière libérale-radical (UOLR) ; **1987** : 1 Parti socialiste des travailleurs (PsL), 2 Mouvement écologiste tessinois (MET), 1 Parti écologiste libéral ; **1991** : 1 Les Verts, 1 L'Alternative (PdL, PsL, Indépendants de gauche) (ALTER) ; **1995** : 1 Les Verts, 1 Pôle de la liberté ; **1999** : 2 Parti libéral-socialiste tessinois (PLST), 2 Les Verts.
- (4) Jusqu'à 1991 la dénomination était Parti socialiste tessinois, dès 1995 Parti socialiste.

Depuis les années 1920, l'opposition parlementaire au Tessin a occupé presque toujours moins du 10% des sièges parlementaires, au maximum le 14%. Son importance croît de manière cyclique notamment avec l'émergence de récessions économiques. C'est justement aux élections de 1991 que le 28% des sièges sont occupés par des forces d'opposition, non représentées au gouvernement cantonal. Pour retrouver un taux si élevé, il faut remonter jusqu'à une autre période de crise : les années 1930. En 1935, les formations politiques pas représentées à l'exécutif avaient réussi à obtenir 14 sièges au législatif (sur 65), c'est-à-dire environ le 22%. En 1939 et en 1943, le 17%.

## ANNEXE 11

### Résultats électoraux du PSA (1971 – 1987) (en %) (1)

	Grand Conseil	Conseil d'Etat	Conseil national	Conseil des Etats
<b>1971</b>	6,17	-	6,60	-
<b>1975</b>	6,84	-	7,40	1 <sup>er</sup> tour 5,7 2 <sup>ème</sup> tour -
<b>1979</b>	8,37	8,40	9,10	-
<b>1983</b>	8,64	9,48	10,20	-
<b>1987</b>	7,28	10,14 (2)	10,90 (2)	1 <sup>er</sup> tour (3) 14,4 2 <sup>ème</sup> tour -

Source : MACALUSO, Pompeo (1997); (pour le Conseil des Etats) *Annuario statistico ticinese 2000 – Cantone*.

- (1) Le taux de pourcentage se réfère aux bulletins de vote.
- (2) Liste unitaire PSA – Communauté des socialistes tessinois (CST).
- (3) Le candidat du parti s'est présenté sous l'appellation « Liste de la gauche ».

## ANNEXE 12

À l'occasion des élections pour le Grand Conseil en 1991, la liste de la Lega dei Ticinesi obtient, au niveau cantonal, le 12,8% des suffrages. Dans deux districts (Lugano et Locarno), elle obtient un résultat supérieur à la moyenne, tandis que sa pénétration dans les régions septentrionales du Tessin (Riviera, Blenio et Leventina) est plus faible. En 1995, on observe presque les mêmes tendances, sauf une avancée considérable dans le district de Blenio où la LdT a multiplié de plus de deux fois et demie les bulletins de vote (de 7,8% à 21%). Ainsi, dans trois districts sur huit la formation de Bignasca et Maspoli a réussi à obtenir un score meilleur de la moyenne cantonale.



		<b>PLRT</b>	<b>PPD</b>	<b>PS (2)</b>	<b>LdT</b>	<b>UDC</b>	<b>Les Verts</b>	<b>ALTER (3)</b>	<b>Pôle de la liberté</b>	<b>PdL</b>	<b>PLST (4)</b>
<b>Bellinzona</b>	1991	39,2	25,6	19,7	10,2	1,4	0,8	0,5	-	-	-
	1995	38,5	24,8	17,3	14,5	1,2	0,8	-	1,0	0,9	-
	1999										
<b>Riviera</b>	1991	32,4	29,1	23,8	8,6	0,5	0,7	0,5	-	-	-
	1995	31,5	27,7	19,7	16,2	0,4	0,7	-	0,5	2,3	-
	1999										
<b>Blenio</b>	1991	27,2	34,1	20,7	7,8	5,6	0,5	0,4	-	-	-
	1995	25,6	30,8	14,8	21,0	4,7	0,4	-	1,0	1,0	-
	1999										
<b>Leventina</b>	1991	29,3	42,5	18,2	6,5	3,1	0,4	0,2	-	-	-
	1995	29,5	38,3	14,5	12,4	2,5	0,6	-	1,0	0,9	-
	1999										
<b>TOTAL</b>	1991	32,7	29,5	19,3	12,8	1,6	1,1	0,7	-	-	-
	1995	32,5	27,6	16,0	18,1	1,2	1,2	-	1,4	1,2	-
	1999										

**Source:** MAZZOLENI, Oscar (1998).

(1) Nous avons pris en considération seulement les bulletins des partis qui ont obtenu au moins un siège au Parlement.

(2) Pour l'année 1991, nous avons sommé les taux de pourcentage du PST et du PSU.

(3) L'Alternative (Parti du travail, Parti socialiste des travailleurs, Indépendants de gauche).

(4) Parti libéral-socialiste tessinois.



	PLRT	PPD	PS (1)	LdT	UDC	Les Verts	ALTER (3)	Pôle de la liberté	PdL	PLST	TOTAL
<b>Bellinzona</b>	1991	5	3	5	1	-	1	-	-	-	15
	1995	6	2	5	2	1	-	-	-	-	16
	1999	5	3	3	2	1	-	-	-	-	14
<b>Riviera</b>	1991	1	1	-	-	-	-	-	-	-	2
	1995	1	2	-	-	-	-	-	1	-	4
	1999	1	1	-	-	-	-	-	-	-	2
<b>Blenio</b>	1991	1	1	-	-	-	-	-	-	-	2
	1995	1	-	1	-	-	-	-	-	-	2
	1999	1	1	2	-	-	-	-	-	-	4
<b>Leventina</b>	1991	1	2	1	1	-	-	-	-	-	5
	1995	1	1	1	1	-	-	-	-	-	4
	1999	1	1	2	1	-	-	-	-	1	6
<b>TOTAL</b>	1991	29	27	18	12	2	1	-	-	-	90
	1995	30	25	15	16	1	1	-	1	-	90
	1999	29	23	15	16	3	2	-	-	2	90

**Source:** Notre élaboration à partir de *Ticino Economico* (plusieurs années).

(1) Pour l'année 1991, nous avons sommé les députés du PST et du PSU.

(2) L'Alternative : Parti du travail (PdL) ; Parti socialiste des travailleurs (PSL) ; Indépendants de gauche.

(3) Parti libéral-socialiste tessinois.

En 1995 (et en 1999 ?) la Lega dei Ticinesi a utilisé le mécanisme de la représentation régionale. Un tel mécanisme, utilisé aussi par le PLRT et le PPD (déjà en 1991) vise à assurer une meilleure représentativité territoriale des élus. Les candidats des circonscriptions et des districts moins peuplés peuvent ainsi avoir des chances d'être élus. À vrai dire, ce mécanisme ne résulte pas toujours efficace. En effet, si l'on fait une comparaison entre la LdT et le PS, nous observons que les socialistes – même s'ils n'ont pas fait recours au mécanisme de la représentation régionale – ont quand même réussi à faire élire un représentant dans six districts sur huit. Par contre, la LdT – ayant presque le même nombre de députés du PS en 1995 et en 1999 – a eu des représentants « seulement » dans cinq districts. Par ailleurs, la majorité de ses parlementaires provient du district de Lugano. Nous constatons également que les deux principaux partis tessinois (PLRT et PPD) sont les seuls qui ont réussi à faire élire au moins un député pour chaque district. Néanmoins, leurs représentants sont concentrés presque exclusivement dans les principaux agglomérats (Mendrisio, Lugano, Locarno et Bellinzona). Pour plus de détails, voir Mazzoleni 1998 : 74-80.



## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ANDERSON, Perry (1996). « Histoire et leçons du néo-libéralisme. La construction d'une voie unique », *Page deux*, octobre : 20-33.

ARIGONI, Gabriella et Paolo URIO (1986). « Aspects de la régionalisation du Parti Libéral-Radical du Tessin », *Annuaire suisse de science politique*, 26 : 107-118.

ASSOCIATION SUISSE DES BANQUIERS (1999). *Le secteur bancaire suisse : Evolution, structure et position internationale*. Bâle.

AYRTON, Robert (2002). *L'impossible politique budgétaire. L'Etat fédéral face aux turbulences économiques*. Lausanne : Presses polytechniques et universitaires romandes.

BIANCHI, Roberto (1989). *Il Ticino politico contemporaneo. 1921-1975*. Locarno: Dadò.

BIANCHI, Ronny (sous la dir.) (2004). *Quando Marilyn torna di moda. Analisi delle strategie politiche ed economiche in cinque punti e un decalogo*. Bellinzona: La Regione Ticino.

BOHRER, Gabriele (1993) (Mémoire de maîtrise). *Enquête sur les dimensions du populisme à travers l'analyse de la Lega dei Ticinesi*. Lausanne : Université de Lausanne – Faculté des Sciences sociales et politiques.

BURKHALTER, Véronique, Alexander PETERSEN et Fabienne PINI (1999). « Le néo-libéralisme comme revendication politique: acteurs et discours dans la Suisse des années 1990 », in André MACH (sous la dir.). *Globalisation, néo-libéralisme et politiques publiques dans la Suisse des années 1990*. Zurich : Seismo: 51-105.

CASTIGLIONE, Franco (1991). *Elezioni cantonali 1991*. Bellinzona: USTAT.

CHOPARD, René (1991). « Culture et langage bancaires : l'exemple de la place financière tessinoise », in *Hommage à un Européen. Offert à Henri Rieben à l'occasion de son 70<sup>e</sup> anniversaire*. Lausanne : HEC – Fondation Jean Monnet : 289-300.

CHOPARD, René (1992). *Il sistema bancario ticinese e la piazza finanziaria svizzera. Caratteristiche, evoluzione, prospettive nel contesto europeo e internazionale*. Bellinzona: IRE – Meta Edizioni.

DE LAURETIS, Michele et Bruno GIUSSANI (1992). *La Lega dei Ticinesi. Indagine sul fenomeno che ha sconvolto il Ticino politico*. Locarno: Dadò.

GENERALI, Luigi et René CHOPARD (1992). « The Ticinese Financial Market. Between the internationalization of activity and the regionalization of training », in *Swiss Quality Products*, No 18, Hiver 1992-1993: 39-41.

GHIRINGHELLI, Andrea et Raffaello CESCHI (1998). « Dall'intesa di sinistra al governo quadripartito (1947-1995) », in Raffaele CESCHI (sous la dir.). *Storia del Cantone Ticino. Il Novecento*. Bellinzona: Casagrande: 551-576.

GRUPPO ECONOMIA POLITICA (sous la dir.) (1984). *La piazza finanziaria ticinese*. Giubiasco: Edizioni Gottardo.

- GUEX, Sébastien (1998). *L'argent de l'Etat. Parcours des finances publiques au XX<sup>e</sup> siècle*. Lausanne : Réalités sociales.
- HALL, Peter (1989). « Conclusion : The Politics of Keynesian Ideas », in Peter HALL (éd.). *The Political Power of Economic Ideas. Keynesianism across nations*. Princeton : Princeton University Press : 361-391.
- HALL, Peter (2000). « Le rôle des intérêts, des institutions et des idées dans l'économie politique comparée des pays industrialisés », *Revue Internationale de Politique Comparée*, Vol.7, No 1 : 53-92.
- HOULE, François (1987). « Du libéralisme classique au néo-libéralisme: la soumission de l'Etat aux lois du marché », in Lizette JALBERT et Lucille BEAUDRY (sous la dir.). *Les métamorphoses de la pensée libérale. Sur le néo-libéralisme actuel*. Québec : Presses de l'Université du Québec: 29-63.
- JALBERT, Lizette et Lucille BEAUDRY (sous la dir.) (1987). *Les métamorphoses de la pensée libérale. Sur le néo-libéralisme actuel*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- JOBERT, Bruno (sous la dir.) (1994). *Le tournant néo-libéral en Europe. Idées et recettes dans les pratiques gouvernementales*. Paris : L'Harmattan.
- KNÜSEL, René et Julian HOTTINGER (1994). *Regionalist Movements and Parties in Switzerland : A Study Case on the « Lega dei Ticinesi »*. Lausanne: Cahiers de l'IDHEAP.
- KRIESI, Hanspeter (et al.) (1996). *Le clivage linguistique. Problème de compréhension entre les communautés linguistiques en Suisse*. Berne : Office fédéral de la statistique.
- LEUTWILER, Fritz (et al.) (1991). *La politique économique de la Suisse face à la concurrence internationale. Programme pour un ordre plus libéral*. Zürich : Orell Füssli.
- MACALUSO, Pompeo (1997). *Storia del Partito socialista autonomo. Cultura politica, strategie, strutture*. Locarno: Dadò.
- MACCANELLI, Mario et Luca SONCINI (1988). *La piazza finanziaria ticinese*. Lugano: Banca del Gottardo.
- MACH, André (sous la dir.) (1999). *Globalisation, néo-libéralisme et politiques publiques dans la Suisse des années 1990*. Zurich : Seismo.
- MACH, André (2001) (Thèse de doctorat). *La Suisse entre internationalisation et changements politiques internes. La législation sur les cartels et les relations industrielles dans les années 1990*. Lausanne: Université de Lausanne – Faculté des Sciences sociales et politiques.
- MASONI, Marina (2003). *Per un Ticino equo e competitivo – I progetti realizzati e i risultati ottenuti. Le idee e gli obiettivi per il prossimo quadriennio*. Bellinzona: Dipartimento delle finanze e dell'economia.
- MAZZOLENI, Oscar (1998). *Elezioni cantonali 1995*. Bellinzona: USTAT.

- MAZZOLENI, Oscar (1999). « La Lega dei Ticinesi : Vers l'intégration ? », *Revue suisse de science politique*, 5(3) : 79-95.
- MAZZOLENI, Oscar (2003a). *Nationalisme et populisme en Suisse. La radicalisation de la « nouvelle » UDC*. Lausanne : Presses polytechniques et universitaires romandes.
- MAZZOLENI, Oscar (2003b). « Unité et diversité des "national-populismes" suisses : L'Union démocratique du centre et la Lega dei Ticinesi », in Olivier IHL (sous la dir.). *La tentation populiste au cœur de l'Europe*. Paris : La Découverte : 184-197.
- OFFICE FEDERAL DE LA STATISTIQUE (1999). *Cantons et villes suisses. Données statistiques 1999*. Neuchâtel : OFS.
- OFFICE FEDERAL DE LA STATISTIQUE (plusieurs années). *Annuaire statistique de la Suisse*. Zurich : Verlag NZZ.
- PELANDA, Carlo (1998). *Ticino 2015 : Libro Bianco sullo sviluppo economico cantonale nello scenario della globalizzazione*. Bellinzona : Dipartimento delle finanze e dell'economia.
- POZZI, Stefano (1994) (Mémoire de licence). *L'investisseur italien sur la place financière tessinoise : importance, influences et conséquences*. Fribourg : Université de Fribourg.
- PURY, David, Heinz HAUSER et Beat SCHMID (1996). *Ayons le courage d'un nouveau départ. Un programme pour la relance de la politique économique de la Suisse*. Zurich : Orell Füssli.
- ROMANO, Roberto (2002). *Il Canton Ticino tra '800 e '900. La mancata industrializzazione di una regione di frontiera*. Milan: CUEM.
- ROSANVALLON, Pierre (1981). *La crise de l'Etat-providence*. Paris : Editions du Seuil.
- ROSSI, Angelo (1985) (2ème éd.). *Un'economia a rimorchio*. Lugano: Fondazione Pellegrini-Canevascini.
- ROSSI, Angelo (1986). « Le Tessin, une économie à la remorque ? », in Alberto NESSI (sous la dir.). *Le pays oublié. Un portrait de la Suisse italienne*. Genève : Editions Zoé : 230-241.
- ROSSI, Martino (1984). *Dal più Stato al meno Stato. Politica economica e finanze pubbliche nel Ticino del dopoguerra*. Lugano: Fondazione Piero Pellegrini.
- RUSCONI, Giuseppe (1994). « La Lega dei Ticinesi: Gegen die Tessiner "Partitokratie" », in Urs ALTERMATT (et al.). *Rechte und Linke Fundamentalposition. Studien zur Schweizerpolitik. 1965-1990*. Basel: Helbing & Lichtenhahn: 154-173.
- SAINT-OUEN, François (1986). « Vers une remontée du national-populisme en Suisse ? Le cas des vigilants genevois », *Annuaire suisse de science politique*, 26 : 211-224.

TOPPI, Silvano (2000a) (2ème éd.). « La crescita economica (1945-1975) : la scommessa industriale », in Raffaele CESCHI (sous la dir.). *Storia del Cantone Ticino. Il Novecento*. Bellinzona: Casagrande: 593-614.

TOPPI, Silvano (2000b) (2ème éd.). « La crescita economica (1945-1975) : la ricerca di aperture e l'avvento del terziario », in Raffaele CESCHI (sous la dir.). *Storia del Cantone Ticino. Il Novecento*. Bellinzona: Casagrande: 615-640.

TOPPI, Silvano (2000c) (2ème éd.). « L'economia: l'età delle incertezze (1975-1990) », in Raffaele CESCHI (sous la dir.). *Storia del Cantone Ticino. Il Novecento*. Bellinzona: Casagrande: 641-670.

TOPPI, Silvano (2003). « Conto perdite e ricuperi tra Berna e Bellinzona », in Andrea GHIRINGHELLI (sous la dir.). *Il Ticino nella Svizzera. Contributi sul Ticino duecento anni dopo 1803-2003*. Locarno: Dadò: 211-239.

TOPPI, Silvano (2004). « Il decalogo della politica economica contemporanea », in Ronny BIANCHI (sous la dir.). *Quando Marilyn torna di moda. Analisi delle strategie politiche ed economiche in cinque punti e un decalogo*. Bellinzona: La Regione Ticino: 339-361.

UFFICIO CANTONALE DI STATISTICA (plusieurs années). *Annuario statistico ticinese*. Bellinzona: USTAT.

URIO, Paolo et Véronique MERCKES (1996). *Le budget de la Confédération. Le système politique suisse face à l'équilibre des finances fédérales*. Lausanne : Réalités sociales.